A/69/PV.15 **Nations Unies** 



Documents officiels

 $15^{\rm e}$  séance plénière Samedi 27 septembre 2014, à 9 heures New York

Président: M. Kutesa.....(Ouganda)

La séance est ouverte à 9 heures.

## Allocution de S. M. le Roi Tupou VI, Roi du Royaume des Tonga

Le Président (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Roi des Tonga.

> S. M. le Roi Tupou VI, Roi du Royaume des Tonga, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. M. le Roi Tupou VI, Roi du Royaume des Tonga, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Roi Tupou VI (parle en anglais) : Je tiens à vous présenter toutes mes félicitations, Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session, et à vous assurer du plein appui de la délégation des Tonga dans la conduite de vos futurs travaux. Je souhaite également remercier votre prédécesseur, M. John Ashe, pour la façon remarquable dont il a dirigé les travaux de la session précédente, notamment sa défense des questions relatives aux petits États insulaires en développement. Et je rends hommage au Secrétaire général, M. Ban Kimoon, pour la façon exemplaire dont il a fait avancer l'engagement pris par l'ONU en faveur de l'édification d'un monde plus pacifique et plus prospère, parmi toutes les questions diverses et complexes auxquelles l'Organisation est confrontée aujourd'hui.

Ma délégation et moi-même saluons le thème choisi cette année, « Élaborer et concrétiser un programme de développement porteur de transformation pour l'après-2015 », et nous attendons avec intérêt la tenue, l'année prochaine, des trois débats thématiques de haut niveau et de la réunion de haut niveau. Tout en œuvrant de concert à l'élaboration d'un programme de développement pour l'après-2015, nous reconnaissons la nécessité d'adopter une approche ambitieuse et porteuse de transformation afin d'apporter des changements concrets dans la vie de nos peuples. Il est indispensable de garantir l'accès aux ressources financières si nous voulons nous assurer de l'adoption d'un véritable programme de développement et de sa pleine mise en œuvre.

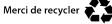
Les Tonga appuient le consensus selon lequel le rapport du Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable devrait être intégré dans le programme de développement pour l'après-2015, ainsi qu'un engagement mondial en faveur de l'éradication de la pauvreté d'ici à 2030. Les objectifs de développement durable proposés sur les océans, les mers et les ressources marines et les changements climatiques sont inextricablement liés à la question de la survie même des

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506. Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (http://documents.un.org).

14-55127(F)







petits États insulaires en développement du Pacifique. Sans ces objectifs, nos aspirations communes à un développement durable et à une croissance économique ne verront pas le jour, et nous resterons à la traîne. Les Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement, connues sous le nom de document final des Orientations de Samoa (A/CONF.223/3), ont été avalisées par les dirigeants des petits États insulaires en développement et leurs partenaires au début du mois. C'est un modèle pour le développement durable des petits États insulaires en développement au cours de la prochaine décennie qui devrait donc être intégré dans le fond et la forme du programme de développement pour l'après-2015.

Afin de garantir une mise en œuvre harmonieuse de notre programme de développement, les Tonga estiment que chaque pays doit assumer la responsabilité principale de sa propre croissance économique, de son développement social et de la viabilité de l'environnement. Toutefois, cela ne pourra se faire qu'avec la participation active de toutes les parties prenantes au travers de partenariats véritables et durables. Nous sommes impatients de travailler ensemble à la préparation du sommet prévu pour septembre 2015, au cours duquel les chefs d'État et de gouvernement adopteront un programme de développement pour l'après-2015 qui sera inclusif et axé sur les populations. Ce sera un événement historique, qui ajoutera un autre sens à la célébration du soixante-dixième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies.

Cette année, les dirigeants des îles du Pacifique ont approuvé la Déclaration des Palaos au titre du thème « L'océan : la vie, l'avenir » dont l'objectif est de s'engager sur la voie de la viabilité. Les Tonga sont aussi l'un des gardiens de l'océan Pacifique dont les ressources naturelles constituent la base du développement économique, social et environnemental des îles du Pacifique. Le bien-être du peuple tongan dépend donc du développement durable, et de la gestion et de la conservation de l'océan et de ses ressources. La gestion de l'exploration et de l'exploitation des fonds marins est un aspect important des intérêts que les Tonga portent aux océans, et nous nous sommes efforcés avec diligence, par le biais des institutions compétentes établies par la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, à veiller à ce que les activités menées dans la zone située dans l'océan Pacifique soient gérées de manière appropriée pour le bénéfice de l'humanité.

Pour la première fois, les Tonga ont postulé à un siège dans l'organe compétent établi par la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, le Conseil de l'Autorité internationale des fonds marins, et ont été élus par acclamation par ses États membres. Cette année, les Tonga ont promulgué une législation sur les activités d'exploitation des fonds marins à l'intérieur de la juridiction des Tonga, en vertu des dispositions de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Nous nous sommes associés à nos voisins des îles du Pacifique pour appuyer l'appel en faveur de l'ouverture de négociations en septembre 2015 sur un accord international au titre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer sur la gestion et la conservation de l'océan et de ses ressources, tant à l'intérieur de notre juridiction nationale qu'au-delà.

Les Tonga se félicitent de l'initiative récente prise par le Secrétaire général de tenir le Sommet sur le climat au cours duquel les dirigeants du monde ont fait des déclarations audacieuses sur l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation. Soucieux de maintenir la coopération internationale, nous soutenons l'appel urgent lancé aux États pour qu'ils traitent des effets négatifs des changements climatiques. Notre réponse collective dépendra du résultat des négociations tenues actuellement par le biais de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Néanmoins, cette réponse devrait reposer sur les principes d'équité et de responsabilité commune mais différenciée, comme cela est inscrit dans la Convention. Il faudra respecter pleinement les principes et l'objectif général adoptés par la Convention pour remédier efficacement à la menace posée par les changements climatiques et en venir à bout pour le bien de l'humanité.

Selon le Global Risks Report 2013, les Tonga sont le deuxième pays le plus vulnérable aux catastrophes naturelles, une vulnérabilité illustrée par le premier cyclone de catégorie 5 qui nous a frappés plus tôt cette année et qui a dévasté nos îles centrales, forcé le déplacement de milliers de personnes et causé des millions de dollars de dommages. Mais heureusement, il n'a fait qu'une victime. Aujourd'hui, ces mêmes îles centrales connaissent une sécheresse inhabituelle pour la saison. Les Tonga ont adopté une approche globale, par le biais de leur plan d'action national mixte sur l'adaptation aux changements climatiques et la gestion des risques de catastrophes, afin de jeter les bases qui permettront de mettre en place les mesures d'adaptation. Pour ce qui est de l'atténuation, nous réduisons

progressivement notre consommation de combustibles fossiles.

Les Tonga saluent la tenue de la réunion de haut niveau sur la lutte contre les changements climatiques, et voudraient rappeler ici que les États insulaires du Pacifique ont été parmi les premiers à avertir des conséquences des changements climatiques sur la sécurité tant au niveau régional que mondial. À cet égard, nous appuyons la demande faite au Conseil de sécurité de revoir sa position et de reconnaître les liens qui existent entre les cchangements climatiques et la paix et la sécurité internationales. Nous appuyons également l'appel lancé au Secrétaire général, lui demandant de nommer un représentant spécial sur le climat et la sécurité chargé de faire des recherches sur ces liens et d'en faire rapport aux États Membres.

Les Tonga s'associent aux États Membres qui réclament que l'on dépasse le stade de la rhétorique et que l'on s'attache véritablement à réformer le Conseil de sécurité au travers d'un processus intergouvernemental visant à le rendre plus représentatif et plus inclusif. Nous appuyons également la demande faite par les chefs d'État et de gouvernement dans le Document final du Sommet mondial de 2005 (résolution 55/2), à savoir que ses objectifs portent également sur la tâche importante de la revitalisation de l'Assemblée générale. Ce processus général de réforme doit se poursuivre dans un souci d'accroître l'efficacité, la représentativité et la transparence dans l'ensemble du système des Nations Unies, ce qui permettrait à cette grande institution d'être mieux préparée à faire face aux réalités contemporaines.

Enfin, pour que les générations futures vivent dans un monde meilleur, nous devons œuvrer de manière harmonieuse à nous acquitter de nos responsabilités et demander au Tout-Puissant de nous guider dans nos épreuves.

Le Président (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier S.M. le Roi des Tonga de l'allocution qu'il vient de prononcer.

S. M. le Roi Tupou VI, Roi du Royaume des Tonga, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

## Allocution de M. Ibrahim Boubacar Keita, Président de la République du Mali

Le Président (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Mali. M. Ibrahim Boubacar Keita, Président de la République du Mali, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (parle en anglais): Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Ibrahim Boubacar Keita, Président de la République du Mali, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Keita: Monsieur le Président, j'ai le grand plaisir de vous adresser les chaleureuses félicitations de la délégation malienne pour votre brillante élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session. L'unanimité faite autour de votre personne, le 11 juin dernier, honore votre pays, l'Ouganda, et constitue un motif de fierté légitime pour toute l'Afrique. Je voudrais vous assurer de notre soutien total pour le succès de vos nouvelles fonctions, et par la même occasion, féliciter votre prédécesseur, l'Ambassadeur John William Ashe, qui a abattu un travail remarquable au cours de son mandat. Qu'il me soit également permis de saluer le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour son engagement constant en faveur de la résolution de la crise malienne, et pour les efforts louables qu'il ne cesse de déployer en faveur de la paix, de la sécurité et du développement dans l'ensemble du monde.

Monsieur le Président, vous avez fait une œuvre utile et le choix de la continuité en proposant comme thème central de la soixante-neuvième session la question « Élaborer et concrétiser un programme de développement porteur de transformation pour l'après-2015 ». Je vous en félicite. En effet, vous vous souviendrez que dès la Conférence des Nations Unies sur le développement durable de 2012, l'Organisation s'est engagée dans différents processus intergouvernementaux afin de réaliser le mot d'ordre « L'avenir que nous voulons ».

À Rio de Janeiro, les États Membres de l'ONU ont fait le pari d'offrir un monde meilleur aux générations actuelles et futures. Pour concrétiser cet engagement noble, ambitieux et légitime, un leadership solide, une volonté politique ferme, une détermination constante et une perspicacité dans l'effort seront nécessaires, afin d'assurer une intégration équilibrée des trois piliers essentiels du développement durable, à savoir les dimensions sociale, économique et environnementale. Ce que nous avons entendu ces jours-ci nous laisse penser que c'est faisable. Toutefois, au moment où nous

14-55127 3/**57** 

entamons déjà la phase de conception du programme transformateur pour l'après-2015, il reste une tâche cruciale à achever. Ma délégation voudrait souligner à l'attention de l'Assemblée générale la nécessité de veiller à la complète exécution des engagements importants pris antérieurement. Aussi souhaiterions-nous qu'un véritable plaidoyer soit fait en faveur de l'accélération de la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). En résumé, je voudrais réitérer que le Mali adhère au thème central de la présente session, qui est pertinent, grâce à son approche inclusive, universelle, ambitieuse et transformatrice. Ce thème intègre non seulement toutes les composantes essentielles des OMD en souffrance, mais encore, des objectifs de développement durable qui seront arrêtés sur la base d'un processus intergouvernemental transparent.

À l'instar des autres délégations, africaines et non africaines, qui m'ont précédé, je demeure convaincu que l'élimination de la pauvreté à l'horizon 2030 devrait être l'une des cibles prioritaires des engagements du programme de développement de l'après-2015 que nous aurons à adopter. Fort opportunément, la contribution de l'Afrique au processus en cours se trouve déjà formalisée dans la Position commune africaine sur le programme de développement pour l'après-2015, adoptée au sommet de l'Union africaine tenu à Malabo en juin dernier. Cette Position commune fait de la durabilité sociale, économique et environnementale la clef de voûte de la politique de développement du continent. Cette dernière s'articule autour de piliers essentiels tels que la transformation économique structurelle et une croissance sans laissés pour compte, la science, la technologie et l'innovation, le développement axé sur l'être humain, la viabilité environnementale, la gestion des ressources naturelles et des risques de catastrophes naturelles, ainsi que la paix et la sécurité. Tout naturellement, nous soutenons avec force cette position africaine, dont la pertinence et la légitimité se passent de commentaires. Aussi voudrais-je lancer un appel pressant à la communauté internationale afin qu'elle soutienne un examen diligent de la Position commune de l'Afrique. Les préoccupations du continent y sont inscrites et elles ont été identifiées à la suite d'un processus conduit avec soin et minutie.

Alors que l'échéance de 2015 est presque à nos portes, l'Afrique se trouve confrontée à la terrible épidémie de la fièvre à virus Ebola qui sévit sévèrement, cette fois, en Guinée, en Sierra Leone, au Libéria et dans d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest. L'apparition

fulgurante et l'ampleur de ce nouveau défi ont soumis à rude épreuve tous les systèmes de santé publique déjà en place. Les capacités individuelles de nos États, déjà fragiles et en pleine consolidation, ne suffiront certes pas à y faire face. Nous devrons mutualiser nos moyens, dédoubler nos efforts. Aujourd'hui plus que jamais, il importe d'adopter une stratégie commune face à cette épidémie qui endeuille chaque jour de nombreux foyers. À cet égard, nous saluons l'initiative récente du Secrétaire général, M. Ban Ki-moon. En ces durs moments d'épreuve, qu'il me soit permis d'assurer ces pays frères de notre soutien indéfectible et de notre solidarité agissante. C'est le lieu de féliciter et de remercier l'Organisation des Nations Unies, la France, les États-Unis, la Chine, Cuba et d'autres, qui ont immédiatement réagi par une assistance à court, moyen et long terme, de manière urgente et équilibrée. Les annonces faites jettent des bases solides qui aideront sinon à relever entièrement le défi, tout au moins à en atténuer les effets. Et cela a commencé à avoir des résultats positifs.

L'année dernière, du haut de cette tribune (voir A/68/PV.15), j'annonçais le retour de mon pays, le Mali, parmi les nations libres et démocratiques, avec la ferme détermination d'écrire une nouvelle page de notre histoire nationale. J'annonçais également l'amorce d'un dialogue pour la paix et la réconciliation nationale, conformément aux dispositions pertinentes des résolutions du Conseil de sécurité et de l'Accord préliminaire signé le 18 juin 2013 à Ouagadougou entre le Gouvernement malien et les groupes armés du nord. Depuis cette date, je puis dire que des évolutions significatives ont été enregistrées sur le plan politique et de la sécurité, en matière de rétablissement de l'autorité de l'État, de protection des droits de l'homme, de développement de l'action humanitaire, d'exécution du mandat de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), de coordination des actions de développement et de partenariat avec l'ensemble de la communauté internationale. Dans ce contexte, le Gouvernement malien a engagé une large gamme d'actions couvrant la décentralisation, c'est-à-dire une dévolution encore plus radicale de compétences jusque-là détenues par l'État central, la réconciliation nationale et le vivre ensemble, le développement effectif des régions du nord du Mali, la bonne gouvernance ainsi qu'une lutte résolue contre la corruption et l'impunité.

Participe de cette dynamique l'organisation par le Gouvernement d'une série de rencontres et

d'opportunités de dialogue, dont on peut citer les États généraux de la décentralisation et les Assises nationales sur le nord du Mali. Ces rencontres ont permis de manière inclusive et participative à tous les acteurs nationaux de se mettre ensemble, d'identifier les faiblesses structurelles de notre système politique et institutionnel et de jeter les bases d'une nouvelle gouvernance démocratique. Celle-ci prendra en compte les réalités profondes de notre société, telles que sa diversité ethnique et culturelle, les points forts qui ont permis au peuple malien d'assurer et de maintenir tout au long des siècles, malgré toutes sortes d'aléas de la nature et d'aléas également politiques répétitifs, sa cohésion sociale et sa résilience coutumière, ainsi que l'aspiration fondamentale à l'amélioration continue de ses conditions économiques et sociales.

Aujourd'hui se tissent à Alger, avec la facilitation de l'Algérie, que nous voudrions ici saluer du haut de cette tribune pour tous les efforts qu'elle fait pour aider le Mali, et de la communauté internationale également, les fils du dialogue inclusif intermalien sur une paix globale, et nous pensons et nous espérons qu'il sera soutenable et durable, répondant ainsi aux aspirations profondes de notre peuple. Un premier cycle de pourparlers tenus à Alger du 16 au 24 juillet dernier aura permis d'aboutir à la signature conjointe d'une feuille de route consensuelle et d'une déclaration de cessation des hostilités dans les régions du nord du Mali. Le Gouvernement et les groupes armés du nord du Mali poursuivent depuis cette date les discussions qu'on appelle la deuxième phase, qui doivent conduire à des négociations approfondies pour une vision commune du futur, apporter progressivement une solution durable sur tous les points de divergences de vues, et amorcer la phase finale devant se conclure par un accord de paix, cette fois-ci en terre malienne.

C'est le lieu de remercier, une fois encore, l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Organisation des Nations Unies, l'Union européenne, l'Organisation de la coopération islamique (OCI), l'Algérie, le Burkina Faso, la Mauritanie, le Niger, le Nigéria, la France, la Suisse, et tous les autres que je ne citerai pas mais qui ont également un mérite établi dans les efforts qu'ils mènent inlassablement pour la paix au Mali.

Nous avons également d'autres défis auxquels nous devons apporter des réponses collectives et qui interpellent l'ensemble de la communauté internationale, singulièrement la région qui est nôtre, le Sahel, dont fait partie le Mali. Des attaques terroristes perpétrées notamment en Libye, au Nigéria, au Kenya, en Ouganda, en Tunisie et au Proche-Orient, quoique spatialement disjoints, constituent, en réalité, des menaces graves, les mêmes menaces à la paix et à la sécurité internationales. C'est le lieu de rendre un vibrant hommage à la mémoire de l'otage français Hervé Bourdel, lâchement et sauvagement assassiné récemment en Algérie. Mais le même jour, dans mon pays le Mali, une nouvelle illustration de la barbarie s'est manifestée par la découverte par les populations d'une tête coupée, accrochée au marché du village. Il s'agissait d'un ex-soldat malien qui avait seulement commis le crime de loyauté vis-à-vis du Mali et de son gouvernement.

Nous avons à déplorer le terrorisme, singulièrement celui conduit sous la bannière religieuse. Notre pays, le Mali, connaît l'islam depuis le XI<sup>e</sup> siècle, mais un islam tolérant, un islam modéré, un islam fondé sur des valeurs d'humanisme, un islam d'acceptation de l'autre et du droit à la différence, qui n'a rien à voir avec ce que nous voyons aujourd'hui.

Nous renouvelons ici nos sentiments de profonde gratitude à tous ceux qui se sont mobilisés pour le retour de la paix et de la stabilité dans notre pays. Au nom de la nation malienne reconnaissante, nous nous inclinons devant la mémoire de tous les vaillants soldats et civils, Maliens et venant d'autres pays amis et frères, qui ont payé de leur vie le combat contre l'obscurantisme, le terrorisme et l'extrémisme violent.

Les crises politiques et sécuritaires survenues au Mali en 2012 ont mis en évidence les défis complexes et multiples auxquels doivent faire face tous les pays du Sahel en matière de sécurité, de gouvernance, de protection des droits de l'homme et de développement. Ces défis requièrent une action concertée et diligente de la communauté internationale. Ils doivent faire l'objet d'un traitement global et de mécanismes spécifiques. À cet égard, je me réjouis de l'adoption de ce qu'on a appelé la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, qui propose une approche globale et cohérente visant à trouver des solutions durables aux menaces et autres défis qui assaillent le Sahel.

La première réunion ministérielle pour l'établissement d'une plateforme de coordination de la Stratégie intégrée des Nations unies pour le Sahel s'est tenue à Bamako le 5 novembre 2013, et cette stratégie participe donc de la dynamique dont je viens de parler. À l'issue de cette réunion, les Ministres des affaires

14-55127 5/57

étrangères en charge de la coordination au niveau des pays du Sahel ont convenu de se réunir tous les six mois avec une présidence tournante, qui a été confiée pour les deux premières années à mon pays, le Mali. Dans cette perspective, une deuxième rencontre tenue également à Bamako le 16 mai dernier a abouti à l'adoption de la feuille de route de la présidence malienne, axée notamment sur la coordination des efforts des partenaires et l'appropriation, aux plans national et régional, des différentes initiatives et stratégies pour le Sahel.

Je ne saurais clore ce chapitre sans remercier les partenaires bilatéraux, multilatéraux et les institutions financières qui se sont engagés à soutenir la mise en œuvre des projets et programmes ciblés, dans le cadre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Nos remerciements s'adressent également à l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Sahel, notre chère M<sup>me</sup> Hiroute Guebre Sellassie, et aussi à M. Romano Prodi, pour l'effort qu'il a fait pour rapprocher les points de vue et soutenir au plan international le Mali.

Le Mali demeure fermement attaché aux idéaux de paix et de stabilité aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de nos frontières. C'est pourquoi je me félicite des progrès enregistrés sur la voie de la reconstruction et de la réconciliation nationales dans ce pays frère qu'est la Guinée-Bissau. La bonne tenue des élections présidentielle et législatives consacrent ainsi le rétablissement heureux de l'ordre constitutionnel dans ce pays frère.

S'agissant de la République centrafricaine, le Mali est profondément préoccupé par la détérioration de la situation humanitaire et exprime son soutien à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), dont le déploiement rapide, nous l'espérons, permettra de mettre fin à l'escalade de la violence et de protéger ainsi les populations civiles dans ce pays frère.

Au Moyen-Orient, nous suivons avec une vive inquiétude l'évolution de la situation en Syrie, au Liban et en Iraq, où les offensives du groupe terroriste de l'État islamique d'Iraq et du Levant mettent en péril la souveraineté de ce pays, ainsi que la stabilité de toute la région. Au peuple palestinien frère, nous exprimons notre solidarité agissante et nous continuons à œuvrer pour l'application des résolutions pertinentes des Nations Unies.

Le Mali demeure résolument engagé dans la lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre et pour l'élimination du commerce illicite de ces armes. Pour être efficace, cette lutte devra être menée en synergie. Le cadre de concertation et de coopération aux niveaux régional et international offre une telle opportunité. De même, le Gouvernement du Mali déplore l'érosion du multilatéralisme dans le domaine du désarmement, en particulier la paralysie prolongée dont souffre la Commission du désarmement. Toutefois, il convient de saluer l'adoption par l'Assemblée générale, le 2 avril 2013, du Traité sur le commerce des armes (résolution 67/234), car elle représente une avancée réelle.

Nous notons les négociations intergouvernementales sur la réforme du Conseil de sécurité se poursuivent depuis deux décennies déjà. Les principaux enjeux semblent être la catégorisation de l'appartenance, la question du droit de veto, la représentation régionale, l'augmentation du nombre des membres et les méthodes de travail du Conseil, ainsi que les relations de ce dernier avec l'Assemblée générale. Tous les États membres nous semblent à présent convaincus de la nécessité d'une réforme du cadre institutionnel de l'ONU, en vue d'en renforcer la légitimité et d'en garantir l'efficacité. Par contre, aucune avancée notable n'a été enregistrée dans le cas précis du Conseil de sécurité, nonobstant les appels maintes fois répétés du haut de cette même tribune et les multiples réunions consacrées à la question. L'Afrique, malgré ses 53 États membres sur les 193 que compte l'ONU à ce jour, reste le seul continent à ne pas disposer de siège permanent au Conseil de sécurité. Cette situation jure d'avec les valeurs d'égalité et de justice qui sont les idéaux prônés par l'Organisation.

L'Afrique a dégagé et soumis une position commune qui a été arrêtée à Ezulwini et réaffirmée à Syrte puis lors de plusieurs autres sommets. Cette proposition, une solution juste et réaliste, plaide pour l'octroi au continent africain de deux sièges permanents avec droit de veto et de cinq autres sièges non permanents. Le Conseil, ainsi réformé, reflétera mieux, nous semble-t-il, les réalités géopolitiques du monde actuel et réparera l'injustice historique faite à l'Afrique.

Je voudrais, pour conclure, rappeler que dans ce haut lieu des Nations Unies, nous sommes tous rassemblés, au nom d'un idéal et d'une conscience universelle de paix, de justice et de liberté. Des millions de personnes dans le monde ont placé leur espoir en

l'ONU pour la paix, la sécurité, le développement et la solidarité internationale. Nous n'avons pas le droit de les décevoir. En tant que communauté des nations, nous avons l'obligation et les moyens d'y parvenir par une prise de conscience collective et la sauvegarde de nos valeurs communes. C'est à ce seul prix que nous serions à même de garantir aux générations futures un développement durable qui les préserverait du fléau de la guerre et de la misère.

Le Président (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Mali de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Ibrahim Boubacar Keita, Président de la République du Mali, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

## Allocution de M. Salva Kiir, Président de la République du Soudan du Sud

Le Président (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Soudan du Sud.

M. Salva Kiir, Président de la République du Soudan du Sud, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (parle en anglais): Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Salva Kiir, Président de la République du Soudan du Sud, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Kiir (parle en anglais): Je vous félicite, Monsieur le Président, ainsi que votre pays, l'Ouganda, et le continent africain dans son entier, pour votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session. Ma délégation et moi-même vous assurons de notre plein appui pour cette mission importante. Je tiens aussi à féliciter l'Ambassadeur John Ashe de son succès dans l'exécution de son mandat.

Nous sommes tous liés par notre devoir moral et l'obligation juridique qui nous incombe de relever les défis auxquels le monde fait face aujourd'hui. Nous devons agir de manière solidaire afin de promouvoir la paix et la sécurité mondiales dans l'intérêt de nos nations. Dans ce contexte, j'exhorte les Nations Unies et les chefs d'État et de gouvernement à soutenir les initiatives de paix qui sont actuellement menées dans le monde, en particulier au Moyen-Orient, en République

centrafricaine, en Somalie, au Mali, en République démocratique du Congo et en République du Soudan du Sud. Il nous faut trouver le moyen de mettre fin à ces conflits et à bien d'autres dans le monde, et de faire en sorte que toutes les nations et tous les peuples du monde puissent vivre dans la paix et la sécurité et jouir de leurs droits fondamentaux.

En outre, le Conseil de sécurité doit être renforcé en vue de traiter les nouveaux défis mondiaux. Par conséquent, nous souscrivons à l'appel lancé par les dirigeants africains qui tend à réformer l'organe de manière à ce que l'Afrique et les autres continents y soient dûment représentés, conformément à la Position commune africaine énoncée dans le Consensus d'Ezulwini et la Déclaration de Syrte. Le Conseil en deviendra plus inclusif et tous les continents se verront ainsi offrir la possibilité de participer davantage et plus efficacement à la promotion de la paix et de la sécurité mondiales au profit de la race humaine. Plus important, le Conseil de sécurité pourra de cette façon continuer de remplir le rôle qui lui échoit et sera plus à même d'exécuter son mandat.

Le cheminement de mon peuple qui l'a conduit du conflit à la paix, l'indépendance et la liberté a été coûteux. Il a été émaillé de problèmes tels qu'une marginalisation économique et politique, une guerre prolongée, des catastrophes humanitaires, la perte de millions de vies et une souffrance humaine indescriptible. À l'indépendance, nous avons hérité d'un pays confronté à de multiples difficultés, allant d'institutions nationales faibles à des mécanismes de sécurité insuffisants, en passant par des infrastructures physiques inadéquates et des ressources humaines limitées. Nous savons gré à la communauté internationale pour son aide et pour l'assistance qu'elle continue de nous apporter sur les questions humanitaires et de développement.

Je ne doute pas que le monde suit avec horreur et incrédulité le violent conflit qui a éclaté au Soudan du Sud, le dimanche 15 décembre 2013, à la suite d'un complot fomenté par mon ancien vice-président qui entendait s'emparer de la direction du pays par la force. Sa soif de pouvoir l'a poussé à pécher par impatience. Il ne voulait pas attendre les élections générales prévues en 2015, qui lui auraient permis de solliciter les voix de la population sud-soudanaise, conformément aux dispositions de notre constitution de transition. Le coup d'État manqué et la rébellion qui s'est ensuivie ont coûté la vie à de nombreux innocents, entraîné la destruction de biens et endommagé le tissu social. Toutefois, la

14-55127 **7/57** 

tentative a été déjouée, et le Gouvernement continue de défendre le pays et sa population contre la rébellion.

Le Gouvernement et la population sud-soudanais saisissent l'occasion pour remercier l'ONU, l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et toute la communauté internationale pour la promptitude avec laquelle ils ont agi afin de restaurer la paix et la stabilité dans mon pays. Mon gouvernement affiche une détermination inébranlable à régler le conflit pacifiquement, et mon équipe de négociateurs mène depuis janvier, à Addis-Abeba, en Éthiopie, des pourparlers de paix avec les rebelles, afin de tourner une page sombre de l'histoire de notre jeune pays et, à l'aube d'un nouveau chapitre, d'ouvrir une voie qui nous permettra une nouvelle fois de nous attaquer à la difficile mission du développement socioéconomique, dont notre peuple a un besoin urgent.

Grâce aux efforts dévoués des médiateurs, nous avons été en mesure de signer le 23 janvier un accord sur la cessation des hostilités entre le Gouvernement de la République du Soudan du Sud et l'Armée/Mouvement populaire de libération du Soudan dans l'opposition, et de réaffirmer notre attachement à cet accord le 9 mai. Mon gouvernement a fait la preuve de son engagement ferme à la paix, a honoré sans réserve ces accords et continue de négocier en toute bonne foi afin de trouver une solution pacifique au conflit. Cependant, les rebelles ont violé ces accords à de trop nombreuses reprises et ont refusé de signer le protocole d'accord, un document d'une importance cruciale signé par les chefs d'État et de gouvernement de l'IGAD, dont moi-même, en tant que partie au conflit. Ce document important est à la base du règlement pacifique et sans exclusive de la crise. En conséquence, j'exhorte la communauté internationale à faire en sorte que les rebelles signent le protocole d'accord.

Nous apprécions le fait que la communauté internationale se préoccupe, à juste titre, de la crise humanitaire et des violations des droits de l'homme qui ont découlé du coup d'État raté et de la rébellion. À cet égard, mon gouvernement a ordonné qu'une enquête soit menée sur ces violations et a également accepté de coopérer avec la Commission d'enquête mise en place par l'Union africaine pour faire la lumière sur les allégations de violations des droits de l'homme. Nous sommes déterminés à faire en sorte que ceux qui seront jugés responsables soient traduits en justice, car nous ne tolérerons l'impunité en aucune circonstance.

Mon gouvernement a récemment donné force de loi aux dispositions légales garantissant la liberté d'expression dans les médias. Il a également ratifié trois conventions fondamentales des Nations Unies : la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes; la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et son premier Protocole facultatif; et la Convention relative aux droits de l'enfant, ainsi que son Protocole facultatif concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés et son Protocole facultatif concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants. Ce sont là autant de mesures positives prises pour éliminer certaines préoccupations.

Le conflit au Soudan du Sud n'est rien de plus qu'une lutte politique pour conquérir le pouvoir et non un conflit ethnique, comme cela a été dit. Les citoyens déplacés par le conflit, en particulier dans les trois États du Jonglei, de l'Unité et du Haut-Nil, ont cherché refuge dans les États voisins des Lacs, de Warrap, de l'Équatoria central et de l'Équatoria oriental, ainsi que dans les pays voisins. Ces victimes innocentes du conflit nécessitent et méritent une aide humanitaire d'urgence. Nous remercions donc les Nations Unies, le Gouvernement norvégien et les parties prenantes d'avoir organisé la conférence des donateurs à Oslo (Norvège), en mai, pour répondre à nos besoins humanitaires. Nous sommes également profondément reconnaissants et très favorables à la réunion ministérielle de haut niveau sur le Soudan du Sud, que l'ONU a organisée le 25 septembre en marge de la soixante-neuvième session de l'Assemblée et durant laquelle un certain nombre de donateurs ont promis leur appui. Mon gouvernement est pleinement déterminé à permettre l'accès humanitaire et a pris les mesures nécessaires pour faciliter cet accès aux organisations humanitaires.

Les conflits qui sévissent dans nos deux pays, le Soudan du Sud et le Soudan, tendent à être interdépendants. C'est pourquoi la République du Soudan du Sud va intensifier ses efforts afin de renforcer ses relations avec la République du Soudan. Notre pétrole traverse le territoire du Soudan. Dans un esprit de coopération, mon Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale va bientôt accroître le rythme de ses déplacements conjoints avec son homologue soudanais dans des pays où ils plaideront en faveur de l'allègement et de l'annulation de la dette extérieure du Soudan, comme cela a été convenu dans l'Accord de coopération entre la République du Soudan

et la République du Soudan du Sud. Certaines questions relatives à l'Accord de paix global sont encore en suspens, notamment celle du statut définitif d'Abyei. La République du Soudan du Sud et le Soudan se penchent sur ces questions avec les membres de l'équipe de médiateurs du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine et avec nos autres partenaires, afin de trouver un règlement amiable pacifique avec le Soudan. Je suis déterminé à régler les questions en suspens, et je suis en contact direct avec le Président soudanais, Omer Al-Bashir, afin de les régler par le dialogue.

Par ailleurs, mon gouvernement et le peuple sudsoudanais tiennent à faire part de leur appréciation et à remercier les pays qui ont exprimé leur appui au règlement pacifique du conflit dans mon pays, en particulier les États-Unis d'Amérique, la Chine, l'Égypte, l'Afrique du Sud, le Soudan, le Kenya, l'Ouganda, l'Éthiopie, la Norvège, le Congo et la Namibie, ainsi que de nombreux autres.

Mon gouvernement collabore avec la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et les autres parties prenantes, comme les chefs de communauté, les partis politiques, et les organisations confessionnelles et de la société civile, pour nouer des liens de confiance avec les personnes déplacées dans les camps de la MINUSS et les encourager à réintégrer leurs foyers dans les zones qu'ils occupaient avant le conflit et à reprendre une vie normale. S'agissant de la coopération avec la MINUSS, mon gouvernement tient à faire part de ses préoccupations au sujet du mandat le plus récent de la Mission, lequel a de graves implications quant à l'acheminement des services à mon peuple. Je note en particulier que le nouveau mandat n'autorise pas la MINUSS à répondre aux demandes d'assistance émanant des partenaires au niveau national, des États ou local pour d'importantes activités relatives au renforcement des capacités, à la consolidation de la paix, au programme de désarmement, démobilisation et réintégration, à la réforme du secteur de la sécurité, au relèvement et au développement.

Nonobstant le fait que les activités que je viens de mentionner sont d'une importance capitale pour le Soudan du Sud, nous sommes intimement persuadés que l'objectif principal de la MINUSS est avant tout de promouvoir la paix et la réconciliation. Nous demandons humblement au Conseil de sécurité de revoir sa décision au moment du renouvellement du mandat de la MINUSS, au mois de novembre. Par ailleurs, nous

invitons vivement la MINUSS à réorienter ses activités relatives au mandat de protection des civils et à passer de la protection par la présence à la protection par l'action. C'est un point très important, car la présence de contingents qui n'agissent pas ne contribue en rien à sauver la population civile. Il est indispensable qu'ils passent à l'action. Ils doivent en outre encourager ceux qui vivent dans les camps de la MINUSS à rentrer chez eux. La MINUSS doit protéger les civils sur leurs lieux de vie, et non dans des camps, car notre pays est immense – plus grand que la France.

La présente session a pour thème « Élaborer et concrétiser un programme de développement porteur de transformation pour l'après-2015 ». Il n'est pas surprenant que la République du Soudan du Sud, pays vieux de seulement trois ans et qui est confronté à de multiples défis, ne parviendra pas à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Nous félicitons le Secrétaire général et le Groupe de travail d'avoir coordonné les discussions sur les 17 objectifs de développement durable qui formeront le programme de développement mondial pour l'après-2015. Il est essentiel que les objectifs de développement durable axent les efforts des pays sur la réduction de la pauvreté; l'élimination de la faim et la sécurité alimentaire; le règlement des problèmes de santé, en particulier ceux touchant les femmes et les enfants; la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles; la recherche de solutions aux questions d'accès, d'équité et de qualité en matière d'éducation; et la lutte contre le chômage des jeunes.

Nous sommes fermement convaincus que la réalisation des objectifs de développement durable passe par un partenariat solide et durable, une collaboration et une coordination aux niveaux international, régional et national, et un rôle de chef de file de la part de l'ONU. Pour notre part, nous ne ménagerons aucun effort et travaillerons de concert avec la communauté internationale et avec nos partenaires du New Deal pour l'engagement dans les États fragiles, en tant que membre du Groupe g7+ des États fragiles, en vue d'atteindre les nouveaux objectifs de développement.

Je saisis cette occasion pour exprimer notre solidarité et notre appui aux victimes du virus Ebola dans la région de l'Afrique de l'Ouest, et en particulier au Libéria, en Guinée et en Sierra Leone. Nous saluons le rôle de fer de lance joué par les États-Unis d'Amérique pour aider le continent à combattre le virus. Il est capital

14-55127 **9/57** 

que les objectifs de développement durable prennent en considération ces menaces sanitaires mondiales.

La République du Soudan du Sud condamne énergiquement toutes les formes de terrorisme, y compris la piraterie, qui est devenue une menace à la paix et à la sécurité internationales.

Les changements climatiques sont désormais reconnus comme une menace mondiale majeure, susceptible de détruire la planète Terre et l'humanité tout entière. Je félicite le Secrétaire général d'avoir convoqué le récent sommet sur le climat pour attirer l'attention sur ce problème mondial, et j'invite instamment tous les membres de l'Assemblée à répondre à son appel et à prendre des mesures audacieuses. Il me plaît de constater que les objectifs de développement durable intègrent les questions environnementales qui préoccupent la communauté internationale, et j'espère que le sommet sur le climat qui se tiendra à Paris en décembre 2015 aboutira à un accord sur un nouveau cadre juridique mondial pour la lutte contre les changements climatiques. Nous devons gagner la course contre la montre pour sauver notre planète et l'humanité avant qu'il ne soit trop tard. Pour faire écho à M<sup>me</sup> Graça Machel, la lutte contre les changements climatiques requiert de nous tous leadership, courage et ambition. Agissons de manière solidaire pour créer l'avenir que nous voulons.

Enfin, je réaffirme ma volonté de ramener la paix au peuple sud-soudanais, de mettre pleinement en œuvre les accords de coopération avec la République du Soudan, d'apporter un appui sans restriction à l'aide humanitaire, de respecter les droits de l'homme, de garantir la gouvernance démocratique dans mon pays, et de renforcer les relations de travail avec la MINUSS et tous les membres de la communauté internationale sans exception. Nous travaillerons à l'unisson pour instaurer un Soudan du Sud sûr, pacifique et prospère.

Nous ne faisons qu'un dans ce monde, que nous soyons forts ou faibles, riches ou pauvres. Alors serronsnous les coudes!

Le Président (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Soudan du Sud de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Salva Kiir, Président de la République du Soudan du Sud, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

## Allocution de S. E. Mme Catherine Samba-Panza, Présidente du Gouvernement de transition de la République centrafricaine

Le Président (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Présidente du Gouvernement de transition de la République centrafricaine.

M<sup>me</sup> Catherine Samba-Panza, Présidente du Gouvernement de transition de la République centrafricaine, est escortée dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (parle en anglais): Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M<sup>me</sup> Catherine Samba-Panza, Présidente du Gouvernement de transition de la République centrafricaine, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

La Présidente Samba-Panza : C'est pour moi un honneur et une légitime fierté de prendre la parole du haut de cette tribune au nom de mon pays, la République centrafricaine, à l'occasion de cette soixante-neuvième session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, notre Organisation commune.

Qu'il me soit permis tout d'abord d'adresser, au nom de la délégation qui m'accompagne ainsi qu'en mon nom propre, mes vives félicitations à M. Sam Kutesa, Ministre des affaires étrangères de la République de l'Ouganda, pour sa brillante élection à la présidence de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale. Mes félicitations vont aussi à l'endroit de M. John Ashe pour avoir présidé avec succès la soixante-huitième session de l'Assemblée générale, session au cours de laquelle la situation de mon pays a été largement débattue et a fait l'objet de différentes résolutions du Conseil de sécurité.

Je tiens à exprimer tout particulièrement au Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, toute ma gratitude et celle du peuple centrafricain pour son dynamisme et son engagement en faveur de mon pays, engagement qui s'est matérialisé par sa visite en avril dernier à Bangui.

C'est surtout le lieu d'adresser solennellement à toute la communauté internationale ici représentée la profonde reconnaissance du peuple centrafricain pour son engagement sans faille et sans relâche en faveur de mon pays en détresse. Cette reconnaissance va précisément à l'endroit des chefs d'État de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique

centrale (CEMAC), de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), de l'Union africaine, de l'Union européenne et de la médiation internationale sous la conduite du Président de la République du Congo, Denis Sassou Nguesso. Cette reconnaissance va également à l'endroit de la France, avec la détermination exemplaire de son président, des États-Unis d'Amérique ainsi que des membres du Groupe de contact international pour la République centrafricaine pour leur soutien sans cesse renouvelé aux autorités de la transition.

La présente session se tient dans un contexte où mon pays connaît toujours une situation préoccupante en matière de sécurité et sur les plans humanitaire et économique, qui nous interpelle tous en tant que membres de la communauté internationale. L'instabilité politique et les conflits internes récurrents depuis plus de deux décennies ont plongé la République centrafricaine dans une situation de vulnérabilité extrême. Depuis décembre 2012, la République centrafricaine est secouée par une des plus graves crises de son histoire. Le peuple centrafricain s'est retrouvé dans une situation dramatique.

Après la démission de mon prédécesseur le 10 janvier 2014, j'ai répondu aux cris de détresse de la population centrafricaine. Mon élection a suscité beaucoup d'espoir au sein de la population de mon pays, qui a accueilli l'élection de la première femme Présidente centrafricaine que je suis comme le signe d'une rupture et d'un nouvel avenir. J'ai alors senti le poids de la responsabilité qui m'incombait désormais et pris la mesure de la situation dont j'ai hérité.

Avec détermination, je me suis immédiatement attaquée à cette situation, avec le soutien de la communauté internationale, conformément à la feuille de route de la transition, dont les principaux axes sont la restauration de la sécurité et la consolidation de la paix, le règlement de la crise humanitaire grave, le rétablissement de l'autorité de l'État sur toute l'étendue du territoire national, la relance des activités économiques, sans oublier la tenue d'élections libres, transparentes et démocratiques. Aujourd'hui, je voudrais me réjouir de ce que mes appels à la communauté internationale pour appuyer les efforts de la transition ne sont pas restés sans réponse. Des appuis multiformes nous ont été apportés grâce auxquels le pire a été évité dans mon pays.

Ces efforts conjugués ont abouti à des avancées perceptibles tant sur le plan de la sécurité que sur les plans humanitaire, économique et politique. En ce qui concerne la sécurité, je voudrais saluer l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 2149 (2014) le 10 avril, autorisant le déploiement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), qui a constitué une réponse forte de la communauté internationale à la crise centrafricaine et qui a abouti, depuis le 15 septembre dernier, au transfert de l'autorité de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine à la MINUSCA. Je tiens à remercier tous les États qui ont mis à la disposition de cette mission leurs contingents ainsi que leurs contributions matérielles et financières.

Nous fondons beaucoup d'espoir sur le déploiement de cette mission, qui devrait contribuer de manière effective et efficace à la sécurisation du pays et au développement durable. Il n'en demeure pas moins que la réussite de cette mission dépendra aussi de l'implication à ses côtés de forces de défense et de sécurité nationales susceptibles de lui apporter un appui mission par leur connaissance du terrain.

Je voudrais solliciter la grande compréhension du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2127 (2013), le comité des sanctions, pour que l'embargo sur les armes en République centrafricaine soit réexaminé. Parallèlement à cela, il est urgent, au sortir du forum de Brazzaville qui a abouti à la signature d'un accord de cessation des hostilités, d'aller au désarmement de tous les groupes armés, à la réforme du secteur de la défense et de la sécurité, et surtout à la mise en œuvre du programme de désarmement, démobilisation et réinsertion. Là aussi, nous aurons besoin de l'appui conséquent de la communauté internationale.

Sur le plan humanitaire, des efforts ont été enregistrés depuis le mois de janvier. À ce jour, le nombre de déplacés est passé de 900 000 à 175 000 personnes, ce qui signifie que 81 % de ces déplacés ont quitté les sites de fortune pour regagner leurs communautés. Malgré cette amélioration, la situation humanitaire, de manière générale, reste préoccupante car tributaire de la sécurité fragile, notamment dans l'arrière-pays.

Les efforts doivent être concentrés sur le retour des 400 000 personnes qui se sont réfugiées dans les pays voisins. De même, les ressources mobilisées à ce jour ne couvrent que 48 % des besoins humanitaires exprimés. Sur ce volet, nous attendons les autres décaissements pour aider au retour des déplacés et des exilés dans leurs foyers habituels.

11/57 11/57

Sur le plan économique, l'économie de la République centrafricaine a été frappée de plein fouet par cette crise profonde. Il en est résulté que le taux de croissance du pays est tombé à -36 % en 2013, le plaçant du coup en récession profonde. Grâce à une diplomatie active, la République centrafricaine a bénéficié des appuis budgétaires d'urgence des pays de la CEMAC et de la CEEAC, d'un accord signé avec le Fonds monétaire international pour la conclusion d'un programme à titre de facilité des crédits rapides, d'appuis budgétaires de la Banque mondiale, de la Banque africaine de Développement, de l'Union européenne ainsi que des accords signés avec la France pour un appui budgétaire. Au-delà des annonces, la mise à disposition effective de ces fonds permettra de relancer les activités économiques et d'engager le pays sur la voie de la croissance. Le Plan d'urgence et de relèvement durable a été conçu pour répondre efficacement à la crise économique, et l'une de nos fortes attentes à l'endroit de la communauté internationale est de nous apporter tout l'appui nécessaire à la mise en œuvre effective de ce plan.

Dans le domaine du dialogue politique et de la réconciliation nationale, afin de permettre le mieux vivre ensemble entre tous les Centrafricains, j'ai toujours mis l'accent sur le désarmement des cœurs et des esprits, en vue d'une véritable réconciliation nationale. Le premier pas ayant été franchi à Brazzaville le 23 juillet 2014, il est désormais question de poursuivre le processus en terre centrafricaine en donnant d'abord l'occasion aux populations à la base de poser leur propre diagnostic de la situation et leur vision de l'avenir du pays et en réunissant ensuite tous les acteurs de la crise autour d'une table pour réfléchir au nouveau pacte républicain de refondation de l'État centrafricain. La République centrafricaine formule le vœu ardent qu'une attention particulière soit accordée à ce processus politique dont la réussite dépendra des moyens conséquents de sa réalisation.

Je voudrais me réjouir de la pertinence du thème qui a été choisi pour l'Assemblée générale de cette année. Ce thème devrait donner lieu à une évaluation des acquis des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et des défis émergents. Il vient à point nommé puisque notre monde est encore secoué par des crises de tout genre en Afrique, au Moyen et Proche Orient, en Asie, en Europe de l'Est et en Amérique latine. La fièvre hémorragique Ebola qui sévit dans la région d'Afrique de l'Ouest avec le risque d'une expansion au-delà de cette région est un autre défi de l'heure à

cause des conséquences économiques et humanitaires néfastes à l'échelle de nombreux pays.

Je voudrais saisir cette tribune pour adresser aux pays frères d'Afrique touchés par ce fléau qui a causé tant de morts, mes sincères condoléances et celles du peuple centrafricain. Également je présente mes condoléances et celles du peuple centrafricain au Président français, François Hollande, et au peuple français pour l'ignoble assassinat d'Hervé Gourdel qui nous a tous émus. Ce lâche assassinat vient opportunément rappeler la nécessité d'une lutte plus accrue contre le terrorisme qui demeure une grande menace pour la planète et un réel obstacle à la promotion de la sécurité et de la paix internationales. La République centrafricaine plaide en faveur d'une plus grande mobilisation de la communauté internationale contre le terrorisme et notamment contre la secte Boko Haram qui opère au Nigéria et au Cameroun non loin des frontières de mon pays et contre l'Armée de résistance du Seigneur qui sévit encore sur le territoire de ce pays.

De la même manière, la République centrafricaine est contre la prolifération des armes légères et de petit calibre qui continuent de faire l'objet d'un commerce illicite et qui alimentent les conflits les plus dramatiques dans le monde. La République centrafricaine se félicite des efforts consentis pour aboutir à la signature du Traité sur le commerce des armes et à l'adoption de la résolution 2117 (2013) du Conseil de Sécurité sur la non-prolifération des armes légères et de petit calibre dont elle attend une application effective sur son territoire.

Liée aux situations de guerre, il y a la question de la justice et des droits de l'homme. Je suis fortement engagée contre l'impunité. La République centrafricaine en tant que partie au Statut de Rome continuera de soutenir les actions de la Cour pénale internationale dans sa lutte contre l'impunité pour les crimes les plus graves qui touchent l'ensemble de la communauté internationale et particulièrement mon pays. Dans ce cadre, la République centrafricaine appuie l'initiative prise par la France et le Mexique en vue de l'allègement de l'utilisation abusive du droit de veto pour les cas de massacres contre les populations civiles, de crimes de guerre et de génocide.

Mon pays s'était engagé à atteindre les OMD en élaborant un document de stratégie de réduction de la pauvreté qui a été mis en œuvre et qui a permis quelques résultats palpables, notamment dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et de l'éducation jusqu'à,

hélas, la survenance des dernières crises qui ont tout remis en cause.

C'est le lieu d'attirer l'attention de la communauté internationale sur les pays enclavés, sans littoral, comme le mien, et d'en appeler à la solidarité internationale pour qu'une aide conséquente leur soit accordée afin d'alléger le poids lié à leur vulnérabilité économique tout en facilitant la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty.

Je voudrais saluer les efforts consentis par la communauté internationale pour estomper les changements climatiques et leurs impacts négatifs sur le monde et encourage fortement tous les pays à ratifier l'Amendement de Doha au Protocole de Kyoto et à reconduire les principes de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques dans le nouvel accord qui sera adopté à Paris en 2015.

La République centrafricaine est contre toutes les velléités de partition et les menaces contre l'intégrité territoriale des nations. À ce titre, elle soutient la position du Royaume du Maroc sur la question du Sahara et ce, conformément aux résolutions 1754 (2007) et 2152 (2014) du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Je ne voudrais pas terminer mon propos sans rendre un hommage appuyé à l'action de l'ONU en faveur de la paix dans le monde. Mais pour finir, je voudrais surtout exprimer ma fierté pour le courage, la grande capacité de résilience du peuple centrafricain et sa détermination à se relever de ces récurrentes crises qui lui ont infligé d'indicibles souffrances.

Vive l'Organisation des Nations Unies et vive la solidarité internationale pour que règnent la sécurité et la paix dans le monde.

Le Président (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Présidente du Gouvernement de transition de la République centrafricaine de l'allocution qu'elle vient de prononcer.

M<sup>me</sup> Catherine Samba-Panza, Présidente du Gouvernement de transition de la République centrafricaine, est escortée hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 8 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

Allocution de M. Prosper Bazombanza, Vice-Président de la République du Burundi Le Président (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Prosper Bazombanza, Vice-Président de la République du Burundi.

> S. E. M. Prosper Bazombanza, Vice-Président de la République du Burundi, est escorté à la tribune.

Le Président (parle en anglais) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Prosper Bazombanza, Vice-Président de la République du Burundi, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Bazombanza (Burundi) : Je voudrais avant tout exprimer, au nom du Président de la République du Burundi, S. E. M. Pierre Nkurunziza, et au nom du peuple burundais dans son ensemble, toutes nos félicitations à S. E. M. Sam Kahamba Kutesa, fils d'Afrique, pour sa brillante élection unanime, le 11 juin, comme Président de la présente session de l'Assemblée générale. Je salue également le travail remarquable de S. E. M. John Ashe qui a présidé la soixante-huitième session l'Assemblée, qu'il a clôturée dans cette salle nouvellement rénovée. Je profite également de cette heureuse opportunité pour réitérer notre confiance à S. E. M. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'Organisation, pour les efforts inlassables qu'il déploie sans cesse pour améliorer son fonctionnement et pour les résultats atteints dans un contexte socioéconomique particulièrement difficile.

En ce moment important de rencontre de délégations venant de divers horizons, nous tenons d'emblée à livrer notre appréciation positive concernant le thème choisi pour cette soixante-neuvième session qui est, je le rappelle, « Élaborer et concrétiser un programme de développement porteur de transformation pour l'après-2015 ». Il s'agit d'un thème qui vient à point nommé d'autant plus qu'on s'approche lentement mais sûrement et inexorablement de l'année butoir pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

En outre, je salue d'ores et déjà, les priorités que vous avez tracées, Monsieur le Président, et qui sont axées sur l'élimination de la pauvreté et de la faim, la promotion d'une croissance économique soutenue et sans exclusive. Comme l'indiquent les auteurs du rapport du Groupe de personnalités de haut niveau chargé d'étudier le programme de développement pour l'après-2015, le thème choisi et les priorités qui sont les vôtres sont à la fois ambitieux et pragmatiques. En effet,

14-55127 13/**57** 

le rapport fait état de consultations intenses dans toutes les régions et dans beaucoup de secteurs surtout auprès des personnes vivant dans la pauvreté. Cette même équipe nourrit l'espoir que notre génération sera à même de conduire les transformations nécessaires pour mettre fin à la pauvreté qui terrasse les populations réparties à travers les différentes parties de notre planète.

Il convient donc de souligner que quelque ambitieuses que puissent être les recommandations dudit groupe, il reste qu'elles tiennent compte également des réalités de terrain et que les réorientations transformatrices liées aux objectifs et aux cibles indicatifs résultant des consultations tenues auprès de 5 000 organisations de la société civile, de 250 dirigeants de grandes entreprises et des communautés scientifique et universitaire, en plus des consultations nationales, régionales et internationales, peuvent contribuer à la réduction de la faim et de la pauvreté dans le monde en générant une croissance économique tangible qui serait répartie équitablement pour réaliser le bien-être recherché.

Les objectifs du Millénaire pour le développement ont constitué un pacte de solidarité mondial pour le progrès socioéconomique de nos pays. Le Burundi, comme d'autres États en Afrique et ailleurs, a un profond respect pour lesdits objectifs. En effet, comme le fait remarquer à juste titre le groupe susmentionné, la réduction la plus rapide de la pauvreté depuis que le monde existe a été observée au cours des 13 années qui ont suivi l'entrée dans le nouveau millénaire. Le même Groupe précise que le nombre de personnes vivant avec 1,25 dollar par jour a diminué, que le taux de mortalité infantile a diminué de 30 % depuis la Déclaration du Millénaire en 2000 (résolution 55/2) et que les décès imputables au paludisme se sont réduits d'un quart.

Bien qu'il faille faire remarquer que tous les pays ne sont pas logés à la même enseigne pour ce qui concerne les progrès enregistrés, il reste que le Burundi partage l'idée qu'il serait erroné d'abandonner ces objectifs du Millénaire pour le développement et de remettre le compteur à zéro. Il faudrait bien au contraire poursuivre les réformes qui ont généré ces progrès sans précédent qui découlent, à n'en pas douter, de l'amélioration des politiques et d'un engagement à l'échelle mondiale en faveur des objectifs du Millénaire pour le développement. Il faut donc absolument les capitaliser pour en tirer davantage profit. Nous souscrivons donc aux autres priorités annoncées, à savoir l'adoption du

programme de développement pour l'après-2015, le renforcement du mutualisme, les réformes de l'ONU ainsi que le renforcement du partenariat entre l'ONU et les différents organismes.

Même s'il paraît aujourd'hui évident que le Burundi n'atteindra pas de façon optimale tous les objectifs fixés, il importe de souligner qu'il a accompli des progrès indéniables dans les domaines de l'éducation et de la santé grâce notamment aux mesures de gratuité de la scolarité et des soins médicaux pour les enfants de moins de 5 ans et les mères qui accouchent. En effet, à côté des 3 000 classes et des nombreux centres de santé construits au cours des dernières années, des résultats positifs ont également été enregistrés dans d'autres secteurs.

Ainsi dans le domaine de l'éducation, il sied de souligner que de nombreux petits Burundais et de nombreuses petites Burundaises qui, hier, n'avaient pas accès à l'école, s'y rendent aujourd'hui. Pour ce qui concerne la santé, nous avons également réduit la mortalité infantile et maternelle. Nous travaillons à la stabilisation de la prévalence du VIH-sida et de sa létalité en nous inscrivant dans la logique des orientations du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Nous en avons donné l'état des lieux à la soixante-huitième session de l'Assemblée, et nous avons fait de même pour la réduction des décès liés au paludisme.

Sur le plan politique, comme nous l'avons indiqué à la soixante-huitième session, le Burundi poursuit le processus engagé depuis des mois déjà pour la tenue des prochaines élections présidentielle et générales prévues à partir du mois de mai 2015. À ce propos, il importe de préciser qu'après les élections successives réussies de 2005 et de 2010, avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies et des autres partenaires, toute la classe politique, par l'intermédiaire des dirigeants des partis politiques agréés, et les autres parties prenantes sont convenus, au mois de mars 2013, d'une feuille de route qui doit justement conduire aux prochaines élections.

À ce propos, il faut ajouter ici que, suite à la mise en place de cet instrument extrêmement précieux qui devrait aider les partis politiques burundais à assurer la tenue d'élections transparentes, libres et démocratiques, le code électoral a été adopté, par consensus, par le Parlement burundais et promulgué ensuite par le Chef de l'État conformément aux dispositions de notre Constitution, qui est une émanation de l'Accord d'Arusha de 2000 auquel le Burundi attache une très

grande importance. En outre, le calendrier électoral a été annoncé en juin par la Commission électorale nationale indépendante, elle-même mise en place après consultations et accord des acteurs politiques impliqués en la matière.

Nous disons donc ici que les choses avancent et avancent bien dans notre pays. Je voudrais aussi réaffirmer haut et fort le mot d'ordre du Chef de l'État, S. E. M. Pierre Nkurunziza, lorsqu'il répète souvent que les élections de 2015 vont se dérouler dans de meilleures conditions que les élections précédentes et que la réussite sera totale. Le peuple burundais a trop souffert des violences qui ont endeuillé de nombreuses familles de telle sorte qu'on ne peut plus se permettre de retomber dans les errements du passé. En effet, au Burundi, nous avons pris l'engagement ferme d'enterrer définitivement la hache de guerre. C'est la raison pour laquelle nous faisons nôtres les propos de l'ancien homme politique indien, le mahatma Gandhi, lorsqu'il disait : « Je m'oppose à la violence parce qu'elle semble produire le bien, mais le bien qui en résulte n'est que transitoire tandis que le mal produit, lui, est permanent »

Au niveau de la bonne gouvernance, ma délégation voudrait revenir sur les institutions mises en place au cours de la présente législature. À ce propos, les outils d'amélioration de la bonne gouvernance sont notamment la Commission nationale indépendante des droits de l'homme et la mise en place de l'institution de l'Ombudsman, dont les prestations sont estimées satisfaisantes par beaucoup de nos compatriotes. Dans ce même registre, une stratégie nationale de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption pour 2011-2015 a été adoptée et est en train d'être mise en œuvre.

Bien entendu, on est loin d'atteindre les résultats escomptés. Mais il s'agit là, au Burundi comme ailleurs, d'une œuvre de longue haleine. Ce qui est important c'est qu'il y a la volonté politique d'aller toujours de l'avant et de réussir, à terme, le pari de la tolérance zéro en la matière. Aussi, des contrats de performance ontils été signés, et par les membres du Gouvernement et par les hauts cadres de l'État, dans le but d'améliorer le fonctionnement de notre administration. De même, la mise en place de l'Óffice burundais des recettes a amélioré les recettes de l'État et réduit la corruption qui était jadis notablement une pratique fréquente dans notre administration fiscale et les milieux d'affaires. Ici aussi, il faut indiquer que la perfection n'est pas encore à notre

portée, mais qu'il y a la détermination et la volonté d'en découdre définitivement avec le fléau de la corruption.

Quant à la Commission Vérité et réconciliation, prévu par l'Accord de paix et de réconciliation d'Arusha pour le Burundi, la loi y relative a été déjà votée par le Parlement. Et des consultations sont en cours pour l'élection de ses 11 commissaires, étant entendu que le dépôt des candidatures a été clôturé au mois de juillet et qu'une Commission ad hoc chargée de la sélection des candidats vient d'être mise en place par consensus général.

Concernant la participation des femmes à la vie politique, nous avons renforcé le nombre de femmes dans les institutions du pays, allant même au-delà des dispositions constitutionnelles en la matière. Nous avons donné les chiffres y relatifs dans l'allocution prononcée par la délégation burundaise l'an dernier.

En ce qui a trait au programme de consolidation de la paix au Burundi, les mécanismes de coordination, comme le groupe de coordination des partenaires, tiennent leurs réunions dans le cadre des structures appropriées telles que les groupes sectoriels, les forums stratégiques et les forums politiques. Il en est d'ailleurs de même pour la coordination de l'aide pour laquelle le Burundi a adopté les mêmes structures.

Il est également prévu que le mandat du Bureau des Nations Unies au Burundi se termine le 31 décembre pour transférer ses responsabilités à une équipe de pays des Nations Unies au Burundi et, à sous ce rapport, les préparatifs y relatifs vont bon train. À ce sujet, un programme conjoint de transition a été présenté à l'organe habilité, le 14 mai, dans l'enceinte du Bureau des Nations Unies au Burundi. Aussi, un comité de pilotage conjoint et une équipe technique de transition ont été mis en place et sont aujourd'hui fonctionnels quant au mandat qui leur revient.

Enfin, il est prévu, dans ce même registre de la consolidation de la paix, une troisième phase de ce programme pour la période 2014-2016, qui entrera en vigueur dès que l'opération aura commencé. Les thèmes retenus au niveau de ce programme ont été déjà adoptés par les instances compétentes.

Au plan économique, le Burundi a tenu deux conférences sectorielles sur les domaines prioritaires, l'une en juillet 2013 et l'autre en octobre 2013. Le but de ces réunions était de voir ensemble, avec les partenaires bilatéraux, les moyens de mettre en œuvre les engagements pris par les uns et les autres

14-55127 **15/57** 

lors de la Conférence des partenaires tenue à Genève en octobre 2012. Les domaines jugés prioritaires susmentionnés ont été tirés de deux instruments stratégiques, à savoir la Vision Burundi 2025 et le Cadre stratégique de croissance et de lutte contre la pauvreté, deuxième génération.

Concernant le premier instrument, il s'agit d'un instrument de planification du développement à long terme qui projette l'image du Burundi d'ici à 2025 et qui doit guider les politiques et les stratégies en matière de développement durable, dans la perspective de satisfaire les besoins des générations actuelles sans entraver ou compromettre les générations futures. S'agissant du deuxième instrument, relatif au Cadre stratégique de croissance et de lutte contre la pauvreté, deuxième génération, il prend ancrage dans la Vision 2025 et représente le cadre fédérateur de toutes les politiques sectorielles et multisectorielles devant décliner en projets et programmes les piliers stratégiques de la Vision Burundi 2025.

Les résultats obtenus dans le domaine économique sont plutôt mitigés. C'est la raison pour laquelle le Gouvernement voudrait lancer à nouveau, du haut de cette tribune, un appel pressant à l'endroit des partenaires représentés ici pour qu'ils honorent les engagements pris lors de la Conférence de Genève en 2012.

Concernant le programme de développement du Burundi post-2015, les domaines ci-après ont été retenus : premièrement, la gouvernance, les inégalités, les conflits et la fragilité; deuxièmement, la croissance économique et l'emploi; troisièmement, l'énergie, l'eau et la durabilité de l'environnement; quatrièmement, l'accès aux services sociaux de base; et, cinquièmement, la dynamique de la population et la sécurité alimentaire. Le programme que je viens de mentionner est le résultat d'une vaste consultation nationale incluant toutes les couches de la population. À sa lecture, il ressort qu'il s'agit d'un programme qui s'inscrit dans la continuité dans le changement avec un ancrage dans le développement porteur de transformation pour la vie de nos populations, cadrant ainsi au thème retenu pour la présente session de l'Assemblée.

Même si le secteur de l'intégration régionale n'apparaît pas *expressis verbis* dans le programme, je voudrais informer les délégations présentes ici qu'il s'agit d'un domaine auquel le Burundi est sérieusement attaché et qu'il considère comme un secteur fédérateur

de diverses politiques pouvant apporter les réponses appropriées aux défis auxquels notre pays est confronté.

Au niveau international, des conflits continuent de déchirer plusieurs pays et de saper les efforts de développement de nombreux pays. Nous devons mobiliser nos énergies et travailler en synergie en vue d'y mettre fin et d'enrayer des menaces telles que le terrorisme, la criminalité transfrontalière, le trafic de drogue, la traite des êtres humains, et j'en passe. À cet égard, le Burundi s'attelle, autant que faire se peut, à jouer son rôle pour contribuer au maintien de la paix et la sécurité dans le monde.

En effet, le Burundi a été l'un des deux pays d'Afrique et du monde à avoir décidé d'intervenir en Somalie dans le cadre de la mission de l'Union africaine, depuis 2008, et s'évertue encore et toujours à contribuer à la stabilisation de ce pays jusqu'à ce jour. À ce propos, le Burundi est fier des pas franchis vers la normalisation dans ce pays, qui augurent d'un avenir meilleur en Somalie. Il reste que les succès remportés ne doivent pas cacher les énormes défis auxquels ce pays reste confronté. Le Burundi, mon pays, s'est engagé à travailler avec les autres partenaires pour les relever.

Le Burundi a également participé aux opérations de maintien de la paix dans d'autres pays, tels la République centrafricaine, la Côte d'Ivoire, Haïti, le Soudan et la Syrie, pour ne citer que ceux-là.

S'agissant du Mali, grande est notre satisfaction pour le rétablissement de l'intégrité territoriale intervenu dans ce pays et la réussite de l'élection présidentielle qui y a été tenue.

Pour ce qui est du conflit au Moyen-Orient, le Burundi est, comme les autres membres de la communauté internationale, vivement préoccupé par la dégradation de la situation sécuritaire dans cette région observée au cours des dernières semaines. C'est la raison pour laquelle il exhorte toutes les parties à arrêter les attaques armées pour empêcher les pertes en vies humaines et privilégier le règlement négocié de leur différend.

Enfin, pour ce qui est de la crise d'Ebola, tout comme les autres pays africains, nous sommes très préoccupés par la propagation rapide du virus Ebola, tel que cela a été brillamment décrit par plusieurs délégations dans le cadre de la séance tenue le 18 septembre (voir S/PV.7268) au Conseil de sécurité, que nous félicitons d'avoir adopté la résolution 2177 (2014) sur la crise d'Ebola, à l'initiative des États-Unis d'Amérique. Ma

délégation est fière de s'en être portée coauteur, aux côtés de 134 autres États, dans les premières heures de son élaboration.

En qui concerne le Soudan du Sud, nous lançons un appel vibrant à toutes les parties prenantes au conflit, pour qu'elles rompent avec la voie de la violence et règlent leurs différends par la voie du dialogue politique. Parlant justement de ce pays, nous sommes heureux d'annoncer que le Burundi a promis un bataillon d'infanterie de 850 hommes pour aider ce jeune État à restaurer la paix et la sécurité.

Au terme de notre allocution, l'Assemblée aura retenu que le Burundi a fait des progrès en ce qui concerne la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement en général et dans les secteurs de l'éducation et de la santé en particulier. Cependant, en dépit des efforts déployés par mon pays pour accélérer les actions visant à atteindre les engagements pris au Sommet du Millénaire, en 2000, le contexte économique international, et celui du Burundi en particulier, n'a pas été favorable à leur réalisation. Le Gouvernement burundais s'inscrit donc dans cette logique et continuera de travailler au-delà de 2015 et de redoubler d'efforts pour sauvegarder et renforcer les principes et les valeurs contenus dans la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2), qui constitue une fondation solide pour le programme de développement pour l'après-2015.

Le Président (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Vice-Président de la République du Burundi de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Prosper Bazombanza, Vice-Président de la République du Burundi, est escorté de la tribune.

# Allocution de M. Narendra Modi, Premier Ministre de la République de l'Inde

Le Président (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Narendra Modi, Premier Ministre de la République de l'Inde.

> M. Narendra Modi, Premier Ministre de la République de l'Inde, est escorté à la tribune.

Le Président (parle en anglais) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Narendra Modi, Premier Ministre de la République de l'Inde, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**M.** Modi (Inde) (parle en hindi; texte anglais fourni par la délégation) : Je tiens tout d'abord à vous

féliciter, Monsieur le Président, pour votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session.

C'est vraiment un grand honneur pour moi de prendre pour la première fois la parole devant l'Assemblée en tant que Premier Ministre de l'Inde. J'espère que je saurai me montrer à la hauteur des espoirs et des attentes du peuple indien. Je suis également conscient de ce que le monde attend de notre population de 1,25 milliard d'habitants.

Mon pays, l'Inde, abrite un sixième de la population mondiale. Notre pays connaît une transformation économique et sociale d'une ampleur rarement observée dans l'histoire du monde. La vision que chaque pays a du monde est définie par sa civilisation et ses traditions philosophiques. La sagesse ancestrale de l'Inde voit le monde comme une famille, et quand je dis cela, je tiens à faire clairement savoir que chaque pays a sa propre philosophie. Ce n'est pas d'idéologie que je parle; ce que je veux dire c'est qu'en s'inspirant d'une telle philosophie, un pays avance. L'Inde est un pays qui n'a jamais cessé, depuis l'époque védique, de clamer que le monde, le monde entier, était une famille. L'Inde est un pays où, au-delà de la nature, nous communiquons et dialoguons avec la nature. Nous ne luttons jamais contre la nature. Cela est partie intégrante de la vie des Indiens. La raison en est que c'est grâce à cette philosophie que l'Inde va de l'avant. Chaque pays, chaque nation, est façonné par sa civilisation et sa tradition philosophique. L'antique sagesse de l'Inde, comme je l'ai dit, considère que le monde forme une seule famille. L'Inde est un pays qui non seulement défend ses valeurs mais aussi la justice, la dignité, l'égalité des chances et la prospérité dans le monde. Nous avons toujours parlé avec force pour leur défense.

C'est cette idéologie qui fait que nous croyons fermement au multilatéralisme. Aujourd'hui, du haut de cette tribune, je reste également conscient des aspirations et des attentes qui sont placées en cette Assemblée générale. Je suis frappé par la foi sacrée qui nous rassemble. Nous avons créé l'Organisation sur la base de nobles principes et perspectives et de la conviction qu'étant donné que nos avenirs sont liés les uns aux autres, nous devrons œuvrer de concert en faveur de la paix et de la sécurité, des droits de l'homme et du développement économique pour tous. Et nous devons œuvrer ensemble à ces fins. Lorsque cette Organisation, a été créée il n'y avait que 51 pays. Aujourd'hui, 193 drapeaux flottent devant ce bâtiment,

14-55127 **17/57** 

et chaque nouveau pays y entre sur la base des mêmes convictions et attentes.

Au cours des 60 dernières années, nous avons beaucoup accompli. Nous avons mis fin à bien des guerres. Nous avons rétabli et maintenu la paix. Nous avons aidé au développement économique en de nombreux points. Nous avons aidé à la construction d'un avenir pour les enfants pauvres. Nous avons contribué à l'élimination de la faim et nous nous sommes consacré à sauver la planète. Les 69 missions de maintien de la paix des Nations Unies ont fait que le Casque bleu est devenu un symbole de paix dans le monde.

Aujourd'hui, on assiste à une expansion de la démocratie dans le monde. En Afghanistan, la transformation pacifique et démocratique montre que l'aspiration du peuple afghan à la paix finira sans aucun doute par l'emporter sur la violence. On a vu le Népal sortir de la guerre pour aller à la paix et à la démocratie; la jeune démocratie du Bhoutan prospère. Des efforts sont aussi faits en faveur de la démocratie en Afrique de l'Ouest et en Afrique du Nord. Le succès de la Tunisie montre que la démocratie est une voie possible. En Afrique, il y a une nouvelle dynamique de stabilité, de paix et de progrès, et une nouvelle prise de conscience se dessine à l'horizon.

Nous avons vu une prospérité sans précédent en Asie et au-delà, fondée sur une paix et une stabilité consolidées. L'Amérique latine, un continent aux potentialités énormes, se rallie autour de sa quête commune de stabilité et de prospérité et peut s'avérer un important pilier pour la communauté mondiale. L'Inde espère pouvoir compter sur un environnement stable pacifique pour poursuivre son développement. Notre avenir est lié à celui de notre voisinage. Voilà pourquoi, dès le tout premier jour, mon gouvernement a donné la plus haute priorité à la promotion des liens d'amitié et de coopération qui nous lient aux pays voisins.

C'est la même politique que j'adopte avec le Pakistan. Je veux bien entamer des pourparlers bilatéraux sérieux avec le Pakistan en vue de renforcer l'amitié et la coopération dans un climat pacifique, sans l'ombre du terrorisme. Je tiens à avoir des entretiens bilatéraux avec ce pays. Toutefois, il incombe aussi au Pakistan de participer réellement à la création d'un climat approprié en vue de ces entretiens bilatéraux. Soulever cette question dans une enceinte comme celleci n'est peut-être pas la meilleure façon de procéder, et certains affichent leur scepticisme.

Ce que nous voulons aujourd'hui c'est aider les victimes des inondations au Cachemire. En Inde, nous avons organisé de vastes opérations de secours. Nous ne nous sommes pas seulement contentés d'aider le Cachemire nous-mêmes. Nous avons aussi demandé au Pakistan de prêter main forte, puisque les inondations ont frappé aussi ce pays. Nous avons dit au Pakistan que tout comme nous venons en aide aux victimes des inondations en Inde, nous voudrions aussi aider ceux qui se trouvent au Pakistan. C'est ce que nous avons proposé. Nous sommes un pays en développement aux ressources limitées, et malgré cela nous voudrions les partager avec tous ceux qui ont cruellement besoin d'aide.

Aujourd'hui, le monde est le théâtre de tensions et de troubles majeurs. Et s'il n'y a pas de grandes guerres, les tensions et les conflits sont légion. La paix est absente et l'incertitude règne quant à l'avenir. Chaque jour, la pauvreté gagne partout du terrain. La région de l'Asie-Pacifique, qui est en voie d'intégration, est toujours préoccupée par la sécurité maritime, qui est fondamentale pour son avenir. L'Europe affronte de nouvelles menaces de division. En Asie de l'Ouest, les lignes de fracture se creusent et le terrorisme prend de l'ampleur. Dans notre propre région, nous sommes toujours aux prises avec le terrorisme et l'instabilité, menaces auxquelles nous avons été confrontés au cours des 40 dernières années.

Le terrorisme se manifeste aujourd'hui sous de nouvelles formes et de nouveaux noms. Aucun pays, qu'il soit petit ou grand, du Nord, du Sud, de l'Est ou de l'Ouest, n'est à l'abri de ces menaces. Je me rappelle quand j'ai rencontré les dirigeants du monde il y a 20 ans, et que nous avons parlé de terrorisme. Il ne comprenaient pas vraiment le phénomène et estimaient qu'il s'agissait d'un problème de maintien de l'ordre. Aujourd'hui, le monde entier est témoin de la lente propagation du terrorisme tous azimuts.

Déployons-nous vraiment des efforts intégrés au niveau international pour lutter contre ces puissants groupes? Je sais que le terrorisme est un problème très grave à examiner. Même à l'heure actuelle, certains pays offrent l'asile à des terroristes internationaux et considèrent le terrorisme comme un instrument de leur politique. Bon terrorisme contre mauvais terrorisme – voilà ce que nous entendons aujourd'hui. Pour l'heure, notre combat contre le terrorisme pose encore question. Le retour brutal du phénomène en Asie de l'Ouest et son incidence sur les pays proches comme

lointains ont suscité une réaction concertée, dont nous nous félicitons. Néanmoins, tous les États de la région devraient participer à l'éradication du terrorisme si nous voulons remédier à ce fléau. Nous ne saurions trop insister sur ce point.

Les océans, les mers, l'espace et le cyberespace, outre qu'ils contribuent à notre richesse et notre prospérité communes, deviennent de nouveaux théâtres de conflit. Sur les mêmes océans qui servaient jadis à nous relier les uns aux autres, nous entendons aujourd'hui que surviennent des différends. Il fut un temps où l'espace nous semblait receler du potentiel pour nos réalisations. Aujourd'hui, dans le cyberespace, qui nous met en communication dans des domaines importants, de nouveaux dangers se font jour. L'harmonie et la coopération internationales – qui ont présidé à la création de l'ONU - sont à présent plus nécessaires que jamais. Aujourd'hui, nous parlons d'un monde interdépendant, mais sommes-nous devenus plus unis en tant que nations? C'est une question à laquelle nous devons réfléchir.

Pourquoi, alors que nous disposons d'une instance de qualité comme l'ONU, continuons-nous de créer autant de groupes différents? Il y a le Groupe des Quatre, le Groupe des Sept et le Groupe des Vingt – et les nombres ne cessent de changer. Que nous le voulions véritablement ou non, nous en devenons membres, et l'Inde n'échappe pas à la règle. N'est-il pas temps d'aller de l'avant et de renoncer à ces groupes? Au moment où l'ONU célèbre son soixante-dixième anniversaire, comment pouvons-nous instaurer un climat de « Groupe de Tous »? Comment l'Assemblée générale peut-elle créer l'occasion de régler tous nos problèmes? Comment faire pour que les gens commencent à être plus confiants? Comment pouvons-nous devenir moins animés par l'esprit de compétition? Nous parlons d'unité, mais nous divisons tout en différentes parties. Sommes-nous capables de nous en empêcher?

D'un côté, nous affirmons que nos politiques sont mutuellement liées; de l'autre, nous pensons en termes de gains à somme nulle. Nous croyons que si les autres tirent un profit, alors nous-mêmes sommes perdants. Qui reçoit les dividendes et qui subit la perte? C'est ce que nous paraissons chercher à évaluer. Les pessimistes sont des cyniques. Comme eux, nous sommes enclins à déclarer que rien ne changera. Il est facile d'agir en cynique et de dire que rien ne changera. Toutefois, ce faisant, nous prenons le risque de nous dérober à nos

responsabilités et de mettre en danger notre avenir collectif.

Nous devons faire cause commune pour nous préparer à répondre aux besoins de notre temps. Il nous faut réellement œuvrer à la paix mondiale. Un pays ou un groupe de pays ne peut à lui seul fixer la marche du monde ou la teneur de ses politiques. Il est impératif d'assurer une participation et un partenariat véritables sur le plan international. Nous devrions essayer de promouvoir le dialogue constructif et la coopération entre les pays. Nos efforts doivent commencer à l'ONU.

Il importe d'améliorer le Conseil de sécurité pour le rendre plus démocratique et participatif. Des institutions fondées sur les impératifs du XX<sup>e</sup> siècle ne sauraient être efficaces au XXI<sup>e</sup> siècle. Elles ont toutes les chances d'être dénuées de pertinence. J'insiste sur le fait que les politiques et règles que nous avons élaborées au XX<sup>e</sup> siècle peuvent se révéler dépassées. Le monde change à toute vitesse. Il est par conséquent essentiel que nous procédions à des adaptations et des reformulations, en accord avec l'époque, ce qui suppose d'apporter les modifications nécessaires et d'introduire de nouvelles idées. Ce n'est qu'une fois que nous l'aurons fait que nous pourrons prétendre à la pertinence.

Nous devrions mettre de côté nos différends et produire un effort international concerté pour combattre le terrorisme et l'extrémisme. À cette fin, il conviendrait que nous adoptions une convention générale sur le terrorisme international. Nous aurions déjà dû y pourvoir il y a bien longtemps. Notre force combinée dans la lutte contre le terrorisme devrait être reflétée dans cette convention. Notre pays, qui a subi tant d'actes de terrorisme, est bien placé pour savoir que, tant que les Nations Unies ne prendront pas l'initiative d'une telle action, et tant que nous n'adopterons pas de convention, nous ne serons pas en mesure de réussir. Dans une telle entreprise, nous ne devons pas oublier de prendre des dispositions pour la paix, la stabilité et l'ordre dans l'espace intersidéral et le cyberespace. Il nous faut travailler de concert pour veiller à ce que tous les pays se conforment aux règles et normes internationales.

Nous devons faire participer les pays hôtes et les pays fournisseurs de contingents à nos prises de décisions relatives au maintien de la paix par les Nations Unies. Leur confiance s'en trouvera considérablement renforcée. Ils sont prêts à consentir des sacrifices majeurs et à donner de leur temps et de leur énergie. Néanmoins, s'ils sont exclus des processus de décisions, comment

14-55127 19/57

la tâche des Nations Unies qui consiste à maintenir la paix peut-elle devenir plus vitale et urgente? Nous devons y réfléchir sérieusement. Redoublons d'efforts aujourd'hui pour le désarmement et la non-prolifération dans le monde. N'épargnons aucun effort pour oeuvrer inlassablement à la poursuite de ces objectifs.

La mondialisation a créé de nouveaux secteurs d'activité et de nouvelles sources d'emploi. Parallèlement, des milliards de personnes vivent dans la pauvreté. De très nombreux pays souffrent de privation économique, parvenant à grand peine à maintenir la tête hors de l'eau. Aujourd'hui plus que jamais, il semble que nous soyons en mesure de parvenir à changer les choses. Grâce à la technologie, de nombreuses choses sont possibles; la baisse du coût de la technologie elle-même la rend plus largement accessible. Il suffit de penser à la vitesse à laquelle Facebook et Twitter se sont diffusés dans le monde, ou à celle à laquelle les téléphones portables se sont multipliés : nous devons donc croire que le développement et l'autonomisation peuvent se répandre avec la même rapidité.

Il incombe à chaque pays de prendre ses propres mesures au niveau national. Chaque gouvernement doit assumer ses responsabilités. La participation internationale est également très importante. D'un côté, cela exige une meilleure coordination des politiques, de manière que nos efforts finissent par s'appuyer mutuellement et non par se nuire mutuellement. Cela signifie également que, lorsque nous élaborons des accords en matière de commerce international, nous prenions en compte les préoccupations et les intérêts des uns et des autres.

Réfléchissons à l'immensité des besoins dans le monde. Aujourd'hui, l'assainissement de base est hors de la portée de 2,5 milliards de personnes; 1,3 milliard n'ont pas accès à l'électricité et 1,1 milliard n'ont pas accès à l'eau potable. Il est donc clair que des mesures plus radicales et concertées à l'échelle mondiale sont nécessaires. Nous ne pouvons pas continuer d'attendre le développement économique. En Inde, les aspects les plus importants de mon programme de développement sont précisément axés sur ces mêmes problèmes, lesquels doivent aussi être au cœur du programme de développement pour l'après-2015, car ils méritent toute notre attention.

Un monde plus habitable et plus durable est l'objectif vers lequel nous devons tendre. Cette question a fait l'objet de nombreux débats et de nombreux écrits, mais un bref regard autour de nos pays suffit à susciter notre inquiétude. Nous sommes en effet très préoccupés par les questions relatives aux forêts, à la faune, aux oiseaux, aux fleuves, aux sources d'eau et au ciel bleu au-dessus de nos têtes.

Je voudrais aborder trois points. Premièrement, si nous voulons relever tous les défis, nous devons nous acquitter pleinement de nos responsabilités. La communauté mondiale a accepté de coopérer sur la base d'une responsabilité commune mais différenciée. Cela doit rester au fondement de toute action future. Cela implique également que les pays développés doivent honorer leurs engagements en matière de financement et de transfert de technologie.

Deuxièmement, il est impératif de prendre des mesures au niveau national. La technologie a rendu nombre de choses possibles – comme les énergies renouvelables. Nous devons faire preuve d'imagination et de détermination. L'Inde est prête à partager sa technologie et ses compétences, par exemple en donnant librement accès à un satellite, comme nous l'avons récemment annoncé.

Troisièmement, nous devons changer nos modes de vie. Éviter de consommer de l'énergie est l'option la plus écologique et donnerait une nouvelle orientation à notre économie. En Inde, le respect de la nature est fondamental et fait partie intégrante de notre spiritualisme. Il est un aspect de notre idéologie.

Je voudrais appeler l'attention de l'Assemblée sur une autre idée. Quand nous parlons de changement climatique, nous parlons également de soins de santé holistiques, de communion avec la nature et de retour à ce qui est fondamental. Aujourd'hui, je voudrais souligner que le yoga est un don inestimable de notre tradition ancestrale. Le yoga incarne l'unité de l'esprit et du corps, de la pensée et de l'action. Il est important de coordonner tous ces aspects. Ce type d'approche holistique est précieux pour notre santé et pour notre bien-être. Le yoga ne se réduit pas à un exercice physique; c'est un moyen d'éprouver un sentiment d'unité avec soi-même, avec le monde et avec la nature. Parce qu'il change notre mode de vie et favorise une prise de conscience, il peut aussi nous aider à affronter les changements climatiques. Agissons pour l'adoption d'une journée internationale du yoga.

Enfin, nous avons atteint un tournant historique. Toute époque est définie par son caractère, et le souvenir qu'elle laisse dépend de la manière dont elle a su relever ses défis propres. Aujourd'hui, c'est à nous

de nous montrer à la hauteur et de relever les défis qui se présentent. L'an prochain, l'ONU atteindra l'âge de 70 ans. Nous devons nous demander si nous voulons attendre d'avoir 80 ou 100 ans pour passer à l'action. Je suis convaincu que l'an prochain donnera à l'ONU une occasion d'agir. Après un voyage long de 70 ans, nous serons en mesure de regarder en arrière et de faire le point sur nos réalisations, nos points de départ, nos raisons de quitter certaines places, nos motivations, nos façons de procéder et nos accomplissements. Quelles difficultés nous attendent au XXIe siècle? Si nous parvenons à garder tout cela à l'esprit, grâce à des échanges de vues, à un dialogue avec les universités, et à des débats intergénérationnels avec les jeunes, qui ont des idées à apporter, alors nous trouverons les moyens de rassembler tout cela en un faisceau unique pour les générations futures.

Voilà pourquoi je dis que ce cap des 70 ans constitue pour nous une formidable occasion que nous ne devons pas laisser échapper. En tirant pleinement parti de ce moment, nous pourrions parvenir à une nouvelle conscience, une nouvelle vie, nous donner des ambitions et des aspirations nouvelles. Nous pourrions faire prendre à l'ONU une nouvelle direction. Je pense donc que ce soixante-dixième anniversaire constitue pour nous l'occasion idéale. Unissons-nous pour mettre à exécution notre promesse d'améliorer le fonctionnement du Conseil de sécurité. Cela fait longtemps que nous sommes saisis de cette question, et pourtant les progrès ne sont guère importants. Nous devons y réfléchir très sérieusement.

M<sup>me</sup> Al-Mughairy (Oman), Vice-Présidente, assume la présidence.

Dans notre élaboration et notre mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015, unissons-nous pour tenir nos promesses. En 2015, unissons-nous pour prendre une nouvelle direction et rendre ce moment mémorable en insufflant au monde un nouvel élan en matière de développement. L'année 2015 doit être à marquer d'une pierre blanche, elle doit être un tournant historique. J'espère que nous serons tous à la hauteur de la promesse qu'elle recèle.

La Présidente par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République de l'Inde de l'allocution qu'il vient de prononcer.

> M. Narendra Modi, Premier Ministre de la République de l'Inde, est escorté de la tribune.

### Allocution de la Cheika Hasina, Premier Ministre de la République populaire du Bangladesh

La Présidente par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République populaire du Bangladesh.

> La Cheika Hasina, Premier Ministre de la République populaire du Bangladesh, est escortée à la tribune.

La Présidente par intérim (parle en anglais) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. la Cheika Hasina, Premier Ministre de la République populaire du Bangladesh, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

La Cheika Hasina (Bangladesh) (parle en bengali; texte anglais fourni par la délégation): J'adresse mes chaleureuses félicitations à M. Sam Kutesa pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session. Je félicite également l'Ambassadeur John Ashe de sa direction des travaux de l'Assemblée à sa soixante-huitième session. Mes félicitations vont aussi au Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour l'habileté avec laquelle il oriente nos efforts aux fins de la réalisation de notre vision commune d'un monde de paix, de dignité et de prospérité pour tous.

Il y a 40 ans, le Père de notre nation bangladaise, le Cheik Bangabandhu Mujibur Rahman, décrivait, dans le premier discours qu'il a prononcé devant l'Assemblée générale (voir A/PV.2243), sa vision d'un ordre mondial en déclarant que la nation bangladaise s'engageait sans réserve en faveur de l'édification d'un ordre mondial fondé sur la coexistence pacifique, la justice sociale et le droit de vivre à l'abri de la pauvreté, de la faim, de l'exploitation et de l'agression. Cette vision continue d'inspirer les politiques nationales de développement du Bangladesh ainsi que son engagement dans les affaires mondiales.

Nous sommes réunis à un moment où le débat sur le développement mondial se trouve à un tournant critique. Alors que la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) arrive à échéance, la communauté internationale s'attelle à l'élaboration d'un programme de développement porteur de transformation pour la période 2016-2030. Le thème de la présente session de l'Assemblée générale est donc tout à fait bien choisi. Le Bangladesh est convaincu que

14-55127 **21/57** 

nos délibérations nous permettront de mettre en place un programme équilibré, pragmatique et ambitieux.

Nous ne pourrons pas parvenir au développement durable en l'absence d'une paix et d'une sécurité durables. L'instabilité de la sécurité mondiale continue d'opposer des obstacles importants au développement de la planète. Le Bangladesh estime qu'une menace pesant sur la paix n'importe où dans le monde constitue une menace pour l'ensemble de l'humanité.

Conformément à notre position de principe, nous continuons d'exprimer notre entière solidarité avec le peuple palestinien dans sa lutte légitime pour l'autodétermination. Nous condamnons l'assassinat systématique par Israël de centaines de civils palestiniens, dont des femmes et des enfants, au cours de la récente offensive perpétrée à Gaza. Nous sommes à la recherche d'une solution permanente à ce conflit de longue date permettant de créer un État de Palestine indépendant et viable sur la base des frontières d'avant 1967 et ayant pour capitale Al-Qods Al Charif.

Le Bangladesh croit fermement en l'importance et en la légitimité de l'ONU comme garante de la paix, de la sécurité et du développement. Nous témoignons notre attachement à la paix internationale par notre appui à la résolution 68/125 emblématique sur la culture de la paix et la non-violence. Notre rôle de premier plan en faveur de la paix s'illustre en outre par l'appui que nous apportons à l'ONU en tant que principal pays fournisseur de contingents et de forces de police au maintien de la paix de l'Organisation. Nous avons à ce jour fourni 128 133 soldats de la paix à 54 missions de paix différentes. Le Bangladesh s'enorgueillit d'être le pays qui déploie le plus grand nombre de policiers de sexe féminin dans les opérations de maintien de la paix des Nations Unies, conformément à ses états de services dans le domaine de l'autonomisation des femmes.

Le terrorisme et l'extrémisme demeurent des obstacles majeurs sur la voie de la paix et du développement mondiaux. Mon gouvernement maintient une politique de tolérance zéro à l'égard de toutes les formes de terrorisme, d'extrémisme violent, de radicalisation et de politique d'inspiration religieuse. Nous restons fermes dans notre détermination de n'autoriser aucun individu ni aucune entité terroriste à utiliser notre territoire pour agir contre tout autre État.

Les forces anti-libération continuent de s'efforcer activement de détruire le tissu progressiste et laïque de notre pays. Elles recourent en toute occasion à

l'activisme religieux et à l'extrémisme violent. Avec l'appui direct du Gouvernement d'alliance du Parti nationaliste du Bangladesh et de Jamaat-e-Islami, elles se sont rassemblées, de 2001 à 2006, pour former des groupes terroristes qui ont commis des attentats à la bombe et à la grenade et tué des militants et des dirigeants politiques laïques. Ces attentats atroces ont renforcé ma détermination de mettre sur pied un régime juridique et réglementaire solide pour combattre le terrorisme, notamment avec l'adoption de la loi antiterroriste, amendée en 2013, et de la loi de prévention du blanchiment d'argent en 2012.

Mon gouvernement cherche également consolider la démocratie, la laïcité et l'autonomisation des femmes dans le but de vaincre les idéologies terroriste et extrémiste. Nous avons également amélioré de façon significative la transparence et la responsabilité au sein de la gouvernance en consolidant nos commissions électorale, de lutte contre la corruption, des droits de l'homme et de l'information. Pour préserver la paix et l'état de droit et mettre fin à la culture de l'impunité, mon gouvernement continue de s'engager à traduire en justice les auteurs de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité, de viols et d'actes de génocide commis au cours de notre guerre de libération en 1971. Les tribunaux chargés de juger les crimes internationaux au Bangladesh – des tribunaux tout à fait transparents, impartiaux et indépendants – ont déjà achevé les procès de certains criminels majeurs ayant commis d'odieux crimes contre l'humanité. Nous espérons que la communauté internationale appuiera pleinement notre population dans son souhait de longue date de voir justice rendue.

Notre gouvernement a intégré les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) à son plan national quinquennal et à Vision 2021, programme centré sur la personne qui vise à transformer d'ici à 2021 le Bangladesh en pays à revenu intermédiaire axé sur le savoir et sur la technologie. Le Bangladesh a déjà réalisé ou est en voie de réaliser les six premiers OMD. Le taux de pauvreté a chuté de 57 % en 1991 à moins de 25 % aujourd'hui. Au cours des cinq dernières années, le taux de croissance de notre produit intérieur brut (PIB) s'est maintenu à 6,2 %, en dépit de la récession mondiale. Nos revenus à l'exportation ont plus que triplé, d'un chiffre d'environ 10,53 milliards de dollars en 2006 à plus de 30,5 milliards au dernier exercice budgétaire. Les envois de fonds ont presque triplé également, d'un montant de 5 milliards de dollars en 2006 à 14,5 milliards, alors que nos réserves de

devises étrangères ont été multipliées par 6,5, passant de 3,49 milliards de dollars en 2006 à 22 milliards aujourd'hui.

Pour permettre au Bangladesh de libérer son potentiel de développement, nous avons entrepris des projets d'infrastructure et de connectique de grande envergure. Nous avons entamé les travaux de construction d'un pont de 6,15 kilomètres au-dessus du fleuve Padma en recourant à nos propres ressources. Nous allons bientôt commencer à bâtir un port en eau profonde à Sonadia, dans la division de Chittagong. Nous sommes déjà attelés à la modernisation de nos infrastructures routières et ferroviaires, qui comprend notamment des autoroutes et des tunnels sous-fluviaux. Nous avons conclu des accords avec des pays amis tels que l'Inde, la Chine et le Japon en vue de la construction de centrales électriques à grande échelle destinées à répondre à notre demande croissante d'ici à 2021. Nous sommes en train de développer 18 zones économiques dans tout le pays pour permettre aux investisseurs potentiels d'investir au Bangladesh, en particulier dans le contexte de notre intégration croissante au réseau de connectique régional. Le Bangladesh bénéficie nettement des effets d'un dividende démographique, puisque deux tiers de sa main d'oeuvre est composée de jeunes employables et capables de rester économiquement actifs jusqu'en 2031. L'une des priorités de notre politique est d'investir dans la formation professionnelle de notre population de plus en plus jeune.

Dans l'objectif du développement d'une société fondée sur le savoir, nous nous employons au renforcement rapide des capacités de notre pays et de notre population dans le domaine des technologies modernes de l'information et des communications. Notre population reçoit actuellement plus de 200 types de services fournis par plus de 4500 centres communaux de service et d'information, et les populations rurales ont accès à des services de santé dans plus de 15 000 dispensaires locaux et centres de santé pluricommunaux équipés en technologies de l'information. Ces réseaux nous permettent d'apporter différents services publics essentiels jusque dans les foyers pour un prix abordable. Le Bangladesh compte 117 millions de cartes SIM, une couverture téléphonique dépassant 78 % et 50 millions de connexions à l'Internet.

Les grandes avancées réalisées par le Bangladesh dans le domaine de l'éducation lui ont permis d'atteindre l'OMD relatif à la scolarisation de tous les enfants en primaire et à l'égalité des sexes dans les écoles primaires et secondaires. Notre gouvernement fournit aux élèves une éducation gratuite jusqu'à la fin de leurs études secondaires et verse à 12,8 millions d'élèves issus de familles pauvres, dont 75 % sont des filles, une allocation mensuelle de l'école primaire à la fin de leurs études secondaires. Chaque année, nous distribuons gratuitement quelque 318 millions de manuels scolaires à tous les élèves jusque dans le secondaire. Nous nous efforçons à présent d'améliorer la qualité de l'éducation pour permettre à nos garçons et à nos filles d'acquérir des compétences de base essentielles et de grandir avec des perspectives réellement mondiales.

Pour nous, le développement durable passe par l'autonomisation des femmes et leur participation à tous les niveaux, à égalité avec les hommes. Les efforts que nous déployons pour promouvoir l'autonomisation des femmes en en améliorant l'accès aux moyens de production et la représentation aux niveaux national et local produisent des résultats tangibles. La politique pragmatique du Gouvernement a contribué à l'ascension de toujours plus de femmes de la direction des structures locales aux plus hautes sphères. Le Bangladesh est probablement le seul pays aujourd'hui où des femmes occupent simultanément les postes de Premier Ministre, de Président du Parlement, de chef et d'adjoint au chef de l'opposition. Dans les secteurs judiciaire, de l'administration, de la fonction publique, au sein des forces armées et des organes chargés du maintien de l'ordre, 10 % des postes sont réservés à des femmes, tandis que 60% des postes d'enseignants leur sont réservés dans les écoles primaires.

Dans l'objectif du respect de l'égalité entre les sexes, mon gouvernement a mis en place de nombreux programmes de protection sociale dont bénéficie plus de 24% de la population, et comprenant notamment des programmes alimentaires et de développement à l'intention des catégories les plus vulnérables; le projet Ashrayan pour faire reculer la pauvreté, qui vise à fournir des logements et des sources de revenus aux sans-abri; une pension mensuelle versée aux personnes âgées, aux veuves, aux femmes indigentes et aux personnes handicapées; des allocations de maternité; et un dispositif destiné à assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des habitants des zones rurales sur la base des programmes « une maison, une ferme », qui visent à promouvoir l'agriculture familiale. Les personnes handicapées bénéficient d'une éducation, d'une formation professionnelle et de crédits à taux zéro pour les autoentrepreneurs, tandis qu'un quota de 1 % des emplois leur est réservé dans le secteur structuré.

14-55127 **23/57** 

Les OMD se sont avérées la campagne mondiale de lutte contre la pauvreté la plus fructueuse de l'histoire. C'est grâce à eux que le monde connaît 50 % de pauvreté en moins depuis 1990, que le nombre de filles scolarisées va croissant, que la mortalité infantile est en baisse et qu'un nombre toujours plus grand de personnes ont accès à l'eau potable et aux services d'assainissement. Néanmoins, les progrès ont été inégaux en fonction des pays et des régions et en leur sein. Malheureusement, plus de 1,3 milliard de personnes continuent de vivre dans l'extrême pauvreté. Dans le cadre de notre réflexion sur les nouveaux problèmes de développement, nous devons maintenir l'élimination de la pauvreté au cœur du programme pour l'après-2015, et nous devons établir des liens entre cet objectif et tous les autres. Notre nouveau cadre devra nous permettre de trouver un équilibre entre les trois piliers du développement durable, et tenir compte en particulier de l'importance de l'accès et des conditions particulières et besoins différents de pays tels que le Bangladesh. Je suis heureuse que le Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable ait recouru à un processus rigoureux et sans exclusive pour la formulation des recommandations visant la réalisation d'un ensemble d'objectifs corrélés.

Au Bangladesh, nous avons tenu des consultations nationales et continuons de participer intensément au processus mondial. Nous considérons que cet ensemble d'objectifs est soigneusement équilibré et constitue un fondement crucial au programme de développement pour l'après-2015. Le programme de développement futur doit répondre de manière satisfaisante aux insuffisances auxquelles doivent faire face de longue date les pays en développement à faible revenu en matière de ressources et de capacités et lutter contre leur vulnérabilité propre et les risques qui se font jour. Le cadre de développement pour l'après-2015 doit répondre à notre aspiration de bâtir un monde équitable, prospère et viable qui ne laisse personne, ou aucun pays sur le bord du chemin. Il doit également contribuer à un renforcement du multilatéralisme, aller au-delà de l'espace politique national et forger une coopération internationale. Des ressources plus importantes seraient la clé du succès du programme de développement pour l'après-2015. Il faut mettre en place un partenariat mondial robuste et à larges assises fondé sur les principes de confiance mutuelle, de respect et de responsabilités communes mais différenciées.

Le Bangladesh tient à rappeler sa ferme détermination en ce qui concerne le financement du développement durable d'ici l'année prochaine,

particulier le financement du processus développement. Bien qu'il soit encourageant de constater que certains pays développés ont respecté leur engagement de consacrer 0,7 % de leur revenu national brut (RNB) à l'aide publique au développement (APD), dont 0,2 % aux pays les moins avancés (PMA), la plupart des autres pays n'ont toujours pas atteint ces objectifs. Dans le même temps, dans une économie mondialisée, les pays les moins développés et la plupart des pays vulnérables aux changements climatiques, tels que le Bangladesh, nécessitent un soutien plus important en termes d'APD, de science, d'innovation technologique et de renforcement des capacités. L'ensemble des produits de tous les PMA doit bénéficier d'un accès en franchise de droits et sans contingent à tous les marchés des pays développés.

Le monde d'aujourd'hui connaît une mobilité humaine sans précédent à l'intérieur et au-delà des frontières. Le Bangladesh est devenu un acteur clef de la migration mondiale. Par exemple, les envois de fonds contribuent à près de 14 % de notre PIB. Des millions de nos travailleurs migrants continuent d'apporter une contribution notable au développement de nombre de pays du monde. Nous devons reconnaître les nombreuses contributions que les migrants et leurs familles apportent à nos économies et à nos sociétés en plus de tous les envois de fonds. Il est donc logique que les questions de migration et de développement aient un espace bien mérité dans le nouveau programme de développement pour l'après-2015. J'ai le plaisir d'annoncer que le Bangladesh présidera le neuvième Forum mondial sur la migration et le développement en 2016.

Aucun défi n'est aussi complexe, global et redoutable que les changements climatiques, en particulier pour des pays comme le nôtre. Un récent rapport de la Banque asiatique de développement estime que le coût économique moyen des changements climatiques et de l'adaptation pour le Bangladesh serait de 2 et 9% du PIB d'ici à 2100. Plus tôt, j'ai rappelé devant l'Assemblée qu'une augmentation de 1° Celsius de la température devrait se traduire par une hausse d'un mètre du niveau de la mer, ce qui provoquerait l'immersion d'un cinquième du territoire du Bangladesh et pourrait obliger 30 millions de nos citoyens à se déplacer ailleurs en tant que migrants climatiques. Pour le Bangladesh, les changements climatiques sont tout simplement une question de survie.

Face aux changements climatiques, l'adaptation reste particulièrement importante pour nous. Nous avons

un besoin crucial de financement climatique adéquat, prévisible et additionnel, d'accès aux technologies adaptables localement et de soutien pour renforcer nos capacités et nos institutions. Nous réitérons, sous la direction des Nations Unies, en particulier à travers le rôle de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, l'importance des processus d'intégration de la Convention, de la réduction des risques de catastrophe et des objectifs de développement durable.

Le monde a également besoin de reconnaître le potentiel inexploité d'une « économie bleue » basée sur les océans. Les États côtiers et les petits États insulaires en développement bénéficieraient grandement de la conservation, du développement et de l'utilisation équilibrés des écosystèmes, des ressources et des services marins. Nous appelons le monde à aider les pays côtiers, tels que le Bangladesh, à développer les capacités, la technologie et les cadres institutionnels fort nécessaires qui nous permettront de tirer parti des possibilités « bleues ». Pour cette raison, nous continuons à soutenir l'inclusion des principes et des pratiques de l'économie bleue dans le programme de développement pour l'après-2015.

Le Bangladesh a proposé une résolution phare à l'UNESCO, adoptée en 1999, qui a conduit à la proclamation du 21 février, Journée internationale de la langue maternelle pour les peuples du monde. Nous avons établi le seul Institut international de la langue maternelle à Dhaka pour préserver les plus de 6500 langues maternelles de l'humanité. Ce sont deux piliers de notre engagement en faveur des langues maternelles. Je demande encore une fois à l'Assemblée le reconnaître le bangla, qui est parlé par plus de 300 millions de personnes, comme une des langues officielles de l'Organisation des Nations Unies.

Cette année, le Bangladesh célèbre les 40 ans de son adhésion à l'Organisation des Nations Unies. À cette occasion, je tiens à réaffirmer, au nom de notre peuple, l'appel lancé par le père de notre nation, Bangabandhu Sheikh Mujibur Rahman, à nos prédécesseurs à cette Assemblée tenue en 1974 : « Créons ensemble un monde capable d'éradiquer la pauvreté, la faim, la guerre et la souffrance humaine, et d'instaurer la paix et la sécurité mondiales pour le bien-être de l'humanité ».

La Présidente par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Première Ministre de la République populaire du Bangladesh de l'allocution qu'elle vient de prononcer. La cheika Hasina, Première Ministre de la République populaire du Bangladesh, est escortée de la tribune.

## Allocution de M. Josaia Voreqe Bainimarama, Premier Ministre de la République des Fidji

La Présidente par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République des Fidji.

> M. Josaia Voreqe Bainimarama, Premier Ministre de la République des Fidji, est escorté à la tribune.

La Présidente par intérim (parle en anglais) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Josaia Voreqe Bainimarama, Premier Ministre de la République des Fidji, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Bainimarama (Fidji) (parle en anglais): Je me joins aux orateurs qui m'ont précédé pour féliciter M. Sam Kutesa de son accession à la fonction de Président de l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session. Comme eux, je suis convaincu que, sous sa direction, la présente session sera productive. Je souhaite également exprimer la gratitude des Fidji à M. John Ashe pour la manière dont il a dirigé les travaux de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale.

Il y a cinq ans, dans cette même salle, je faisais la promesse à la communauté mondiale que mon gouvernement établirait la première démocratie authentique de l'histoire des Fidji avant la fin du mois de septembre (voir A/64/PV.10). J'ai l'honneur d'informer l'Assemblée qu'avec l'appui du peuple des Fidji, j'ai tenu cette promesse. Aujourd'hui, je me présente de nouveau devant l'Assemblée en tant que Premier Ministre dûment élu de la République des Fidji. À nos élections générales du 17 septembre, j'ai conduit mon Premier mouvement politique des Fidji à une victoire décisive dans le cadre du premier scrutin organisé en vertu de la nouvelle Constitution, sur la base du principe de l'égalité des votes, qui ont tous la même valeur. La nouvelle Constitution a remplacé les trois constitutions adoptées depuis notre indépendance de la Grande-Bretagne en 1970, en vertu desquelles les gouvernements étaient choisis selon une formule pondérée discriminatoire, qui faisait une distinction entre les différentes communautés et favorisait certains citoyens au détriment d'autres.

14-55127 **25/57** 

Pendant près de quatre décennies, nous avons souffert sous un système antidémocratique, injuste et inéquitable. En effet, nous étions l'exemple concret d'une nation qui était soi-disant démocratique et se présentait comme telle, mais qui ne répondait pas à certaines normes démocratiques fondamentales – une citoyenneté commune où tous sont égaux, une identité commune et l'égalité des chances permettant à tous les citoyens de réaliser leur potentiel. Nous avons souvent entendu dire que les élections sont essentielles pour instaurer une démocratie. Aux Fidji, nous savions que tel n'est pas le cas, parce que notre système électoral, avant d'être réformé, ne nous garantissait pas une vraie démocratie. Il ne facilitait ni la justice, ni la transparence, ni la bonne gouvernance. Il avait pour objet de renforcer le pouvoir des élites et de perpétuer les divisions au sein de la population, en les classant dans différents groupes communautaires. Ce système pondéré a perpétué l'injustice contre un grand nombre de nos citoyens, a créé différentes catégories de citoyens et a encouragé la corruption. C'est un système qu'aucune démocratie avancée n'aurait adopté. Le statut d'un habitant des Fidji dans la vie nationale était fonction de son origine raciale, de son appartenance à l'une des élites au sein des chefferies ou des milieux d'affaires, et même de la région du pays où il résidait.

Il nous fallait une révolution pour pouvoir nous engager sur la voie d'une véritable démocratie. Depuis le début de cette révolution en 2006 jusqu'aux élections qui se sont tenues il y a 10 jours, nous avons entrepris une série de réformes qui ont transformé notre nation. Davantage de lois visant à améliorer notre gouvernance ont été adoptées au cours de cette période de huit ans que pendant toute la période de 36 ans qui a suivi l'indépendance. L'élaboration de notre loi suprême – la Constitution de 2013 -, qui est la base de toutes les autres lois, a joué un rôle clef. Cette Constitution offre le schéma sur lequel nous allons édifier les nouvelles Fidji. Aujourd'hui, tous les citoyens des Fidji bénéficient d'une égalité des chances et d'une identité commune – l'identité des Fidji. Ce nom était autrefois réservé à la majorité autochtone, mais s'applique désormais à tous les citoyens de la République des Fidji, de même que le nom américain s'applique à tous les citoyens des États-Unis et le nom australien s'applique à chaque Australien d'Australie.

Un éventail de droits économiques et sociaux ont également été inscrits dans notre loi suprême pour la première fois. Ces droits sont conformes à un certain nombre de conventions de l'ONU – le droit de participer à la vie économique, le droit à un salaire minimum juste, à l'éducation, au logement, à la santé, à une nourriture suffisante et le droit d'avoir accès à une eau potable. Nous espérons que le principe du droit de vivre dans un environnement exempt de pollution sera adopté par chaque nation, en ce moment où nous nous employons à préserver et à protéger notre environnement naturel. Aujourd'hui donc, je suis fier d'annoncer à l'Assemblée que les Fidji sont une société plus équitable, plus juste et plus humaine, alors que nous intensifions nos efforts pour réduire la pauvreté en tirant parti d'une économie en plein essor.

Nous avons également pour ambition de devenir un pays plus intelligent. À cette fin, pour la toute première fois, nous avons introduit la gratuité de l'enseignement aux niveaux primaire et secondaire. De plus, nous avons mis en place tout un éventail de bourses d'études et un régime de prêts pour permettre à nos jeunes d'accéder à l'enseignement supérieur. Notre projet est de consolider notre statut en tant que nation prééminente parmi les îles du Pacifique, un véritable centre régional et le flambeau de la prospérité et du progrès dans le Pacifique pour nos voisins plus petits. Nous avons l'intention de jouer un rôle plus important sur la scène internationale pour exprimer nos préoccupations collectives sur des questions telles que l'environnement, les changements climatiques et la nécessité de mettre en place un système commercial plus équitable au profit de nos peuples dans le Pacifique et dans tous les pays en développement.

Alors que nous entrons dans cette nouvelle ère de notre vie nationale, je tiens à remercier tous ceux qui, au sein de la grande communauté des nations, sont restés à nos côtés au cours des dernières années, alors que nous mettions en œuvre les réformes qui étaient nécessaires pour bâtir de meilleures Fidji. Tout le monde n'a pas compris ce que nous voulions faire. Certains ont essayé de nous faire du tort au moyen de sanctions et de rabaisser notre gouvernance, car nous avons refusé d'accepter leurs prescriptions et leurs manières autoritaires. Toutefois, la majorité des nations ont reconnu notre droit à décider de notre avenir et ont fini par comprendre que nous ne travaillions pas dans l'intérêt d'une élite dirigeante, mais pour le bien commun. Au nom du peuple des Fidji, je remercie nos amis, au sein de l'Assemblée générale, qui nous ont apporté leur appui.

Je voudrais également remercier tout particulièrement les pays membres du Groupe multinational d'observation qui a déclaré que

nos élections générales étaient crédibles, libres et équitables. Je remercie chaleureusement les coprésidents – l'Australie, l'Inde et l'Indonésie – ainsi que le Canada, l'Union européenne, Israël, le Japon, les pays membres du Groupe du fer de lance mélanésien, la Nouvelle-Zélande, la République de Corée, la Russie, l'Afrique du Sud, la Turquie, le Royaume-Uni et les États-Unis d'Amérique. Notre pays a parcouru un chemin fort long et parfois traumatisant au cours des 44 années qui se sont écoulées depuis l'indépendance : quatre coups d'État, une rébellion, quatre Constitutions et 56 jours de honte en 2000 lorsque des membres de notre Parlement ont été pris en otage.

Les Fidji ont eu du mal à parvenir à l'unité et à la cohésion. Notre développement a été retardé par notre incapacité à penser et à travailler comme une seule nation et un seul peuple. Toutefois, avec les dernières élections, nous avons résolument relégué cette époque dans le passé. Dans notre nouvelle démocratie, nous sommes tous citoyens des Fidji et non membres de groupes ethniques et religieux distincts. Maintenant que nous avons établi une citoyenneté commune fondée sur l'égalité et un État laïc, nous avons l'intention d'aller de l'avant, ensemble, pour finalement réaliser notre potentiel en tant que nation et accomplir notre destin.

Aujourd'hui, je voudrais rendre hommage en particulier au peuple des Fidji. Devant le monde entier, je dis aujourd'hui aux citoyens des Fidji que ce fut leur victoire. Quel que soit le candidat qu'ils ont choisi, ils ont voté pour un avenir meilleur pour notre nation. Je m'engage de nouveau à gouverner dans l'intérêt de tous les citoyens, peu importe qui ils sont, d'où ils viennent ou pour qui ils ont voté. Au cours des quatre prochaines années, mon gouvernement sera un gouvernement qui n'exclut personne. Je serai le dirigeant de tous les citoyens des Fidji, pour eux tous. Alors que nous faisons progresser notre pays bien-aimé, je suis déterminé à ne laisser personne en arrière. Dans cet esprit, je tends la main à mes adversaires politiques en signe d'amitié. Quels que soient nos différends, travaillons ensemble de manière constructive au sein de notre nouveau Parlement, quand il se réunira le 6 octobre, en vue d'améliorer les conditions de vie de tous les citoyens des Fidji. Nous connaissons actuellement la période de croissance économique la plus longue de notre histoire. Les possibilités de créer plus d'emplois et de relever le niveau de vie de notre peuple n'ont jamais été aussi grandes. Unissons nos efforts pour accorder la priorité à notre pays, aux Fidji.

Je tiens à assurer nos voisins du Pacifique que les Fidji continueront d'apporter une contribution à la région tandis que nous travaillons ensemble et coopérons pour régler les problèmes considérables auxquels nous devons faire face, que nous développons nos économies et que nous améliorons les conditions de vie de tous les habitants des îles du Pacifique. Les Fidji ont joué un rôle moteur dans la création du Forum pour le développement des îles du Pacifique, qui vient s'ajouter au cadre régional existant et, pour la première fois, établit des liens entre les gouvernements et des associations de la société civile et le secteur privé dans le cadre d'un effort conjoint visant à régler durablement nos problèmes de développement.

Les Fidji ont le privilège de s'être vu confier la responsabilité d'accueillir dans leur capitale, Suva, le secrétariat du Forum pour le développement des îles du Pacifique. Nous avons également eu le privilège d'avoir comme invité d'honneur du Forum organisé cette année, en juin, le Président indonésien sortant, Susilo Bambang Yudhoyno.

En cette Année internationale des petits États insulaires en développement, nous avons besoin d'un effort plus concerté pour renforcer nos institutions régionales afin de nous attaquer aux énormes problèmes auxquels nous devons faire face dans la région du Pacifique : la croissance démographique, l'utilisation non durable des ressources naturelles de nos océans et l'élévation du niveau de la mer provoquée par le changement climatique. Le changement climatique menace de submerger entièrement certains de nos États insulaires du Pacifique, et a déjà entraîné l'évacuation de villages côtiers aux Fidji.

Je répète ici ce que j'ai déjà dit dans d'autres instances : l'histoire jugera très durement les responsables des plus grandes émissions de carbone, à moins qu'ils ne prennent des mesures immédiates et globales pour réduire ces émissions. Il n'est simplement pas acceptable, d'un point de vue strictement moral, que le monde permette que les petits États insulaires en développement soient progressivement recouverts par les vagues à cause de la détermination égoïste de pays industrialisés à protéger leur propre économie. Le temps nous est compté, et je prie tous les gouvernements d'agir.

Je suis également ici pour réaffirmer notre attachement, en tant que nation, aux idéaux de l'ONU et à sa mission, dans tous les cas et partout où cela est nécessaire. Ce service est au cœur de notre politique

14-55127 **27/57** 

étrangère, dont l'objectif essentiel est d'être l'ami de tout le monde et l'ennemi de personne. Nous avons eu le privilège de présider le bloc réunissant le plus de voix à l'ONU, le Groupe des 77 et de la Chine, et, cette année, d'assumer la présidence du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement, du Fonds des Nations Unies pour la population et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets.

Cela fait 36 ans environ que les Fidji fournissent avec fierté des contingents aux opérations de maintien de la paix successives déployées au Liban, dans le Sinaï, en Iraq, en Syrie, au Timor-Leste, au Soudan du Sud, au Darfour, au Libéria, en Bosnie, au Kosovo, au Koweït, en Namibie, au Cambodge et dans les Îles Salomon. Certains de ces soldats de la paix y ont laissé leur vie – comme ceux d'autres pays – et nous rendons hommage à ceux qui sont morts en défendant la paix. Le mois dernier, 45 de nos soldats, actuellement déployés au sein de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement, ont été détenus en captivité. En tant que nation, nous avons énormément craint pour leur sécurité mais, après deux semaines angoissantes, nos prières ont été entendues, et nos hommes libérés. Je tiens à remercier l'équipe compétente de négociateurs des Nations Unies qui a travaillé sans relâche avec nos officiers et diplomates pour obtenir la libération de nos hommes. Je remercie également vivement les pays qui sont venus en aide aux Fidji durant cette période éprouvante. Nous n'oublierons jamais le rôle joué par ces gouvernements pour assurer la sécurité de nos hommes afin qu'ils puissent continuer d'exécuter le mandat que leur a confié l'ONU et, à terme, retrouver sans encombre leur famille et leurs amis aux Fidji.

Je suis fier de dire qu'aucun appel ne s'est fait entendre aux Fidji, durant cette crise, à retirer nos contingents de cette mission de maintien de la paix ou de toute autre future mission. Le maintien de la paix est une noble cause et nous contribuons ainsi au bienêtre d'hommes et de femmes ordinaires vivant dans des conditions moins favorables, loin de notre île. Je veux que tout le monde sache que les Fidji seront toujours prêtes à servir cette cause.

Pour renforcer notre engagement à nous acquitter de nos obligations internationales, cette année, les Fidji ont ouvert une Mission permanente auprès de l'Organisation des Nations Unies à Genève dont les activités sont axées sur le renforcement de nos échanges avec des organes conventionnels tels que le Conseil des droits de l'homme, l'Organisation internationale du Travail, l'Organisation mondiale du commerce, l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, l'Union internationale des télécommunications et d'autres organisations basées à Genève.

Enfin, les Fidji comptent bien contribuer de manière constructive aux travaux de l'ONU sous la direction du Président de l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session. Au nom de tous les Fidjiens, je prends l'engagement d'apporter tout notre appui et toute notre coopération au Président dans l'exécution de ses tâches au service de la grande famille mondiale à laquelle nous appartenons tous.

La Présidente par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République des Fidji de l'allocution qu'il vient de prononcer.

> M. Josaia Voreqe Bainimarama, Premier Ministre de la République des Fidji, est escorté de la tribune.

#### Allocution de M. Enele Sosene Sopoaga, Premier Ministre des Tuvalu

La Présidente par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Enele Sosene Sopoaga, Premier Ministre des Tuvalu.

S. E. M. Enele Sosene Sopoaga, Premier Ministre des Tuvalu, est escorté à la tribune.

La Présidente par intérim (parle en anglais) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Enele Sosene Sopoaga, Premier Ministre des Tuvalu, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Sopoaga (Tuvalu) (parle en anglais): C'est un grand honneur et un plaisir de participer à la présente séance de l'Assemblée générale à sa soixanteneuvième session au nom du Gouvernement et du peuple tuvaluans. Je félicite M. Kutesa de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixanteneuvième session. Nous souhaitons plein succès à l'Assemblée sous sa direction avisée. Je tiens également à remercier le Président sortant, l'Ambassadeur John Ashe, pour le succès de la soixante-huitième session. De même, je félicite le Secrétaire général Ban Ki-moon, le Secrétariat et toutes les institutions spécialisées des Nations Unies et tout leur personnel pour leurs efforts inlassables et leur dynamisme.

Je tiens également à adresser les sincères félicitations des Tuvalu au peuple et au nouveau Gouvernement fidjiens, dirigé par le Premier Ministre Bainimarama, pour le bon déroulement des élections générales. Dans le même esprit, nous félicitons également la Nouvelle-Zélande pour le bon déroulement de ses élections.

Par l'entremise de l'ONU, nous œuvrons avec diligence pour faire des nobles buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies une réalité. La paix, la sécurité et la prospérité mondiales sont les objectifs que nous partageons. Les Tuvalu célèbrent le trente-sixième anniversaire de son indépendance la semaine prochaine, le 1<sup>er</sup> octobre, et nous restons attachés à notre statut de membre de cette grande entité et en sommes fiers. Nous devons saluer les réalisations de l'ONU.

Nous ne devons cependant pas être trop satisfaits de nous-mêmes. Les Tuvalu sont également attristés par les pertes en vies humaines et les souffrances d'autres êtres humains causées par des crises dans le monde entier. Les pertes dues au terrorisme, à la pauvreté, à la dégradation de l'environnement, en particulier les changements climatiques, et à l'Ebola, ainsi que celles en vies humaines provoquées par les conflits politiques en Syrie, en Israël, en Palestine, au Moyen-Orient, en Ukraine et dans de nombreuses autres régions de la planète sont des plus préoccupantes, même pour un pays comme le mien, les Tuvalu, perdu au milieu du Pacifique. Les Tuvalu compatissent à la douleur de ces personnes. Nous, les Nations Unies, devons nous employer plus résolument à traiter les causes profondes de ces crises. Nous appuyons les efforts en cours pour réformer l'ONU, et nous préconisons en particulier la réforme du Conseil de sécurité par l'augmentation du nombre de sièges permanents et non permanents ainsi que par l'élargissement de son ordre du jour, en vue d'y inclure les changements climatiques en tant que question relevant de la compétence du Conseil de sécurité.

Mais ce faisant, une question se pose clairement à nous. Nous, dirigeants, nous sentons-nous vraiment concernés? Pensons-nous vraiment ce que nous disons dans cette enceinte? Dernièrement, dans une classe de maternelle aux Tuvalu, les enfants m'ont demandé s'ils avaient un avenir et si moi, le Premier Ministre, je pouvais les sauver. Quand je réfléchis à la manière dont cet organe peut apporter une réponse à ces questions fondamentales les sentiments en moi sont contrastés. Si la dynamique imprimée par

le fort leadership dont il est fait preuve au sujet des changements climatiques, comme manifesté au Sommet sur les changements climatiques au début de la semaine, est encourageante, en revanche l'indifférence tout à fait ostentatoire témoignée par ceux qui nient la réalité des changements climatiques, y compris certains de nos voisins dans le Pacifique, est quelque peu démoralisante. Les Tuvalu estiment que l'Organisation des Nations Unies ne doit pas se laisser distraire par ces détracteurs. Nous devons rester déterminés à traduire la dynamique insufflée par les dirigeants politiques cette semaine en actes aux fins d'une riposte plus collective, plus stratégique et plus pragmatique aux crises mondiales. Nous devons joindre les actes à la parole sur tous les fronts des crises humaines si nous voulons que la paix et la sécurité règnent dans le monde.

La définition des objectifs de développement durable et du programme de développement pour l'après-2015 a fait l'objet de nombreuses discussions à l'ONU. Les cibles et objectifs proposés sont le reflet de la volonté collective des Membres, qui tendent tous vers les mêmes nobles objectifs que ceux énoncés dans la Charte des Nations Unies, à savoir un monde où règnent la paix, la sécurité, l'égalité des chances et la prospérité. L'Organisation des Nations Unies doit rester universelle et garder toute sa pertinence s'agissant d'attirer l'attention de la communauté internationale sur les vraies questions et les vrais événements. Elle doit être plus à l'écoute, mieux au fait des caractéristiques et besoins divers de ses Membres, et comprendre qu'elle doit placer ses activités stratégiques dans leur contexte, en tenant compte de la situation particulière et fluctuante de chaque Membre. Elle doit aussi améliorer sa présence dans tous les pays, en particulier dans des États vulnérables tels les Tuvalu.

Nous devons aussi tirer les enseignements de la crise financière mondiale, qui a anéanti certains de nos acquis obtenus de haute lutte relativement aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Ces réalités mondiales affectent même les petits pays insulaires lointains comme les Tuvalu, dont elles contribuent à exacerber davantage les vulnérabilités. Les nouveaux objectifs de développement durable, grâce à de meilleures mesures de responsabilisation et de transparence, doivent donner aux économies, petites et grandes, les moyens de remédier aux vulnérabilités et de garantir la viabilité. Ils doivent aussi contribuer à améliorer les moyens de mise en œuvre et à créer des mécanismes de gouvernance qui soient ouverts à tous et dans lesquels tous les pays et toutes les parties

14-55127 **29/57** 

prenantes, y compris les gouvernements et les autorités au niveau local, ont voix au chapitre lors de la prise de décisions.

La proclamation de 2014 Année internationale des petits États insulaires en développement est une très bonne chose. Au début du mois, nous nous sommes retrouvés sur la belle et paisible île de l'État indépendant du Samoa pour la Troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement, qui s'est achevée par l'adoption d'un document final énumérant les Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement ou « Orientations de Samoa » (A/CONF.223/3, annexe) et par l'établissement de nombreux partenariats constructifs pour répondre aux conditions et aux besoins particuliers des petits États insulaires en développement.

Les Tuvalu saluent et apprécient vivement l'appui des Membres de l'ONU ainsi que le leadership exemplaire du Gouvernement et du peuple samoans, qui ont contribué à ce que la Conférence soit une grande réussite, mais nous estimons toutefois que pour les petits États insulaires en développement le succès se mesurera véritablement à l'aune des actions concrètes qui seront menées sur le terrain, en tenant compte de leurs caractéristiques singulières. Nous devons d'urgence envisager sérieusement d'intégrer comme il se doit les « Orientations de Samoa » ainsi qu'un chapitre spécialement consacré aux seuls petits États insulaires en développement dans le programme de développement durable pour l'après-2015, ainsi que dans tous les programmes du système des Nations Unies et de ses institutions spécialisées, afin de garantir leur mise en œuvre effective, en accordant une attention particulière à l'accès simplifié des petits États insulaires en développement au financement de la lutte contre les changements climatiques.

Les critères de reclassement des pays les moins avancés et leur application doivent faire l'objet d'un examen attentif, parce que, pour la plupart, ils ne correspondent pas aux caractéristiques des petits États insulaires en développement. Un petit État insulaire en développement peut enregistrer un produit national brut par habitant élevé et avoir un indice de développement humain élevé, il restera toujours un petit État insulaire en développement; on ne peut se soustraire aux contraintes naturelles et aux vulnérabilités écologiques qui sont celles d'un petit État insulaire en développement. Compte tenu de l'appel lancé dans les « Orientations de Samoa » et étant donné l'ambiguïté entourant les

recommandations relatives à leur radiation de la liste des pays les moins avancés, les Tuvalu demandent le report de ce reclassement jusqu'à plus amples évaluation et examen de la demande de radiation de la liste des PMA, en tenant pleinement compte du récent *Rapport sur les pays les moins avancés de 2013* de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et d'autres études réalisées sur les Tuvalu.

Avec leurs 24 kilomètres carrés de terres juxtaposées à 900000 kilomètres carrésd'océan Pacifique, les Tuvalu et leurs habitants ont toujours compté sur la mer pour leur survie et leur croissance économique. Gardiens de l'océan Pacifique, les Tuvalu ne peuvent qu'appuyer pleinement la définition d'un objectif de développement durable portant spécifiquement sur les océans. De la même manière, nous appuyons la Déclaration des Palaos sur les océans adoptée par les dirigeants du Forum des îles du Pacifique. Nous appelons l'Organisation des Nations Unies à se préoccuper de la santé des océans, parce qu'ils sont le système de survie de la Terre. À cette fin, nous sommes également favorables au lancement de négociations sur un accord d'application, en vertu du droit de la mer, afin de mieux protéger les océans.

La nécessité de prendre d'urgence des mesures sérieuses pour lutter contre les changements climatiques a été réaffirmée non seulement par le cinquième rapport d'évaluation du Groupe intergouvernemental sur les changements climatiques mais aussi par les dirigeants de la planète, et vigoureusement appuyée cette semaine par les jeunes dirigeants dans cette enceinte même. De quel autre témoignage est-il besoin pour faire taire ceux qui nient la nécessité d'agir contre les changements climatiques? Aux Tuvalu, nous ressentons comme jamais les effets des changements climatiques, qui mettent nos vies en danger. En tant que pays de basse altitude, avec une élévation d'à peine deux ou trois mètres au-dessus du niveau de la mer, à l'instar des atolls et nations insulaires voisins de Kiribati, des Îles Marshall, des Maldives, des Tokélaou et de tous les autres petits États insulaires en développement, les Tuvalu constatent que leur sécurité et leur survie, ainsi que l'avenir et les droits fondamentaux de leurs citoyens, sont gravement compromis. Nous ne pouvons continuer sur cette voie.

Le Sommet sur le climat, organisé en début de semaine à l'initiative du Secrétaire général et que j'ai eu l'honneur, au nom des Tuvalu, de coprésider avec le Président de la Bolivie, nous a une nouvelle fois donné l'occasion d'entendre des jeunes, des femmes

et des dirigeants de collectivités qui se trouvent en première ligne face aux conséquences des changements climatiques et sont venus de toutes les régions du monde, y compris la mienne, celle du Pacifique, pour nous en parler. Leur message de l'avant est simple et ils l'expriment fort et clair : dirigeants du monde, faites-le! Sauvez-nous!

Le temps commence à manquer et il serait profondément immoral, extrêmement irresponsable et même illégal de prétendre que nous n'avons pas entendu les avertissements et les voix de ceux qui souffrent en prise directe avec les changements climatiques. Les Tuvalu sont très reconnaissants au Secrétaire général pour son action vigoureuse en tant que chef de file et se félicite des annonces faites par les chefs d'État et de gouvernement qui ont participé à l'élaboration de deux plans d'action contre les changements climatiques durant le Sommet. Nous nous engageons à enfourcher cette dynamique et à mettre à profit l'élan imprimé par la récente réunion des petits États insulaires en développement dans l'optique de la réunion qui se tiendra à Lima en fin d'année et de celle qui aura lieu ensuite à Paris en 2015.

Les Tuvalu souscrivent sans réserve à l'idée d'un objectif de développement durable spécifique aux changements climatiques. Nous avons besoin que tous les pays appuient urgemment un nouveau protocole sur les changements climatiques, en vue de sa mise au point définitive à Paris en 2015. Il nous faut sans attendre aborder les changements climatiques dans une logique juridique et prospective, faute de quoi notre programme pour l'après-2015 sera dénué de sens et beaucoup se trouveront laissés pour compte. Nous exhortons par conséquent toutes les parties à travailler avec diligence pour négocier un nouveau protocole, réduire les émissions de gaz à effet de serre et maintenir la hausse moyenne des températures bien en-deçà de 1,5 °C. Le protocole doit comporter des mécanismes d'assurance et de compensation des pertes et des préjudices pour aider les petits États insulaires en développement à faire face aux changements climatiques, et prévoir des financements adéquats et accessibles pour ces pays, tels que les Tuvalu, aux fins d'adaptation.

Les demi-mesures font perdre du temps, comme nous avons pu le constater à Copenhague en 2009. Il est par ailleurs crucial que le nouveau Fonds vert pour le climat et les autres fonds existants qui ont trait aux changements climatiques soient dûment dotés et que leur accès par les petits États insulaires en développement

soit simplifié de manière à permettre une action plus diligente sur le terrain.

Nous devons tous nous engager plus résolument à réduire nos émissions et à venir en aide aux plus vulnérables. En ce qui concerne mon propre pays, en dépit du niveau négligeable de nos émissions de gaz à effet de serre, nous nous sommes fixé comme objectif d'employer 100 % d'énergies renouvelables pour nos besoins en électricité à l'horizon 2020. Nous sommes déjà en bonne voie d'y parvenir, grâce à la générosité de partenaires internationaux tels que l'Union européenne, le Japon, la Nouvelle-Zélande, l'Italie, l'Autriche, les Émirats arabes unis, l'Union internationale pour la conservation de la nature et des ressources naturelles et l'Agence internationale pour les énergies renouvelables. Les Tuvalu sont aussi partie à la Déclaration de Majuro.

Les Tuvalu progressent constamment dans la réalisation de leurs objectifs du Millénaire pour le développement, avec l'assistance stratégique complémentaire de la communauté des donateurs. Nous avons mis au point une feuille de route pour le développement afin d'assurer la transition entre les objectifs du Millénaire pour le développement et les objectifs de développement durable en général. Nous avons adopté et mis en œuvre des politiques nationales concernant la gestion financière, l'épanouissement des femmes et l'égalité des sexes, les personnes handicapées, les jeunes et la protection de la famille, ainsi que d'autres questions qui revêtent un caractère de priorité nationale, telles que les changements climatiques, l'énergie, la sécurité alimentaire, les pêches, les technologies de l'information, les soins de santé, l'éducation et le développement des îles périphériques. Il y a beaucoup à faire pour que ces politiques produisent les résultats escomptés. Nous sommes déterminés à y veiller. À cette fin, nous sollicitons le concours de nos partenaires internationaux dans le cadre des relations de coopération que nous entretenons avec eux.

L'avenir que nous voulons se définit par l'ouverture, et tous les partenariats y sont importants. Le Gouvernement des Tuvalu réaffirme sa position selon laquelle l'embargo économique, commercial et financier qui est imposé à Cuba va contre la nécessité de promouvoir le dialogue et de servir les buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies, qui encouragent la solidarité, la coopération et les relations d'amitié entre toutes les nations.

Les Tuvalu sont en outre très attachés à une participation concrète de Taïwan au sein de tous les

14-55127 **31/57** 

mécanismes et de toutes les institutions spécialisées **Nations** notamment 1'Organisation Unies, mondiale de la Santé, l'Organisation de l'aviation civile internationale et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Nous reconnaissons l'esprit de coopération affiché par Taïwan dans le cadre du dialogue sur le programme de développement pour l'après-2015. Nous réalisons que nous avons besoin de Taïwan dans la lutte mondiale contre les effets des changements climatiques. Nous sommes par ailleurs conscients du rôle de Taïwan en tant qu'élément pacificateur à l'échelle régionale. Taïwan offre des bourses d'enseignement et des cours de perfectionnement à des experts, des étudiants et des fonctionnaires des Tuvalu et de beaucoup d'autres pays en développement.

Pour finir, je tiens à dire, clairement et sans ambiguïté, que nous sommes à la croisée des chemins en ce qui concerne l'avenir des petites nations insulaires telles que les Tuvalu. Nous pouvons définir des objectifs du Millénaire pour le développement et élaborer des objectifs de développement durable mais, faute d'un engagement mondial en faveur de la réalisation de ces objectifs, en particulier ceux qui ont trait aux changements climatiques, nous aurons failli à notre devoir envers l'humanité. À moins de mettre un terme à la pollution due aux gaz à effet de serre, nous aurons failli à notre devoir envers les générations futures. Nous sommes les artisans de notre avenir. Soyons audacieux. Tenons compte du message fort et clair de ceux qui sont en première ligne et que nous avons entendus dans cette salle même. Faisons donc en sorte que l'on se souvienne de nous comme de ceux qui auront créé un futur pour tous - un futur où l'on sauve des vies humaines et où l'on sauve les enfants des Tuvalu. Car si nous sauvons les Tuvalu, nous sauvons le monde.

La Présidente par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre des Tuvalu de l'allocution qu'il vient de prononcer.

> M. Enele Sosene Sopoaga, Premier Ministre des Tuvalu. est escorté de la tribune.

La Présidente par intérim (parle en anglais) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Agila Saleh Essa Gwaider, Président de la Chambre des représentants de la Libye.

**M.** Gwaider (Libye) (parle en arabe): Tout d'abord, je tiens à exprimer mes félicitations sincères

à M. Sam Kutesa pour son accession à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session. Je ne doute pas qu'il dirigera les travaux de la présente session de manière à obtenir les meilleurs résultats. Qu'il me soit également permis de saluer les efforts du Secrétaire général M. Ban Ki-moon, pour la réalisation des objectifs de l'Organisation et la promotion de la paix et de la sécurité internationales. Je voudrais en particulier le remercier d'avoir pris le parti du peuple libyen durant la révolution contre la dictature et d'avoir ensuite apporté son soutien à notre démocratie naissante.

Je suis honoré de me tenir aujourd'hui devant les membres en tant que représentant du peuple libyen pour décrire ses ambitions, ses souffrances et ses espoirs, participer à la recherche des moyens les plus appropriés de maintenir la paix et la sécurité sur notre planète et réaliser les aspirations communes de nos peuples. Il ne fait aucun doute que ceux qui ont assisté à la révolution du peuple libyen contre la dictature en 2011 ont été impressionnés par le courage, l'unité, la prise de conscience et la créativité de notre peuple. Aujourd'hui pourtant, il ne fait aucun doute que nombreux sont ceux qui sont stupéfaits devant les événements de Libye – les combats, les effusions de sang entre frères, la destruction injustifiée des infrastructures et des biens tant publics que privés. Beaucoup peuvent se demander où sont les manifestants qu'ils avaient vus il y a trois ans. Où sont les révolutionnaires sans armes qui étaient descendus dans la rue, le torse nu face aux balles, pour défendre leurs droits? Où sont les intellectuels qui avaient pris d'assaut les médias pour y présenter leurs analyses réalistes et convaincre le monde que la cause de leur peuple était juste?

Je dirais que c'étaient eux le vrai peuple libyen. Ils ne pensaient pas alors en termes de gains matériels ou de postes de direction. Leur seule aspiration était de mettre fin à la dictature et d'ouvrir la voie à la démocratie afin de garantir un avenir prospère à tous les Libyens. Malheureusement, la Libye aujourd'hui connaît une situation diamétralement différente. La plupart des militants ont quitté la scène politique, soit à cause de la loi d'isolement politique imposée de force, soit du fait des campagnes d'intimidation, des arrestations et des assassinats perpétrés par divers groupes armés contre quiconque s'oppose à leurs opinions ou appelle à leur désarmement et à leur démobilisation.

Certains groupes armés ne se soumettent plus à l'autorité du Gouvernement, tandis qu'ils tentent d'imposer de force leur volonté sur le peuple libyen, de

violer les droits de l'homme et d'exercer un chantage sur le Gouvernement pour obtenir accès aux fonds, tout en refusant d'armer la police et de rétablir, de reconstruire et d'équiper l'armée. Le conflit en cours, à Tripoli et dans les environs, entre les groupes armés opposés aux autorités légitimes a obligé le Gouvernement à évacuer tous ses locaux. Ces derniers sont à présent contrôlés par une coalition de groupes armés, parmi lesquels figurent un groupe terroriste qui défend l'idéologie d'Al-Qaida et qui est connu pour son opposition à la mise en place d'institutions d'État – un groupe inscrit sur la liste des organisations terroristes par les États-Unis et l'Union européenne. En outre, les résidences de nombreux ministres et citoyens ont été pillées et incendiées. Ce groupe continue de faire la guerre dans la région située à l'ouest de la ville de Tripoli, habitée par la tribu Warshafana. Des tirs aveugles à l'arme lourde ont poussé à l'exode la majeure partie de la population, ce qui a alors conduit la Chambre des représentants à déclarer la région zone sinistrée. Cela ne se serait pas produit si la communauté internationale avait pris au sérieux la situation en Libye, aidé le Gouvernement à mettre en place une armée forte, fait pression pour veiller au désarmement des groupes armés et appuyé les efforts pour armer la police.

Les groupes armés qui ont pris le contrôle de la capitale ont clairement fait état de leur opposition aux institutions légitimes et de leur souhait de renverser la Chambre des représentants élus et le Gouvernement élu, dans un effort visant manifestement à faire échouer le processus de transition démocratique et à chasser les autorités légitimes en formant un gouvernement parallèle. Mais cela n'a pas suffi au groupe qui contrôle Tripoli. Il a également persécuté des militants politiques, des défenseurs des droits de l'homme et des journalistes, fermé des médias et usé de la force pour empêcher des opposants de manifester dans la ville de Tripoli et dans d'autres villes. Il a recruté le personnel des médias et certains clercs radicaux pour inciter à tuer ceux qui affichent des opinions différentes et ceux qui appuient la Chambre des représentants et le Gouvernement élus.

Ce groupe s'est allié à Ansar Al-Sharia, qui défend l'idéologie d'Al-Qaida. Ce dernier a perpétré des actes de terrorisme dans certaines villes libyennes, notamment à Benghazi et à Derna. Il a fourni un refuge sûr et des camps d'entraînement aux terroristes du monde entier, notamment de Tunisie, d'Algérie, d'Égypte et du Mali, avec un appui financier et médiatique sans égal venant de l'extérieur du pays, afin de saper le pouvoir des

autorités libyennes légitimes et de mettre son complot en pratique.

Je tiens à ce que l'Assemblée sache que fermer les yeux devant le terrorisme en Libye n'est plus tolérable. Notre peuple ne peut plus accepter les assassinats, l'humiliation, l'intimidation, la suppression des libertés ou les violations des droits de l'homme fondées sur le passé et les convictions d'un individu visé. La communauté internationale peut soit se tenir aux côtés des autorités légitimes élues et appliquer la résolution 2174 (2014) du Conseil de sécurité en imposant des sanctions contre ceux qui font entrave au processus politique, menacent la sécurité ou se saisissent des institutions d'État, soit déclarer ouvertement que les Libyens vont devoir affronter seuls le terrorisme. Assurément, la communauté internationale doit prendre des mesures pour résister aux effets de l'expansion du terrorisme en Afrique du Nord et dans la région du Sahel.

Nous avons besoin d'une assistance substantielle de la part des amis de la Libye – d'une aide pour reconstruire l'armée et l'équiper de tout ce dont elle a besoin pour faire cesser les combats entre frères et pour combattre le terrorisme et l'extrémisme qui forment désormais un large front de l'Iraq à l'Algérie. Ce front ne pourra pas être éliminé sans une alliance des États concernés afin d'assurer l'éradication du terrorisme et de garantir la dissémination des principes de tolérance et de démocratie. Ne pas fournir à l'armée libyenne l'équipement et l'entraînement dont elle a besoin pour mener la guerre contre le terrorisme va dans le sens des intérêts de l'extrémisme, ajoute à l'instabilité en Libye, perturbe le calme dans la région et menace la paix mondiale.

Nous accueillons favorablement les efforts et la bonne volonté que nous témoignent les pays amis, l'ONU, la Ligue des États arabes et l'Union africaine pour aider les autorités libyennes légitimes à reprendre le contrôle, soit en se tenant résolument aux côtés de la Chambre des représentants, du Gouvernement et de l'organe chargé de rédiger la Constitution et en persuadant les groupes armés de déposer les armes, de se retirer des institutions d'État et d'obéir aux ordres du Gouvernement, soit en exerçant une pression sur les mouvements politiques et les groupes armés de manière qu'ils renoncent à la violence et acceptent d'entamer un dialogue sur les priorités et l'avenir de la Libye.

Toute prise de contact illégitime, non autorisée par le Gouvernement, entre un pays étranger et les

14-55127 3**3/57** 

individus, groupes et organisations qui ne reconnaissent pas l'autorité du Gouvernement ou de la Chambre des représentants élus et qui se servent de la violence comme d'un moyen pour imposer leurs opinions au peuple libyen sera considérée par le Gouvernement comme un acte hostile à l'unité et la stabilité de la Libye. En conséquence, toutes les mesures nécessaires seront prises pour y répondre.

Le peuple libyen, dirigé par les autorités légitimes, ne cédera pas au chantage ou à l'intimidation et résistera à toute tentative d'imposer une dictature totalitaire, quel qu'en soit le slogan. Nous aurions souhaité que le Gouvernement n'ait pas besoin de l'assistance de pays fraternels et amicaux pour étendre l'autorité de l'État sur son territoire et éliminer le terrorisme et la criminalité qui menacent la sécurité et l'unité de la Libye, provoquant le déplacement de centaines de milliers de personnes dans diverses régions de la Libye et détruisant ainsi l'économie du pays.

La Chambre des représentants et le Gouvernement sont déterminés à continuer sur la voie du dialogue et de la tolérance dans le cadre de la légitimité, à régler tous les problèmes et divergences entre Libyens, à se mettre d'accord sur les priorités, à respecter le processus démocratique et à rétablir la primauté du droit et la tenue d'élections. Ils sont également résolus à démobiliser tous les groupes armés et à tarir leur financement avant la fin de l'année. Nous espérons que la communauté internationale nous aidera à mener à bien les mesures suivantes.

Premièrement, nous devons veiller à la création par l'État d'organes de défense et de sécurité et faire de l'État la seule autorité légitime à même d'employer la force pour désarmer les groupes armés et exercer son autorité sur tout le territoire libyen.

Deuxièmement, nous devons veiller à ce que le Gouvernement contrôle la capitale, Tripoli, et à ce que les groupes armés se retirent des institutions publiques pour que les fonctionnaires puissent travailler sans faire l'objet de menaces et fournir des services aux citoyens.

Troisièmement, nous devons prendre conscience que la mise en place d'institutions illégales parallèlement aux organes existants entrave le processus politique et est passible de sanctions au titre de la résolution 2174 (2014) du Conseil de sécurité.

Quatrièmement, nous devons instaurer une coopération active et authentique pour lutter contre le terrorisme grâce à la mise en place d'une alliance stratégique entre la Libye et ses voisins de part et d'autre de la Méditerranée.

Enfin, nous devons renforcer la culture du dialogue, sans exclure ni marginaliser qui que ce soit, et, avec l'aide de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, les pays voisins, la Ligue des États arabes et l'Union africaine, nous devons engager un dialogue global dans l'intérêt de tous les Libyens.

Tandis que l'Assemblée générale entame les travaux de sa soixante-neuvième session, avec pour thème principal le programme de développement pour l'après-2015, je tiens à signaler que dès la définition des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), la Libye a commencé à revoir ses politiques économiques et à restructurer son économie en vue de les atteindre. Toutefois, la détérioration des conditions de sécurité a perturbé l'économie. Je voudrais insister sur les liens étroits qui existent entre sécurité, stabilité et développement. En l'absence de sécurité, il ne peut y avoir de développement, et vice versa. Par conséquent, le rétablissement de la sécurité et de la stabilité en Libye est primordial pour promouvoir le développement, remettre l'économie défaillante sur les rails, atteindre les OMD restants et se préparer à réaliser les objectifs de développement pour l'après-2015, lorsqu'ils auront été adoptés.

La Libye compte sur l'appui de l'ONU et des pays amis pour rétablir la sécurité et renforcer les capacités des institutions militaires et en charge de la sécurité, afin de permettre le lancement de programmes de reconstruction et de développement. Nous comptons également sur l'aide de tous les pays pour localiser à l'étranger les fonds qui ont été pillés et les rapatrier afin que la Libye puisse accroître le financement des programmes de développement et d'infrastructure. On contribuera ainsi à résorber le chômage et à trouver un travail à la multitude de travailleurs étrangers, estimés à plusieurs millions, en provenance des pays voisins. Cela serait bénéfique pour la Libye mais également pour ses voisins, et l'immigration clandestine vers l'Europe de personnes en quête de travail et de conditions de vie décentes s'en trouverait réduite.

Malgré tout ce que traverse la Libye, nous ne pouvons pas oublier la tragédie ni les souffrances que vivent les Palestiniens. L'occupation israélienne les a poussés à trouver refuge dans divers pays à travers le monde. Nous condamnons une fois encore l'occupation et les pratiques israéliennes dans les territoires palestiniens et arabes occupés. Nous demandons au

Conseil de sécurité de garantir la protection du peuple palestinien, de fixer un calendrier prévoyant la fin de l'occupation israélienne et la création d'un État palestinien indépendant et souverain sur l'ensemble du territoire palestinien, avec Jérusalem-Est pour capitale. L'État palestinien doit devenir membre à part entière de toutes les organisations internationales. Les réfugiés palestiniens doivent quant à eux être autorisés à retourner sur leurs terres, dont ils ont été expulsés.

La poursuite du blocus et les agressions répétées d'Israël à l'encontre de la bande de Gaza ainsi que la destruction des infrastructures sont une honte pour le monde civilisé. La communauté internationale doit s'attacher à reconstruire Gaza, à prévenir la récurrence des destructions et des meurtres commis par l'armée israélienne, à faire en sorte que tous les responsables des crimes de guerre perpétrés dans la bande de Gaza soient traduits en justice et à épauler les efforts déployés par le Gouvernement de réconciliation nationale, dirigé par le Président palestinien Mahmoud Abbas.

La Présidente par intérim (parle en anglais) : Je donne maintenant la parole au Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la Thaïlande, S. E. M. Tanasak Patimapragorn.

M. Patimapragorn (Thaïlande) (parle en anglais): Je suis ici pour rendre sincèrement hommage, au nom de mon pays, à l'ONU pour le travail qu'elle accomplit afin d'améliorer la vie des populations partout dans le monde. La Thaïlande est pleinement attachée à ce que représente l'ONU, et à la réalisation grâce à l'ONU des espoirs que nous partageons tous. Nous sommes aussi solidement déterminés à nous acquitter de nos responsabilités en tant que Membre de l'ONU, car l'Organisation ne saurait concrétiser sa vision que si nous agissons de concert et à l'unisson.

Cette année, le thème concerne le programme de développement pour l'après-2015 et comment changer réellement la vie des gens. Beaucoup de pays ont atteint un grand nombre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Ils ont par exemple réussi à réduire la pauvreté et ont atteint leurs objectifs en matière d'éducation et de santé. Mais pour nombre d'autres, la réalisation des OMD n'a pas été chose facile. C'est pourquoi, tandis que nous nous dirigeons vers le programme de développement pour l'après-2015, nous devons réaffirmer notre volonté de faire en sorte que personne ne soit laissé sur la touche.

Pour la Thaïlande, le développement ne se résume pas uniquement au produit intérieur brut. Pour être pérenne, le développement doit aller de pair avec la démocratie, les droits de l'homme ainsi que la paix et la sécurité, piliers de l'ONU. Il faut pouvoir se développer dans un environnement exempt de conflit. L'édification d'une démocratie forte et vigoureuse est le défi auquel beaucoup d'entre nous sont confrontés. Comme dans de nombreux pays, la Thaïlande a compris que la démocratie est bien plus que l'organisation d'élections. La démocratie doit se fonder sur le respect de l'état de droit, et suppose la bonne gouvernance, la transparence, la responsabilité et l'égalité de l'accès à la justice.

Or, ce n'était pas le cas de mon pays avant le 22 mai. Avant cette date, nous nous trouvions dans une impasse politique. Notre démocratie était défaillante. Nous risquions de sombrer dans une tourmente encore plus grande, et la possibilité que le sang coule était bien réelle. Les partis politiques d'opposition ont eu la possibilité de sauver la démocratie, mais ils n'y sont pas parvenus parce qu'ils n'étaient pas prêts à faire des compromis dans l'intérêt du pays. Cet enchaînement d'événements regrettables a rendu l'intervention militaire nécessaire. Nous aurions tous souhaité que les choses se passent différemment, mais si on avait laissé la situation se poursuivre, la démocratie thaïlandaise aurait été détruite. Cela aurait nuit à la stabilité de la Thaïlande et à la stabilité de la région.

La Thaïlande est en train de vivre une période de transition. Nous restons profondément attachés à la démocratie et aux droits de l'homme, et nous savons que nous ne pouvons aller à contre-courant de la démocratie. La Thaïlande a besoin d'une démocratie authentique et fonctionnelle, qui réponde aux aspirations de la population. Nous voulons être clairs : la Thaïlande ne s'éloigne pas de la démocratie. Néanmoins, nous avons besoin de temps et d'espace pour réussir la réconciliation, entreprendre des réformes politiques et renforcer nos institutions démocratiques. Nous ne voulons pas que les événements du 22 mai se reproduisent.

Outre la mise en œuvre de notre feuille de route pour rétablir pleinement la démocratie, nous sommes également en train de relancer notre économie. La confiance est revenue et la croissance est repartie.

La Thaïlande est déterminée à jouer un rôle actif, aux côtes de ses partenaires de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), afin de bâtir une communauté de l'ASEAN pacifique et prospère. Nous voulons résolument coopérer avec nos partenaires

14-55127 **35/57** 

de la communauté internationale pour lutter contre les nombreux problèmes auxquels le monde est confronté, notamment les changements climatiques, la criminalité transnationale, les pandémies et le trafic d'êtres humains. Surtout, nous sommes déterminés à œuvrer avec nos partenaires pour concrétiser le programme de développement, car une paix véritable et durable repose non pas sur une sécurité axée sur l'État, mais sur une sécurité axée sur la population.

Le développement doit transformer la vie des personnes et permettre d'édifier un avenir meilleur pour tous. Le développement doit autonomiser les personnes, les communautés et les sociétés. Ces principes sont au cœur de la philosophie d'une économie de suffisance développée par S. M. le Roi de Thaïlande, et cette philosophie guide nos efforts de développement depuis des décennies. L'économie de suffisance suppose de promouvoir les bonnes valeurs, de s'appuyer sur les forces de chaque communauté et de renforcer la résilience depuis la base jusqu'au plus haut niveau. De cette manière, nous pouvons poser solidement les fondements nécessaires au développement économique durable au niveau national.

Cependant, dans le monde actuel, aucun pays ne peut être un îlot de prospérité à lui seul. Plus que jamais, nous avons besoin d'un partenariat mondial solide, que ce soit pour réaliser le programme de développement pour l'après-2015 ou pour relever les défis communs.

Premièrement, ce partenariat doit relever le défi de la sécurité humaine, qui est le plus pressant de notre époque. La sécurité humaine est une question de dignité humaine, de droits de l'homme, d'équité, d'égalité et de justice sociale, elle représente la promesse d'un avenir meilleur pour tous et suppose de veiller, dans notre course au développement, à ne pas sacrifier l'environnement qui subvient à nos besoins. Garantir la sécurité humaine doit être au cœur des objectifs de développement durable.

Toutefois, tandis que nous promouvons le programme de développement, nous ne pouvons ignorer les menaces immédiates qui appellent une action concertée de notre part. Aujourd'hui, nous sommes confrontés à certaines menaces immédiates à notre partenariat mondial, notamment la crise d'Ebola et les crises humanitaires au Moyen-Orient – en Syrie, en Libye, en Iraq et dans le bande de Gaza. Nous sommes affligés par le nombre insensé de victimes civiles du conflit dans la bande de Gaza, en particulier les enfants. La situation exige que nous travaillions encore plus dur

pour ramener durablement la paix au peuple palestinien et répondre à son aspiration à créer un État, mais aussi pour affirmer le droit légitime du peuple israélien à vivre dans la sécurité.

Au vu de l'évolution de la situation au Moyen-Orient, nous sommes également profondément préoccupés par la montée de la menace du radicalisme et de l'extrémisme. Rien ne peut justifier les brutalités et les atrocités dont nous sommes témoins. Nous devons être à la hauteur de cette menace à la paix, aux moyens de subsistance de nos peuples et aux progrès que nous avons accomplis en termes de développement économique et social. Même si certains mouvements extrémistes radicaux parviennent à recruter dans de nombreuses régions du monde, leur dessein se résume à utiliser le terrorisme et la peur pour satisfaire leurs objectifs.

La paix, la sécurité et le développement sont interconnectés. Pour les réaliser, nous devons tous faire de notre mieux pour honorer nos responsabilités internationales. Certains d'entre nous ont peut-être les moyens de faire plus que d'autres, néanmoins si nous jouons tous notre rôle, nous parviendrons à bâtir un monde meilleur et plus sûr. C'est pourquoi la Thaïlande a envoyé des volontaires dans les pays voisins pour travailler dans les secteurs de la santé et de l'éducation, et c'est également pourquoi elle a déployé des équipes médicales au Japon en 2011 dans le cadre des secours mobilisés après le séisme et le tsunami.

Le drapeau et le personnel thaïlandais sont associés à des opérations de maintien de la paix dans de nombreuses régions du monde. Nous avons été présents au Timor-Leste et au Soudan, mais également le long de la frontière indo-pakistanaise. Nous avons également fait partie de la coalition mise en place pour lutter contre la piraterie dans le golfe d'Aden au large des côtes somaliennes. Mais le rôle de l'armée ne se limite pas à la guerre et au conflit. Même en temps de paix, elle joue un rôle important, en particulier maintenant que nous sommes confrontés à de nombreux problèmes tels que les catastrophes naturelles. C'est la raison pour laquelle la Thaïlande promeut la coopération en matière d'aide humanitaire et de secours en cas de catastrophe dans la région de l'ASEAN et au-delà. Peut-être l'heure est-elle venue pour l'ASEAN de commencer à réfléchir à l'idée d'une équipe spéciale régionale en alerte pour le relèvement après une catastrophe.

Le Président assume de nouveau la présidence.

En tant que membres de la communauté internationale, nous partageons tous la responsabilité de rester fidèles à la promesse originelle de l'ONU, qui est de promouvoir le progrès social, l'amélioration du niveau de vie et une liberté plus grande pour les peuples du monde entier. C'est parce qu'elle est attachée à l'ONU que la Thaïlande a présenté sa candidature à un siège au Conseil des droits de l'homme pour la période 2015-2017 et au Conseil de sécurité pour la période 2017-2018. Nous espérons que nos amis nous accorderont une nouvelle fois leur confiance et nous permettront de les servir.

Qu'il s'agisse de démocratie, de développement ou de paix, il nous incombe à tous d'assumer nos responsabilités car, de fait, nous appartenons à la famille des Nations Unies.

Le Président (parle en anglais) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Frank-Walter Steinmeier, Ministre des affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne.

M. Steinmeier (parle en allemand; texte anglais fourni par la délégation): L'année 2014 est une année particulière pour les Européens, une année consacrée à la commémoration. Il y a un siècle, en plein été, la diplomatie européenne échouait et le monde basculait dans la Première Guerre mondiale. Il y a soixante-quinze ans, l'Allemagne attaquait son voisin, la Pologne, faisant sombrer le monde dans la Seconde Guerre mondiale. Il y a vingt-cinq ans, le Mur de Berlin tombait, mettant fin à de longues décennies de division du monde entre l'Est et l'Ouest.

Mais se contenter de regarder en arrière et se souvenir serait insuffisant en cette année de commémoration. Nous devons, au contraire, nous demander quelle leçon nous avons retenue pour l'avenir. Le meilleur enseignement que nous en avons tiré a été la création de l'Organisation des Nations Unies, car l'Organisation incarne l'espoir de paix. Cet espoir s'inspire d'une idée aussi simple que révolutionnaire : la paix règne quand le monde se fixe des règles et substitue la force du droit au droit de la force, quand les conflits sont résolus à la table des négociations et non pas sur un champ de bataille, quand le monde renonce, progressivement, à la logique cynique de la violence.

L'ONU offre aujourd'hui un fondement universel à cet espoir de paix. Mais cette universalité est menacée par les fantômes du passé, par de nouveaux démons.

En 2014 le monde semble vaciller. Les crises se succèdent avec rapidité et intensité. Voilà pourquoi il ne suffit pas de simplement lancer un appel à l'ONU. Nous devons redonner vie à cet appel. L'espoir demeurera un simple espoir, un but inaccessible, aussi longtemps que les États ne seront pas disposés à assumer leurs responsabilités. L'Organisation des Nations Unies n'est pas une instance où nous pouvons faire abstraction de nos responsabilités. Elle est une instance où nous devons au contraire assumer nos responsabilités.

L'Allemagne, ancrée dans une Europe unie, est prête à assumer ses responsabilités au sein de l'ONU et en coopération avec elle. D'abord et avant tout, une responsabilité nous incombe à l'égard de ceux qui souffrent le plus de ces crises.

Le mois prochain, l'Allemagne accueillera une conférence à Berlin en vue de fournir une assistance humanitaire d'urgence aux millions de réfugiés syriens. Mon pays y apportera sa contribution, et j'espère sincèrement que de nombreux autres pays suivront cet exemple. Nous comptons principalement sur le soutien des pays voisins de la Syrie. Ils accomplissent un travail remarquable, mais sont soumis à d'énormes pressions en raison de l'arrivée massive de personnes déplacées et de réfugiés venant de Syrie.

L'épidémie d'Ebola fait rage en Afrique de l'Ouest. Elle répand la souffrance et la mort dans chaque famille. Elle met en péril la cohésion de sociétés entières. C'est pourquoi nous

avons acheminé une aide humanitaire et médicale sur place et établi un pont aérien vers cette région. Je me réjouis que dans mon pays de nombreux volontaires aient répondu à l'appel par ces mots : « Je veux aller làbas pour agir sur le terrain ».

Au-delà de la solidarité immédiate, il nous faut cependant prendre un engagement sur le long terme. Nous avons besoin de l'expérience de l'Organisation mondiale de la Santé et du mécanisme de coordination des Nations Unies, en particulier sur le long terme, alors que nous nous employons à renforcer les États et leurs systèmes de santé. L'Allemagne contribuera à la réalisation de ces deux objectifs. Nous ne pouvons ramener les morts à la vie, mais peut-être pouvons nous empêcher que beaucoup d'autres personnes ne succombent à l'Ebola, faute de traitement. Et nous devons évidemment veiller à ce qu'une future épidémie n'ait pas des conséquences aussi tragiques que celle contre laquelle nous luttons.

14-55127 **37/57** 

Si nous voulons donner un sens à l'espoir de paix, nous devons nous appuyer sur quelques principes simples tels que l'engagement de chacun, la diplomatie bilatérale et les initiatives régionales. Mais seule l'ONU peut offrir une base universelle pour la réalisation de cet espoir de paix. Le droit international en constitue la base. Tous ceux qui appartiennent à la communauté des nations au sein de l'ONU, et ceux qui aspirent à en faire partie, y ont souscrit. Ce droit doit être préservé, il est au cœur de notre espoir de paix.

Voilà pourquoi je dois aborder ici le conflit en Ukraine. Il se peut que certains ici estiment qu'il s'agit tout au plus d'un conflit régional en Europe de l'Est. Mais je suis convaincu que cette vision des choses est erronée. Ce conflit touche chacun d'entre nous. Un État, pas n'importe lequel, membre permanent du Conseil de sécurité, la Russie, en annexant la Crimée, a modifié unilatéralement les frontières de l'Europe, violant ainsi le droit international. Nous devons réagir face à ce signal dangereux, car nous ne pouvons tolérer que le pouvoir du droit international soit foulé aux pieds de l'intérieur. Ne laissons pas les anciennes divisions entre l'Est et l'Ouest refaire surface aux Nations Unies.

Parce que les enjeux sont de taille dans ce conflit, non seulement pour le peuple ukrainien mais pour l'avenir même du droit international, l'Allemagne et ses partenaires ont décidé d'assumer leurs responsabilités en s'engageant avec vigueur à le désamorcer. Je ne nourris aucune illusion : une solution politique prendra du temps. Toutefois, nous étions il y a encore quelques semaines à la veille d'un affrontement militaire direct entre la Russie et les forces armées ukrainiennes. Je suis heureux de dire que la diplomatie a permis d'éviter le pire. La priorité doit être donnée à l'instauration d'un cessez-le-feu durable et à une solution politique, fondée sur les principes des Nations Unies et la préservation de l'unité de l'Ukraine.

Il ne s'agit pas seulement de l'Ukraine. Tant que ce conflit se prolongera, que la Russie et l'Occident seront en désaccord sur l'Ukraine, l'Organisation sera menacée de paralysie. Nous avons par conséquent besoin d'un Conseil de sécurité qui soit en mesure et désireux d'agir afin de s'atteler aux tâches nouvelles et, sur le long terme, à celles plus importantes encore qui nous attendent. Le monde de 2014 n'est pas hanté seulement par le vieux fantôme de la division mais aussi par de nouveaux démons.

Nous sommes tous choqués par l'indicible brutalité de terroristes qui usurpent le nom de Dieu pour commettre les pires infamies. Je me pose la question suivante : comment ne pas être particulièrement inquiets lorsque des prêcheurs de haine attirent des jeunes qui ont grandi au sein même de nos sociétés?

C'est pourquoi, là encore, il ne s'agit pas d'un conflit exclusivement régional, d'un problème qui ne concernerait que l'Iraq, la Syrie ou l'Afrique, où des terroristes bafouent les droits fondamentaux des femmes et des jeunes filles notamment. Cette barbarie est dirigée contre chacun d'entre nous, contre toutes les valeurs défendues par l'ONU.

C'est précisément pour cette raison que notre réponse doit aller bien au-delà d'une simple riposte humanitaire et militaire immédiate. L'Allemagne apporte à cet égard une contribution importante, notamment sur le plan militaire. Mais tous ces efforts doivent s'inscrire dans le cadre d'une alliance politique pour combattre la terreur imposée par l'État islamique en Iraq et en Syrie. Mon pays est très attaché à une telle alliance, aussi je forme le vœu sincère que les sociétés du Moyen-Orient, en particulier, prenant conscience que leur sécurité est loin d'être le seul enjeu dans cette crise, nous rejoindront aussi.

Dans un monde hanté par de vieux fantômes et de nouveaux démons, nous devons être capables d'agir sur deux fronts. Nous devons, d'un côté, continuer à rechercher des solutions politiques en Ukraine, au Moyen-Orient, en Syrie et, d'autre part, relever les grands défis du XXIe siècle.

Je pense ici à la lutte contre le changement climatique. L'Allemagne contribue à hauteur d'un milliard de dollars au Fonds vert sur le climat. Nous allons appuyer notre plus proche partenaire, la France, afin que le sommet, prévu à Paris en 2015, soit couronné de succès et qu'il aboutisse à la signature d'une convention sur le climat, qui soit universelle et juridiquement contraignante, car nous en avons un besoin urgent.

Je pense aussi à l'ère digitale. Oui, Internet devrait être un espace mondial, libre, ouvert et sûr. Cela ne concerne pas seulement les institutions gouvernementales ou les grandes entreprises. C'est à la société tout entière que doit revenir la conception de cet espace mondial, libre, ouvert et sûr. Si nous n'agissons pas, les possibilités immenses offertes par la technologie écarteront la dimension humaine. Nous avons besoin d'une législation internationale pour réglementer le monde numérique. La résolution 68/167, que nous avons

présentée avec le Brésil, a permis, je l'espère, qu'un pas dans ce sens soit franchi aux Nations Unies.

Je pense enfin au programme de développement pour l'après-2015, car la lutte contre la pauvreté commence par la question de savoir comment nous créons de la valeur. Comment créons-nous de la prospérité? Il ne s'agit pas d'une question qui concerne uniquement quelques pays dans le besoin. C'est un appel lancé au monde entier en faveur d'une activité économique plus durable. En se convertissant rapidement aux énergies renouvelables, l'Allemagne a ouvert une voie qui, même si elle n'est pas facile, est celle que le monde doit emprunter s'il veut préserver ses ressources naturelles et éviter que la lutte pour des ressources limitées, l'eau et les terres fertiles ne devienne le principal conflit du XXIe siècle.

Nos enfants nous jugeront à l'aune de ces tâches immenses. Ils regarderont en arrière, tout comme nous le faisons aujourd'hui vers nos ancêtres en cette année de commémoration. Forts de l'expérience de deux guerres mondiales, nos ancêtres ont créé l'Organisation des Nations Unies pour que nous en tirions la leçon. Si nous voulons marcher dans leurs pas, maîtriser les tâches qui nous attendent, alors nous devons renforcer cette institution.

L'Organisation des Nations Unies n'est pas un produit achevé. Sans doute ne le sera-t-elle jamais. Elle doit évoluer, pour que dans toutes ses composantes, notamment le Conseil de sécurité, elle soit le reflet du monde contemporain.

L'ONU mérite tous nos efforts, car elle incarne pour le monde un espoir de paix, un ordre juridique. J'assure l'Assemblée que mon pays contribuera à faire, pas à pas, de cet espoir une réalité.

Le Président (parle en anglais) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Sergey Lavrov, Ministre des affaires étrangères de la Russie.

M. Lavrov (Fédération de Russie) (parle en russe): Il existe de nos jours une contradiction de plus en plus marquée entre la nécessité de faire des efforts collectifs et de développer des partenariats afin de trouver des réponses appropriées aux défis que nous rencontrons tous et l'aspiration de quelques États à affirmer leur domination et à faire renaître la logique archaïque des blocs, fondée sur la discipline de la conquête militaire et le clivage erroné entre ami ou ennemi.

L'alliance occidentale menée par les États-Unis, qui se présente comme le chantre de la démocratie, de la primauté du droit et des droits de l'homme dans chaque pays, agit d'une tout autre manière sur la scène internationale, en rejetant le principe de l'égalité souveraine des États, inscrit dan la Charte des Nations Unies, et en voulant décider pour tous de ce qui est bon ou mauvais.

Washington a déclaré ouvertement son droit de recourir unilatéralement à la force partout où la défense de ses intérêts est en jeu. L'ingérence militaire est devenue une norme, malgré l'échec cuisant de toutes les opérations impliquant le recours à la force, menées par les États-Unis ces dernières années.

La viabilité du système international a été gravement mise à mal par les bombardements de l'OTAN en Yougoslavie, l'intervention en Iraq, l'attaque perpétrée contre la Libye et l'échec en Afghanistan. C'est grâce à des efforts diplomatiques intenses que l'on a pu éviter l'agression contre la Syrie en 2013. Les différentes révolutions de couleur et les autres projets visant à changer des régimes indésirables donnent inévitablement l'impression qu'elles ont pour objectif de semer le chaos et l'instabilité.

L'Ukraine est victime aujourd'hui de cette politique. La situation dans ce pays a mis au jour les contradictions profondes et systémiques qui caractérisent l'architecture euro-atlantique. L'Occident s'est engagé dans une restructuration verticale de l'humanité pour lui imposer ses propres critères, qui sont loin d'être innocents.

Après que l'Occident eut déclaré sa victoire sur la guerre froide et proclamé la prétendue fin de l'histoire, les États-Unis et l'Union européenne ont fait le choix de l'expansion de leur sphère d'influence géopolitique, sans tenir compte des intérêts légitimes de tous les peuples d'Europe. Les partenaires occidentaux n'ont pas donné suite aux nombreuses mises en garde concernant des violations inacceptables des principes consacrés par la Charte des Nations Unies et l'Acte final d'Helsinki et ont systématiquement rejeté toute initiative conjointe pour créer un espace commun de sécurité et de coopération, égal et indivisible, s'étendant de l'Atlantique au Pacifique.

La proposition de la Russie d'élaborer un traité de sécurité européen a été rejetée. On nous a affirmé clairement que les membres de l'Alliance de l'Atlantique Nord pouvaient bénéficier de garanties de sécurité

14-55127 **39/57** 

juridiquement contraignantes, et l'expansion de l'OTAN vers l'est s'est poursuivie contrairement à des promesses antérieures. La rapidité avec laquelle l'OTAN a opté pour une rhétorique d'opposition et la réduction de sa coopération avec la Russie, y compris au détriment des propres intérêts de l'Occident, et le renforcement de son appareil militaire aux frontières avec la Russie illustrent l'incapacité de l'Alliance à modifier le code génétique inscrit en elle durant la guerre froide.

Les États-Unis et l'Union européenne ont soutenu le coup d'État en Ukraine, en justifiant imprudemment les actes commis par les autorités autoproclamées de Kiev. Ces dernières ont choisi d'éliminer par la force une partie du peuple ukrainien, qui a repoussé les tentatives visant à imposer un ordre constitutionnel dans l'ensemble du pays et qui voulait défendre ses droits à une langue maternelle, une culture, une histoire. C'est précisément l'assaut brutal lancé contre ces droits qui a contraint le peuple de Crimée à prendre son destin en mains et à faire le choix de l'autodétermination. Ce choix s'est exercé dans la plus totale liberté, en dépit de ce qui a été inventé par ceux qui sont les premiers responsables du conflit intérieur en Ukraine.

À chacune des étapes de la crise ukrainienne, on a cherché à manipuler la vérité et à dissimuler les faits en lançant des accusations infondées. Rien n'a été fait pour punir et poursuivre les responsables des événements sanglants de février, sur la place Maïdan, et des pertes massives en vies humaines à Odessa, Marioupol et dans d'autres régions de l'Ukraine. L'ampleur de la catastrophe humanitaire perpétrée par l'armée ukrainienne dans le sud-est du pays a été volontairement minimisée.

De nouveaux actes abominables ont été récemment mis au jour après la découverte de charniers à Donetsk. Malgré l'adoption de la résolution 2166 (2014) du Conseil de sécurité, la mise en place d'une enquête rigoureuse et indépendante sur les circonstances de la disparition du vol MH17 de la Malaysia Airlines audessus du territoire ukrainien est toujours reportée. Les coupables de tous ces crimes doivent être trouvés et traduits en justice. Faute de quoi, la réconciliation nationale en Ukraine est difficilement envisageable.

La Russie souhaite sincèrement le rétablissement de la paix avec un pays voisin, et cela doit être bien compris par tous ceux qui connaissent quelque peu les relations profondes et fraternelles qui unissent les deux peuples. La voie menant à un règlement politique est connue. En avril dernier, Kiev s'est engagé dans la Déclaration de Genève sur l'Ukraine - acceptée par la Russie, l'Ukraine, les États-Unis et l'Union européenne (UE) – à entamer immédiatement un dialogue à l'échelon national avec toutes les régions et les forces politiques de l'Ukraine en vue de mettre en œuvre des réformes constitutionnelles. Le respect de cette obligation permettrait à tous les Ukrainiens de convenir de la façon de vivre conformément à leurs traditions et à leur culture et permettrait à l'Ukraine de jouer à nouveau son rôle fondamental de lien entre les différentes parties de l'espace européen, ce qui implique évidemment la préservation et le respect par chacun de son statut de pays neutre et non aligné. Nous sommes convaincus qu'en faisant preuve de bonne volonté et en refusant de soutenir le parti de la guerre à Kiev, qui cherche à pousser le peuple ukrainien dans les abysses d'une catastrophe nationale, une sortie de crise est à portée de main.

La voie d'une sortie de crise a été ouverte par la signature d'un accord de cessez-le-feu pour le sud-est de l'Ukraine, sur la base des initiatives des Présidents Poroshenko et Poutine. Avec la participation des représentants de Kiev, de Donetsk, de Lougansk, de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et de la Russie, des mesures concrètes ont été arrêtées en vue de donner effet à cet accord, notamment la séparation des parties, le retrait des armes lourdes aux mains des forces militaires ukrainiennes et de la milice, et la mise en place d'un contrôle par l'entremise de l'OSCE.

La Russie est disposée à continuer d'appuyer résolument un règlement politique, tant dans le cadre des recommandations bien connues du processus de Minsk que par d'autres moyens. Mais il doit être bien clair que nous faisons cela dans l'intérêt de la paix, de la tranquillité et du bien-être du peuple ukrainien, et non pour satisfaire de quelconques ambitions. Les tentatives pour faire pression sur la Russie afin qu'elle renonce à ses valeurs de vérité et de justice sont tout à fait vaines.

J'aimerais m'autoriser une digression à propos de l'histoire récente. En 1933, lors de l'établissement de relations diplomatiques avec l'Union soviétique, le Gouvernement américain avait demandé à Moscou des garanties de non-ingérence dans les affaires intérieures des États-Unis, l'obligation de s'abstenir de prendre toutes mesures visant à modifier la structure politique et sociale de l'Amérique. À cette époque, Washington craignait le virus révolutionnaire, et ces garanties ont été

mises en place entre l'Amérique et l'Union soviétique, sur la base de la réciprocité.

Peut-être serait-il judicieux de revenir sur cette question et d'appliquer, à l'échelle universelle, l'exigence formulée alors par le Gouvernement américain. Pourquoi ne pas adopter une déclaration de l'Assemblée générale portant sur l'inadmissibilité de l'ingérence dans les affaires intérieures d'États souverains et la non-reconnaissance du recours aux coups d'État comme méthode pour changer un régime? Le moment est venu d'exclure totalement des relations internationales toutes tentatives de pression illégitime d'un État sur l'autre. Le blocus de Cuba par les États-Unis illustre parfaitement le caractère contre-productif des sanctions imposées de façon unilatérale.

La politique des ultimatums et la philosophie de la suprématie et de la domination ne coïncident pas avec les besoins du XXI<sup>e</sup> siècle. Elles sont en conflit avec l'objectif de bâtir un ordre mondial polycentrique et démocratique. La Russie prône un ordre du jour positif et unificateur. Nous avons toujours été et demeurerons ouverts à la discussion des questions les plus complexes, aussi insolubles peuvent-elles apparaître de prime abord. Nous sommes disposés à rechercher un compromis, un juste équilibre des intérêts, à accepter des concessions mutuelles, à la seule condition que les échanges soient respectueux et équitables.

L'Accord de Minsk des 5 et 19 septembre derniers portant sur les moyens de régler la crise ukrainienne et le compromis sur les dates d'entrée en vigueur de l'Accord d'association entre Kiev et l'Union européenne sont de bons exemples à suivre, tout comme la détermination, enfin affichée, de Bruxelles d'entamer des négociations sur la création d'une zone de libre-échange entre l'UE et l'Union douanière composée de la Russie, du Bélarus et du Kazakhstan, comme M. Poutine l'a proposé en janvier dernier.

La Russie a toujours plaidé pour une harmonisation des projets d'intégration en Europe et en Eurasie. L'établissement de critères politiques et d'un échéancier pour une telle "convergence de l'intégration" contribuerait de manière significative aux travaux de l'OSCE sur le thème Helsinki+40. Un autre aspect important de ces travaux serait le lancement de discussions efficaces, dénuées de toute idéologie, sur l'architecture politico-militaire de la zone euro-atlantique, afin que non seulement les membres de l'OTAN et de l'Organisation du Traité de sécurité collective, mais aussi tous les pays de la région, y

compris l'Ukraine, la République de Moldova et la Géorgie, bénéficient d'une sécurité égale et indivisible et n'aient pas à faire un choix fallacieux entre "avec nous ou contre nous". On ne peut laisser s'installer de nouvelles lignes de partage en Europe, notamment parce que dans le contexte de la mondialisation, le risque serait de créer une ligne de partage entre l'Occident et le reste du monde.

Soyons francs, personne n'a le monopole de la vérité, personne ne peut imposer par la force des processus régionaux et mondiaux en fonction de leurs besoins. Il n'existe aujourd'hui d'autre solution que la recherche d'un consensus sur les règles durables de gouvernance mondiale dans le nouveau contexte historique, en respectant pleinement la diversité des cultures et des civilisations du monde et la multiplicité des modèles de développement. Parvenir à un consensus sur chaque question sera une tâche complexe, voire fastidieuse. Mais la reconnaissance du fait que pour chaque État la démocratie est "le pire des régimes à l'exception de tous les autres" a pris aussi du temps, jusqu'à ce que Churchill en juge ainsi. Le moment est venu d'admettre l'inéluctabilité de cet axiome dans les relations internationales, qui souffrent actuellement d'un profond déficit de démocratie. Bien sûr, il faudra que quelqu'un torde le cou aux stéréotypes d'un autre âge, renonce à ses prétentions d'éternelle exception. Mais il n'existe pas d'autre voie.

Les efforts conjoints ne peuvent reposer que sur les principes du respect mutuel et de la prise en considération des intérêts réciproques, comme c'est le cas, notamment, au sein du Conseil de sécurité, du Groupe des Vingt, des États du groupe BRICS – Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud – et de l'Organisation de Shanghai pour la coopération.

Les avantages découlant du travail collectif sont confirmés par la pratique, comme en attestent les progrès réalisés dans le règlement de la situation relative au programme nucléaire iranien et l'achèvement réussi de la démilitarisation chimique de la Syrie. D'ailleurs, à propos des armes chimiques, j'aimerais obtenir des informations précises sur l'état de l'arsenal chimique de la Libye. Nous comprenons que nos collègues de l'OTAN, après avoir bombardé ce pays en violation des résolutions du Conseil de sécurité, ne veuillent pas semer davantage le chaos. Cependant, le problème de l'absence de contrôle des arsenaux chimiques libyens est trop grave pour être passé sous silence. Le Secrétaire

14-55127 **41/57** 

général doit prendre ses responsabilités sur cette question.

Il importe aujourd'hui que nous soyons conscients des priorités mondiales et que nous évitions d'en faire les otages d'un ordre du jour partial. Il faut renoncer d'urgence aux deux poids, deux mesures dans le règlement des conflits. D'une manière générale, chacun s'accorde à reconnaître que la tâche essentielle consiste à faire résolument obstacle aux terroristes, qui cherchent à étendre leur contrôle à des zones de plus en plus vastes de l'Iraq, de la Syrie, de la Libye, de l'Afghanistan et de la région sahélo-saharienne. Cette tâche ne saurait être sacrifiée sur l'autel de l'idéologie ou pour solder des comptes. Les terroristes, quels que soient les slogans qu'ils arborent, doivent être mis hors-la-loi.

Il va de soi que la lutte contre le terrorisme doit reposer sur les bases solides du droit international. Une étape importante dans cette lutte a été l'adoption unanime de plusieurs résolutions du Conseil de sécurité, notamment celles relatives à la question des combattants terroristes étrangers. Mais les tentatives visant à agir en contradiction avec la Charte de l'Organisation ne contribuent pas au succès des efforts conjoints. Le combat contre les terroristes en Syrie devrait être mené en coopération avec le Gouvernement syrien, qui a clairement fait savoir sa disponibilité à y participer. Damas a déjà fait montre de sa disposition à coopérer avec la communauté internationale et à s'acquitter de ses obligations dans le cadre du programme d'élimination de ses armes chimiques.

Dès le déclenchement du printemps arabe, la Russie a mis en garde sur le fait qu'il ne devait pas être laissé au contrôle des extrémistes, qu'un front uni devait être créé afin de faire obstacle à la menace terroriste croissante. Nous avons mis en garde contre toute tentative de s'allier avec tous ceux qui se disaient les ennemis de Bashar Al-Assad, qu'il s'agisse d'Al-Qaida, du Front el-Nosra et d'autres fervents partisans d'un changement de régime, y compris l'État islamique en Iraq et au Levant (EIIL), qui focalise aujourd'hui l'attention. Comme on dit, mieux vaut tard que jamais. Ce n'est pas la première fois que la Russie apporte une véritable contribution à la lutte contre EIIL et d'autres groupes terroristes dans la région. Nous fournissons une quantité importante d'armes et de matériel militaire à l'Iraq, à la Syrie et à d'autres pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, et nous continuerons à les appuyer dans leurs efforts pour éliminer les terroristes.

La menace terroriste exige une approche globale si nous voulons éliminer ses causes et ne pas nous contenter de réagir à ses symptômes. L'EIIL n'est qu'un aspect du problème. Nous proposons de lancer, sous l'égide du Conseil de sécurité, une étude approfondie sur la menace de l'extrémisme et du terrorisme dans tous leurs aspects au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Cette approche intégrée présuppose que ces conflits chroniques fassent également l'objet d'un examen, en particulier le conflit arabo-israélien. L'absence d'un règlement de la question palestinienne depuis des décennies constitue, comme il est largement reconnu, l'une des principales causes d'instabilité dans la région et facilite le recrutement par les extrémistes de plus en plus de jihadistes.

Un autre aspect important de notre travail commun consiste à unir nos efforts pour mettre en œuvre les décisions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité dans la lutte contre le virus Ebola. Nos médecins sont déjà à pied d'œuvre en Afrique. Nous prévoyons d'envoyer davantage d'assistance humanitaire, d'équipements et d'instruments médicaux, de médicaments et d'experts pour appuyer les programmes des Nations Unies en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone.

L'Organisation des Nations Unies, qui s'est bâtie sur les ruines de la Seconde Guerre mondiale, fêtera l'année prochaine ses soixante-dix ans d'existence. Il est de notre devoir à tous de célébrer comme il convient l'anniversaire de la grande victoire et de rendre hommage à tous ceux qui ont sacrifié leur vie pour la liberté et le droit de chaque peuple de décider de son propre destin. Les leçons tirées de cette terrible guerre et l'évolution de la situation dans le monde d'aujourd'hui exigent que nous unissions efforts, que nous oubliions les intérêts unilatéraux et les calendriers politiques nationaux lorsqu'il s'agit de faire obstacle aux menaces mondiales qui pèsent sur l'humanité tout entière. Ne laissons pas les égoïsmes nationaux l'emporter sur la responsabilité collective.

**Le Président** (parle en anglais) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Wang Yi, Ministre des affaires étrangères de la République populaire de Chine.

M. Wang Yi (Chine) (parle en chinois): Cette année marque le centenaire du déclenchement de la Première Guerre mondiale. Un éminent penseur de la Chine moderne, Yan Fu, a décrit la dévastation causée par la guerre en ces termes: « Quelle tristesse que l'air soit rempli de l'odeur abjecte de la guerre ».

Nous commémorerons l'année prochaine le soixante-dixième anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Plus de 2 milliards de personnes à travers le monde ont été victimes de cette calamité. Rien qu'en Chine, l'agression perpétrée par les militaires japonais a fait plus de 35 millions de blessés ou de morts parmi les soldats et les civils chinois.

L'Organisation des Nations Unies a été créée pour éviter que le fléau de ces deux Guerres mondiales ne se reproduise. Elle incarne le fervent espoir de tous les peuples de vivre dans la paix et la stabilité. Pour atteindre cet objectif, la Charte des Nations Unies a proposé une vision à long terme des efforts conjoints à déployer pour bâtir un monde meilleur.

Dans ce monde, nous devons nous considérer les uns les autres comme égaux. Les principes de souveraineté et d'intégrité territoriale doivent être défendus. L'aspiration des pays au développement économique et social doit être respectée. Leur droit de choisir en toute

indépendance leur propre système social et les voies de leur développement doit être préservé. Nous devons être ouverts et accueillants. C'est seulement ainsi que nous pourrons ouvrir la voie du dialogue, favoriser les échanges et instaurer l'harmonie entre les pays ayant des systèmes sociaux, des religions et des traditions culturelles différents. Nous devons rechercher une coopération mutuellement bénéfique. Chaque pays doit aligner ses propres intérêts sur ceux des autres et s'employer à renforcer les domaines où existe une convergence d'intérêts.

Ce n'est que dans l'entraide que les pays peuvent prospérer. Nous devons ensemble proposer de nouvelles idées pour encourager le progrès pour tous et rejeter la vieille notion du jeu où personne n'est gagnant, ou bien le principe du gagnant qui emporte tout. Nous devons défendre la justice. Il est impérieux de promouvoir une plus grande démocratie et la primauté du droit dans les relations internationales, d'appliquer des règles justes et équitables pour distinguer ce qui est bien de ce qui est mal et régler les différends, de rechercher la paix et le développement dans le cadre du droit international. Toutes les parties doivent ensemble défendre l'autorité et l'efficacité de l'ONU, réformer et améliorer les structures de gouvernance mondiale.

Comme nous l'avons vu à Gaza, en Iraq, en République centrafricaine et au Soudan du Sud, notre monde est loin d'être pacifique. Face à tous ceux qui périssent dans les guerres, nous devons nous demander comment empêcher que de telles tragédies ne se répètent. Face aux femmes et aux enfants déplacés en raison des combats, nous devons nous demander quand ils pourront rentrer chez eux. Face aux conflits incessants, nous devons nous demander comment ouvrir la voie à une paix durable. Pour régler tous ces problèmes, la Chine estime que nous devons procéder comme suit.

Premièrement, nous devons rechercher des solutions politiques. Transformer les épées en hoyaux peut exiger du temps et des efforts, mais l'histoire et la réalité ont démontré à plusieurs reprises que répondre à la violence par la violence ne peut conduire à une paix durable, que le recours à la force crée plus de problèmes que de solutions. L'action coercitive ne doit être autorisée que par le Conseil de sécurité. Si un pays place le droit national au-dessus du droit international et s'immisce dans les affaires intérieures d'autres pays selon son gré, voire recherche un changement de régime, la communauté internationale ne peut que remettre en cause la légitimité de ses actes.

Deuxièmement, nous devons tenir compte des intérêts de toutes les parties. Les parties à un conflit doivent rejeter l'approche du résultat nul, répondre aux préoccupations de chacun dans les négociations et s'efforcer de trouver un terrain d'entente. Elles doivent prendre en compte les préoccupations légitimes par le biais de consultations mutuellement acceptables. Lorsqu'elle mène une médiation, la communauté internationale doit défendre la justice et adopter une position équilibrée et objective. Les pays ne doivent pas faire preuve de partialité à l'égard d'une partie à un conflit. Et encore moins profiter de l'occasion pour défendre leurs propres intérêts.

Troisièmement, nous devons promouvoir la réconciliation nationale. Les conflits armés en cours sont largement causés par des tensions ethniques et communautaires. Les processus de réconciliation nationale et de règlement politique doivent être menés de pair avec chacune des parties. Toutes les parties doivent défendre la Charte des Nations Unies, définir et mettre en œuvre une culture d'ouverture et de tolérance et s'attaquer aux racines de la haine et de la vengeance, de façon que les fruits de l'ouverture et de l'amitié puissent prospérer après le conflit.

Quatrièmement, nous devons défendre le multilatéralisme. Nous devons aider l'Organisation à jouer pleinement son rôle et respecter le droit international et les règles fondamentales régissant les

14-55127 **43/57** 

relations internationales. Le Chapitre VII de la Charte n'est pas le seul moyen dont dispose le Conseil de sécurité pour maintenir la paix et la sécurité internationales. Nous devons faire un meilleur usage des principes de prévention, de médiation et de conciliation énoncés au Chapitre VI.

Étant donné leur connaissance des situations locales, nous devons nous appuyer sur les organisations régionales pour les aider à régler les problèmes qu'elles rencontrent au niveau régional de la façon la mieux adaptée à leur région.

Le conflit en Ukraine demeure une source de préoccupation. Nous saluons et appuyons l'accord de cessez-le-feu de Minsk et exhortons toutes les parties en Ukraine à mettre pleinement en œuvre cet accord et à rechercher une solution politique globale, durable et équilibrée grâce au dialogue politique et à la négociation. La Chine espère que les différents groupes ethniques en Ukraine vivront en harmonie et que l'Ukraine vivra en paix avec les autres pays. C'est le seul moyen pour l'Ukraine de parvenir à une paix et une stabilité à long terme. La Chine espère que l'ONU jouera pleinement son rôle dans la recherche d'une solution appropriée à la crise ukrainienne et appuiera les efforts constructifs déployés par la communauté internationale pour remédier à la situation humanitaire dans l'est de l'Ukraine.

La Chine soutient l'Iraq dans la défense de sa souveraineté, de son indépendance et de son intégrité territoriale. La constitution d'un nouveau Gouvernement en Iraq offre de nouvelles chances. Nous espérons que le Gouvernement iraquien unira son peuple dans un même effort pour développer son pays dans un esprit d'ouverture et de réconciliation. La Chine appelle à une assistance humanitaire accrue afin d'appuyer l'Iraq. Il est de la responsabilité de la communauté internationale d'aider le peuple iraquien à surmonter ses difficultés et à parvenir à la paix et à la stabilité dans son pays.

La Chine est fermement opposée à tous les actes de terrorisme et appuie la communauté internationale dans sa réponse à la menace posée par des forces terroristes, d'une façon concertée et coordonnée et conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. La Chine estime que dans le cadre de la coopération internationale en matière de lutte contre le terrorisme, nous devons adopter une approche multisectorielle et nous attaquer aux symptômes et aux causes profondes du terrorisme. L'ONU et le Conseil de sécurité doivent jouer pleinement leur rôle moteur à cet égard. Il ne peut

y avoir de deux poids, deux mesures lorsqu'il s'agit de combattre le terrorisme, et le terrorisme ne doit pas être confondu avec une religion ou un groupe ethnique particuliers.

Alors que des faits nouveaux apparaissent dans la lutte mondiale contre le terrorisme, la communauté internationale doit prendre de nouvelles mesures pour y répondre. Elle doit notamment se concentrer sur la lutte contre l'extrémisme religieux et le cyber-terrorisme, éliminer définitivement les causes profondes du terrorisme et de l'extrémisme, bloquer les réseaux qui les propagent et réprimer durement et efficacement l'utilisation d'Internet et de nouveaux moyens de communication par les terroristes pour ourdir, financer ou planifier des attaques terroristes.

La crise syrienne se poursuit depuis près de quatre ans. C'est la négociation, et non pas le combat, qui offre des solutions. La Chine prie instamment toutes les parties en Syrie de cesser immédiatement le combat et la violence, de coopérer pleinement avec les opérations d'assistance humanitaire des Nations Unies et d'aider à mettre fin, dans les meilleurs délais, aux souffrances endurées par les civils innocents. Nous exhortons toutes les parties à agir dans l'intérêt supérieur de leur avenir, de la destinée de leur pays et de son peuple, à faire preuve de la volonté politique nécessaire, à appuyer résolument les efforts de médiation du Secrétaire général et de son Envoyé spécial et à suivre une voie médiane qui s'inspire des méthodes efficaces d'autres pays et régions, qui soit adaptée à la situation en Syrie et tienne compte des intérêts des différentes parties, afin de donner une chance à la paix.

La question palestinienne est une plaie ouverte sur la conscience de l'humanité. La Chine en appelle à Israël et à la Palestine afin qu'ils conviennent d'un cessez-le-feu durable, et elle exhorte Israël à lever le blocus imposé à la bande de Gaza et à cesser la construction de colonies de peuplement. En même temps, les préoccupations légitimes d'Israël en matière de sécurité doivent être respectées. Nous espérons qu'Israël et la Palestine choisiront la voie de la paix et reprendront dès que possible les pourparlers de paix et les feront progresser. Les aspirations légitimes du peuple palestinien à devenir une nation indépendante ne peuvent être indéfiniment ignorées. Faire progresser la paix au Moyen-Orient exige des efforts concertés de nombreux pays, et non pas d'un ou deux pays seulement. Le Conseil de sécurité doit jouer le rôle qui lui incombe,

et nous l'appuyons dans ses efforts pour répondre aux exigences de la Palestine et des États arabes.

Les négociations sur la question nucléaire iranienne sont entrées dans une phase cruciale. Toutes les parties doivent faire preuve de bonne foi, poursuivre leurs efforts dans un esprit de respect mutuel, d'égalité, de collaboration et de conciliation, et travailler d'arrache-pied sur les questions les plus complexes, afin de parvenir rapidement à un accord acceptable pour tous, complet, juste et équilibré.

Les deux parties au conflit au Soudan du Sud doivent décréter un cessez-le-feu immédiat, organiser un dialogue politique efficace qui réponde aux intérêts du peuple du Soudan du Sud en général et qui, par le biais de la médiation de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, associe tous les groupes ethniques et les parties du pays pour parvenir rapidement à une solution juste et équilibrée et aboutir à la réconciliation nationale et à l'unité entre les ethnies. Le Soudan du Sud est le plus jeune Membre de l'Organisation des Nations Unies. Le peuple du Soudan du Sud mérite une vie d'espoir et de dynamisme, et non pas la dévastation causée par les conflits et les guerres.

La Chine salue l'élection de M. Ashraf Ghani en tant que nouveau Président de l'Afghanistan et de M. Abdullah Abdullah en tant que Premier Ministre exécutif. Nous continuerons d'appuyer le peuple afghan dans ses efforts pour assurer une transition harmonieuse sur les plans politique, économique et de la sécurité et bâtir un Afghanistan bénéficiant de l'unité, de la stabilité, du développement et de l'amitié. Nous soutenons un processus de paix piloté par les Afghans, avec une communauté internationale s'acquittant de ses engagements et responsabilités envers l'Afghanistan et son peuple. La Chine accueillera la quatrième Conférence ministérielle du Processus d'Istanbul afin d'accorder un nouveau soutien à l'Afghanistan au seuil d'une nouvelle ère.

Concernant la question de la péninsule coréenne, la Chine appelle toutes les parties à agir de manière objective et impartiale, à rester attachées à l'objectif de dénucléarisation de la péninsule, à défendre fermement la paix et la stabilité et à s'atteler au règlement des questions par la voie du dialogue et de la consultation. Les pourparlers à Six demeurent le seul moyen acceptable et efficace de régler la question nucléaire sur la péninsule coréenne, et il nous revient désormais la tâche urgente de faire redémarrer au plus vite ces pourparlers. Cette question doit être traitée par l'entremise d'un dialogue

durable, irréversible et efficace qui tienne compte des préoccupations de toutes les parties d'une façon globale et équilibrée. Face aux nombreuses incertitudes qui continuent de peser sur la péninsule, toutes les parties concernées doivent faire montre de retenue, s'abstenir de tout acte de provocation, s'efforcer par tous les moyens d'apaiser les tensions et promouvoir la paix et la stabilité.

Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), établis par l'ONU en 2000, ont beaucoup contribué à l'amélioration de la survie et du développement humains, mais le développement mondial demeure une tâche à long terme. La communauté internationale est confrontée à des défis immenses dans les domaines de la réduction de la pauvreté, de l'élimination de la faim et de l'amélioration de l'éducation et de la santé des femmes et des enfants, mais elle doit répondre aussi aux nouveaux défis en termes d'environnement, de changement climatique, d'énergie et de sécurité énergétique.

L'année prochaine marquera la date butoir fixée pour la réalisation des OMD, et le programme de développement pour l'après-2015 devra assumer cette mission historique. En faisant fond sur les progrès passés et en ouvrant de nouveaux chantiers, la communauté internationale devra élaborer des plans plus efficaces et prendre des mesures plus énergiques pour faire progresser la mise en œuvre d'un développement commun pour l'humanité. Pour ce faire, le programme doit suivre trois objectifs. Premièrement, améliorer le bien-être des peuples, en mettant l'accent sur l'élimination de la pauvreté et en encourageant développement. Deuxièmement, promouvoir l'ouverture afin de renforcer l'équité sociale et la justice. Troisièmement, veiller à la mise en œuvre de toutes ces avancées. Fondé sur les principes de diversité dans les modèles de développement et de responsabilités communes mais différenciées, le programme doit se fixer pour objectif l'amélioration des partenariats mondiaux pour le développement et des instruments et mécanismes d'exécution.

L'humanité tout entière est confrontée au défi des changements climatiques. M. Zhang Gaoli, Vice-Premier Ministre du Conseil d'État, a conduit la délégation chinoise, en tant qu'envoyé spécial du Président chinois, au Sommet sur le climat tenu cette année au Siège de l'ONU. Nous félicitons l'ONU pour le succès remporté par le Sommet et espérons que l'élan politique ainsi créé se traduira par des mesures concrètes

14-55127 **45/57** 

destinées à améliorer la coopération internationale dans la lutte contre les changements climatiques. Toutes les parties doivent œuvrer à la conclusion, d'ici à la fin de 2015, des négociations sur un nouveau régime international sur le changement climatique pour l'après-2020, conformément aux principes de responsabilités communes mais différenciées, d'équité et de capacités respectives, l'objectif étant de parvenir à des arrangements plus équitables et efficaces pour une coopération internationale dans la lutte contre les changements climatiques.

L'épidémie d'Ebola, qui fait rage dans certains pays africains, sonne une nouvelle fois l'alarme en matière de sécurité sanitaire mondiale. En tant que sœur et partenaire du peuple africain, avec lequel elle partage le bon comme le mauvais, la Chine continuera de se tenir résolument aux côtés du peuple africain et de l'aider au mieux de ses capacités. Nous participerons également de manière active aux efforts déployés dans le cadre de l'assistance internationale. La Chine demande à l'Organisation mondiale de la Santé, à l'Organisation des Nations Unies et aux organismes internationaux de coopérer étroitement avec la communauté internationale pour lancer de nouvelles initiatives en vue de renforcer la sécurité sanitaire mondiale et fournir une assistance accrue aux pays en développement, en particulier en Afrique.

L'année prochaine sera porteuse d'une signification historique particulière, car elle marquera le soixante-dixième anniversaire de la victoire de la guerre mondiale antifasciste, la création de l'Organisation des Nations Unies et la victoire du peuple chinois dans sa guerre contre l'agression japonaise. En nous souvenant du passé, nous chérissons la paix, et le rappel de l'histoire nous servira de guide pour l'avenir. La Chine se félicite de l'inscription à l'ordre du jour de la présente session de l'Assemblée générale du soixante-dixième anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, car elle offre une occasion unique de nous souvenir.

Si nous jetons un regard sur ce qui s'est passé il y a 70 ans, les faits historiques nous apparaissent clairement et nous pouvons trancher entre le bien et le mal. L'histoire ne doit pas être falsifiée ni la vérité dénaturée. Aujourd'hui, 70 ans plus tard, veillons ensemble au respect de la justice et de la conscience humaines, de sorte que ceux qui tentent de nier l'agression et de manipuler l'histoire n'aient nulle part où se cacher. Préservons la Charte des Nations Unies et les acquis de la Seconde Guerre mondiale, pour que

l'idéal d'un monde débarrassé de la guerre, jouissant d'une paix durable, puisse s'enraciner profondément dans nos cœurs et se transmettre de génération en génération.

Le Président (parle en anglais) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Pasquale Valentini, Ministre des affaires étrangères de la République de Saint-Marin.

M. Valentini (Saint-Marin) (parle en italien : texte anglais fourni par la délégation) : Au nom du Gouvernement de la République de Saint-Marin, je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session, et à vous souhaiter plein succès dans votre tâche. Vous pourrez compter, Monsieur le Président, sur l'entière coopération de la délégation de la République de Saint-Marin tout au long de la présente session. Je tiens à exprimer la reconnaissance de mon pays au Président sortant de l'Assemblée générale, M. John Ashe, pour la façon dont il a dirigé la soixante-huitième session. Mon pays tient également à remercier tout particulièrement le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour l'énergie et la détermination avec lesquelles il conduit l'Organisation des Nations Unies et pour l'attention qu'il accorde à tous les États Membres, sans exception.

Je tiens à souligner en particulier l'importance que revêt le sommet consacré au changement climatique, organisé par le Secrétaire général, à New York, le 23 septembre. Il a permis aux chefs d'État ou de gouvernement de faire la preuve de leur volonté politique de parvenir à un accord mondial sur cette question. La République de Saint-Marin a contribué aux travaux sur cette question grâce à la participation de son chef d'État, démontrant par là même l'importance du lien existant entre le changement climatique et le développement durable. Les incidences des changements climatiques, qui sont souvent tragiques, représentent l'une des menaces les plus graves pour l'avenir de l'humanité et un défi que tous les États sont appelés à relever avec engagement et détermination, dans le cadre d'une action collective et coordonnée de l'ONU. Nous avons la responsabilité à l'égard des générations futures d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés en matière de protection de l'environnement, d'économie d'énergie et de production d'énergie à partir de ressources renouvelables.

Le changement climatique constitue l'une des causes des nombreuses catastrophes naturelles qui ont frappé notre planète, en particulier cette année. Nous

devons répondre efficacement aux très nombreuses et graves urgences humanitaires, qui font apparaître un lien évident entre les menaces mondiales auxquelles l'humanité est aujourd'hui confrontée. Une réponse forte, rapide et coordonnée au niveau international s'impose aujourd'hui pour faire face au déclenchement très grave de l'épidémie d'Ebola, qui s'est déclarée dans plusieurs États d'Afrique de l'Ouest et s'est transformée en une menace mondiale. Les pays les plus touchés ne doivent pas se sentir abandonnés ou mis à l'écart. Ils doivent au contraire être accompagnés et soutenus. Saint-Marin est l'un des parrains de la résolution 2177 (2014), adoptée récemment par le Conseil de sécurité, qui met en évidence la nécessité d'une mobilisation immédiate de la communauté internationale.

Nous sommes profondément préoccupés par les problèmes au niveau international. Aussi, à la lumière du thème retenu pour la présente session, "Élaborer et concrétiser un programme de développement porteur de transformation pour l'après-2015", nous sommes convaincus de la nécessité d'un nouvel engagement à soulager le monde de l'extrême pauvreté, des inégalités et de la faim. Cependant, nous savons pertinemment que la pleine réalisation de ces objectifs est sérieusement compromise lorsque la paix et la sécurité, qui découlent du respect de l'égale dignité de tous les êtres humains, ne sont pas garanties. Cette année, nous avons été malheureusement témoins de trop nombreux événements représentant une grave menace pour la paix, la sécurité et le respect des droits de l'homme. Comment dès lors ne pas partager le sentiment très répandu d'un affaiblissement de la capacité d'intervention des Nations Unies et donc d'une remise en question des missions conduites par l'ONU.

Penchons-nous un instant sur ces événements. Depuis mars 2011, le conflit en Syrie a déjà fait plus de 200 000 morts et des centaines de milliers de blessés. Il a contraint des millions de personnes à fuir leurs maisons et leur pays pour échapper à une guerre dont la cruauté et la férocité sont sans limite. La République de Saint-Marin a condamné fermement et continue de condamner les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises en Syrie par toutes les parties au confit, sans exception. La reprise récente du conflit israélo-palestinien a coûté la vie à plus d'un millier de civils, parmi lesquels des femmes et des enfants, pour la plupart Palestiniens, y compris ceux qui avaient trouvé refuge dans les écoles des Nations Unies. Le Gouvernement et le Parlement de Saint-Marin ont lancé un appel aux deux parties pour qu'elles

fassent taire leurs armes et que le souhait d'un dialogue l'emporte, car le dialogue est la seule voie pour parvenir à une coexistence pacifique entre les deux peuples.

L'Iraq connaît une situation très grave. Ce pays est le théâtre d'un nettoyage ethnique et religieux d'une violence sans précédent. Au nom de la religion, sont perpétrées des violations systématiques et massives des droits de l'homme, partiellement étayées et mises en évidence. Ces violations constituent des crimes insensés contre l'humanité. Une coalition d'États entreprend une réponse conjointe. Saint-Marin forme le vœu que les interventions soient coordonnées sous les auspices des Nations Unies. Il se félicite en particulier de la résolution 2178 (2014) sur les combattants terroristes étrangers qu'il a coparrainée, adoptée à l'unanimité par le Conseil de sécurité, le 24 septembre dernier, sous l'égide du Président des États-Unis d'Amérique, Barack Obama.

La guerre menée dans plusieurs parties de l'Afrique du Nord provoque la migration de milliers de personnes désespérées qui fuient quotidiennement vers l'Europe dans l'espoir d'arriver à bon port, une migration qui, malheureusement, tourne souvent à la tragédie. Des migrants venus de nombreuses régions d'Afrique et d'Asie continuent de trouver la mort en Méditerranée. Les données fournies par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés montrent, si besoin était, l'ampleur de la tragédie mais aussi la nécessité d'une action européenne mieux coordonnée pour y faire face.

En outre, nous avons assisté cette année à la crise en Ukraine, qui fait peser une grave menace sur la paix et la sécurité de l'ensemble du continent européen, non seulement en raison du nombre élevé de victimes mais aussi du fait que des principes fondamentaux, tels que la souveraineté territoriale et l'autodétermination des peuples, sont remis en question.

Ces événements exigent la présence des Nations Unies et doivent inciter la communauté internationale tout entière à assumer ses responsabilités et à restaurer la capacité d'intervention de l'Organisation afin de protéger les citoyens du monde entier par le règlement pacifique des différends entre États, tel que consacré par la Charte des Nations Unies et plusieurs résolutions de l'Assemblée générale. Ces événements mettent également en exergue la nécessité de réaffirmer le caractère profondément démocratique de l'Organisation de façon que tout État, grand ou petit, puisse se faire entendre et contribuer aux travaux et aux résolutions

14-55127 **47/57** 

des Nations Unies. Ces événements exigent que la diversité culturelle et religieuse et la multiplicité des traditions représentées au sein de l'Organisation ne fassent pas obstacle à la recherche de solutions possibles. Au contraire, elles doivent être une ressource précieuse, nous permettant ainsi d'adopter une approche qui concilie les intérêts de l'ensemble de la communauté internationale.

Il est de notre devoir et de notre responsabilité d'œuvrer sans relâche à l'élaboration et à la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015. Toutefois, étant donné la gravité de la situation internationale, un simple appel ne suffira pas. Bien au contraire, c'est précisément parce que, dans bien des cas, la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement se heurte, comme le note le rapport, à un manque d'intégration dans les considérations d'ordre économique, social et environnemental, que nous sommes convaincus de la nécessité d'un nouvel élan et d'un nouveau départ afin de réunir à nouveau les conditions propices à la promotion d'une culture de la vie, de la tolérance, de l'acceptation et de la solidarité au sein de nos communautés et de nos populations. Le premier maillon de ce processus, qui vise à bâtir une culture de l'ouverture, c'est la famille. La nécessité reconnue de bâtir d'urgence une telle culture exige de tous les États un engagement commun et une réflexion renouvelée afin d'encourager la protection de la famille et sa promotion. En effet, la famille est sans conteste le lieu où naissent les relations fondamentales qui ordonnent la coexistence entre les hommes. C'est pourquoi l'affaiblissement et la marginalisation de la famille sont souvent à l'origine de la grande confusion qui règne aujourd'hui dans l'esprit des jeunes générations, avec les conséquences graves que l'on sait sur leur vie personnelle et sociale.

Dans cet esprit et animé de la plus grande détermination, chaque État doit assumer ses responsabilités et mettre tout en œuvre pour résoudre les nombreux conflits que le Pape François a qualifiés de troisième guerre mondiale et qui, s'ils devaient l'emporter, réduiraient à néant la perspective d'un développement équilibré pour le troisième millénaire, tel que cela devrait figurer dans le programme des Nations Unies. Saint-Marin est un petit État qui, en un siècle d'histoire, a toujours considéré la liberté et la paix comme des biens suprêmes qu'il faut préserver et protéger. Fort de cette identité, c'est un honneur et une fierté pour lui d'apporter sa contribution à la communauté des Nations Unies. C'est avec humilité que nous en appelons à tous les États afin qu'ils n'épargnent

aucun effort pour redonner à l'ONU la force et l'autorité nécessaires pour être l'instance centrale de référence dont nous avons tant besoin aujourd'hui.

Le Président (parle en anglais) : Je donne maintenant la parole à S. A. le cheik Abdullah Bin Zayed Al Nahyan, Ministre des affaires étrangères des Émirats arabes unis.

Le cheik Abdullah Bin Zayed Al Nahyan (Émirats arabes unis) (parle en arabe): Tout d'abord, j'ai le plaisir de me joindre aux orateurs qui m'ont précédé pour vous adresser mes félicitations, Monsieur le Président, à l'occasion de votre élection à la présidence de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale. Je suis convaincu que votre expérience des affaires internationales contribuera au succès de la présente session. Sachez que vous pourrez compter sur notre plein appui au cours de votre présidence. Je tiens également à saisir l'occasion qui m'est offerte pour féliciter votre prédécesseur, M. John Ashe, pour la clairvoyance avec laquelle il a dirigé l'Assemblée générale pendant la soixante-huitième session. Je tiens enfin à remercier le Secrétaire général, M. Ban Kimoon, et le personnel des Nations Unies à travers le monde pour leurs efforts inlassables en faveur de la paix, de la sécurité, du développement et du bien-être des peuples au niveau mondial.

Nous sommes réunis aujourd'hui, comme chaque année, pour renouveler notre attachement aux principes inscrits dans la Charte des Nations Unies, sur laquelle repose l'Organisation, et pour réaffirmer notre adhésion sans faille à ses objectifs, notamment l'instauration d'un monde pacifique et sûr et la réalisation de la prospérité et du développement pour tous les peuples. Ces nobles objectifs peuvent être atteints de deux façons. La première consiste à jouer un rôle efficace et responsable dans le règlement des questions régionales et internationales sur la base d'un dialogue constructif, d'un engagement positif et du règlement pacifique des différends. La seconde consiste à créer un environnement propice à des relations internationales fondées sur le bon voisinage, la modération, la tolérance et la non-violence.

Les Émirats arabes unis sont vivement préoccupés par toutes les formes d'extrémisme, de terrorisme et de divisions confessionnelles dans leur région, lesquelles font peser une lourde menace sur la paix et la sécurité internationales. Non seulement le terrorisme constitue une violation des droits de l'homme, mais il menace aussi l'intégrité et les valeurs des États, altère leur tissu social, compromet leur sécurité et leur

développement et porte atteinte à leur héritage culturel et humain. Les actes perpétrés par les organisations terroristes – massacres aveugles, exécutions de masse, enlèvements et intimidation de femmes et d'enfants innocents – sont des pratiques criminelles odieuses que condamnent fermement les Émirats arabes unis. Les Émirats arabes unis dénoncent également les méthodes brutales utilisées par ces groupes au nom de l'islam, car l'islam rejette de tels crimes, qui sont contraires à l'approche modérée de l'islam et aux principes de coexistence pacifique entre tous les peuples.

Outre la recrudescence des actes terroristes et extrémistes dans notre région, en particulier ceux commis par l'État islamique en Iraq et au Levant (EIIL), la communauté internationale doit être bien consciente que la menace que font peser ces groupes terroristes et extrémistes dépasse notre région et met en péril le reste du monde civilisé. Plusieurs pays de la région, dont l'Afghanistan, la Somalie, le Yémen, l'Iraq, la Syrie, la Libye et les États du Sahel africain, vivent sous la menace des groupes terroristes takfiris, qui exploitent l'instabilité dans ces pays pour créer un environnement qui leur garantisse, selon eux, un financement durable, un appui logistique, les conditions nécessaires pour former et recruter. Ces organisations extrémistes et terroristes prônent l'obscurantisme, l'exclusion et une idéologie illicite, elles perpétuent des actes brutaux pour imposer leur contrôle, accroître leur influence et atteindre ainsi leurs objectifs. L'action collective actuelle pour contrer la menace de l'EIIL et d'autres groupes terroristes reflète la conviction commune de la communauté internationale quant à la nécessité d'affronter ce danger imminent. Les communautés civilisées n'ont d'autre choix que d'éliminer cette menace. C'est une mission que nous devons réussir.

En ce qui concerne la Libye, les Émirats arabes unis sont préoccupés par la détérioration des conditions de sécurité et de leurs répercussions sur la stabilité des pays voisins. Nous sommes fermement opposés aux actes terroristes qui entravent le fonctionnement des institutions légitimement élues en Libye. La politique des Émirats arabes unis à l'égard de la Libye consiste à appuyer pleinement et de façon inconditionnelle les décisions légitimes prises par le peuple libyen au travers des élus nationaux siégeant à la Chambre des représentants.

Les événements qui se sont récemment produits dans notre pays frère, l'Iraq, sont de plus en plus alarmants. L'EIIL exploite les pratiques sectaires de l'ancien Gouvernement iraquien pour recueillir le soutien des communautés touchées et élargir son influence sur une partie importante du pays en recourant à des méthodes d'une extrême brutalité. Tout en menaçant la souveraineté de l'Iraq et son tissu social, culturel et religieux, les groupes terroristes continuent d'exploiter le chaos en Syrie pour atteindre leurs objectifs, au mépris de la souveraineté et des frontières nationales de ce pays.

Dans ce contexte, les Émirats arabes unis estiment que la coalition va se trouver confrontée à la menace grandissante des groupes extrémistes combattant en Syrie et en Iraq. À cet égard, je salue la récente décision du Conseil de sécurité d'affronter et de stopper les groupes extrémistes. La menace posée par les combattants extrémistes s'est accrue du fait de la violence exercée par le régime syrien contre son peuple. À cette étape critique, nous devons soutenir l'opposition syrienne modérée dans le cadre d'une stratégie visant à lutter contre l'extrémisme et le terrorisme.

Nous tenons ici à exprimer notre vive inquiétude face aux événements graves qui se déroulent au Yémen. Les Houthis, qui tentent par la violence de compromettre le processus politique et la légitimité constitutionnelle de l'État yéménite, nous contraignent à réagir avec fermeté et immédiatement aux tentatives visant à déstabiliser la situation par la violence et la force. Nous devons être conscients du fait qu'une approche exclusivement sectaire et individualiste n'est pas un choix acceptable pour le peuple yéménite, qui aspire à bâtir un État ouvert et civil capable d'engager un dialogue national et de poursuivre la mise en œuvre de l'initiative du Conseil de coopération du Golfe et ses mécanismes. Les Émirats arabes unis continueront d'appuyer le processus de transition politique au Yémen et soutiendront l'État yéménite dans ses efforts pour réaliser la stabilité et le développement.

À la lumière des derniers événements dans la région, il nous incombe, en tant que nations qui se sont engagées à respecter les principes inscrits dans la Charte, de concentrer notre action sur la lutte contre ce dangereux fléau. C'est pourquoi les Émirats arabes unis appellent la communauté internationale et les États Membres à coopérer dans la lutte contre les groupes terroristes et à prendre toutes les mesures voulues pour les combattre dans le cadre d'une stratégie bien définie et concertée. Ces efforts ne doivent pas se cantonner à l'Iraq et à la Syrie mais s'étendre aussi à tous les lieux sans exception où se trouvent les terroristes.

14-55127 **49/57** 

Par ailleurs, nous tenons à souligner l'inefficacité de mesures graduelles pour relever de tels défis. Nous devons redoubler d'efforts pour combattre rapidement et efficacement les groupes terroristes.

Tout en nous consacrant essentiellement à la lutte contre le terrorisme, les Émirats arabes unis estiment qu'il est primordial d'appuyer les gouvernements dont la sécurité est gravement menacée. Il convient également de prendre les mesures qui s'imposent pour rétablir la paix et la sécurité dans ces pays et leur permettre de consolider leurs institutions légitimes.

À cet égard, il importe de respecter la souveraineté et l'intégrité des États et d'accompagner toutes les initiatives politiques visant le règlement pacifique des conflits et différends en cours.

Faute de quoi, la violence ne cessera pas. Les Émirats arabes unis espèrent voir la sécurité et la stabilité l'emporter dans tous les pays.

J'aimerais réitérer la position de fermeté des Émirats arabes unis en ce qui concerne le rejet du terrorisme et de l'extrémisme sous toutes leurs formes. Mon pays assume ses responsabilités en participant de façon constructive, aux niveaux national, régional et international, à la lutte contre l'extrémisme violent, les croyances qui s'y rattachent et les actes terroristes. Dans le cadre du Forum mondial de lutte contre le terrorisme, les Émirats arabes unis coopèrent avec les organisations internationales et les pays concernés pour veiller à ce que les territoires de ces derniers ne soient pas exploités par ceux qui facilitent ou commettent des actes terroristes, et d'autres crimes connexes, tels que le financement du terrorisme, la traite des êtres humains et le recrutement d'individus pour commettre des crimes odieux. En accueillant sur son sol le Centre Hedayah pour la formation, le dialogue et la recherche dans la lutte contre la violence extrémiste, les Émirats arabes unis continue de soutenir la communauté internationale grâce au renforcement des capacités et à l'échange des pratiques optimales sur cette question.

Par ailleurs, mon pays continue d'élaborer une politique nationale et de se doter d'un appareil législatif et exécutif qui soient en mesure de prévenir et combattre tous les actes terroristes, d'éliminer les racines du terrorisme et d'éviter que notre jeunesse ne bascule dans le cycle de l'extrémisme et de la violence. À cette fin, les Émirats arabes unis ont récemment adopté une loi fédérale relative à la lutte contre les crimes terroristes. Cette loi punit sévèrement les personnes

reconnues coupables d'incitation au terrorisme ou d'actes terroristes. Les Émirats arabes unis renforcent également leur politique de prévention en créant des centres de réinsertion pour les personnes influencées par les idéologies extrémistes et terroristes.

Les Émirats arabes unis forment le vœu que la paix et la sécurité règnent de nouveau dans la région afin que les Gouvernements puissent s'acquitter de leurs devoirs et obligations et que les peuples de cette région puissent reprendre une vie normale et constructive. Cet espoir repose sur les progrès remarquables accomplis par le nouveau Gouvernement égyptien et sa bonne gouvernance dans la mise en œuvre de sa feuille de route politique. Malgré les difficultés que rencontre l'Égypte, les signes d'un retour à la normale dans la vie publique et la renaissance de l'économie et de la culture sont prometteurs. C'est pourquoi les Émirats arabes unis regrettent les déclarations de certains représentants qui, de façon inacceptable, remettent en question la légitimité du Gouvernement égyptien.

L'actuel Gouvernement égyptien a été librement élu par le peuple égyptien, qui croit en sa capacité à satisfaire ses aspirations. Remettre en question la volonté du peuple égyptien et son droit de choisir ses représentants constitue une ingérence dans les affaires intérieures de l'Égypte et compromet sa stabilité. J'affirme par conséquent que la stabilité de notre région dépend de la stabilité de l'Égypte.

Les Émirats arabes unis demandent donc à la communauté internationale de soutenir le Gouvernement égyptien et son économie afin de donner une impulsion aux efforts que consent l'Égypte pour réaliser le progrès et la prospérité. Je tiens également à saluer la généreuse initiative du Roi d'Arabie saoudite, Gardien des deux mosquées saintes, d'organiser un sommet économique en vue de soutenir l'économie égyptienne. Il s'agit là d'une approche visionnaire destinée à promouvoir l'avenir de l'Égypte et à maintenir le calme dans la région.

Les Émirats arabes unis expriment leur déception face à l'échec des négociations de paix entre la Palestine et Israël. Nous condamnons fermement l'agression israélienne contre Gaza, en particulier le bombardement des populations civiles et de l'infrastructure, y compris d'installations des Nations Unies. Nous exigeons une enquête approfondie, transparente et indépendante afin d'établir la responsabilité juridique pour les dommages causés. Nous espérons que l'échec répété des négociations de paix ne conduira pas à une résurgence

de la violence et au retour dans la région d'une forme nouvelle et brutale de terrorisme.

L'instauration de la paix et de la sécurité dans la région constitue un élément fondamental de la réalisation de la stabilité à l'échelle mondiale et une priorité de notre politique étrangère, qui découle des principes inscrits dans la Charte des Nations Unies et des dispositions du droit international. Sur la base de ces principes, mon Gouvernement exprime à nouveau son désaccord concernant l'occupation iranienne continue des trois îles appartenant aux Émirats arabes unis - Grande-Tumb et Petite-Tumb et Abou Moussa. Nous exigeons la restauration de la pleine souveraineté des Émirats arabes unis et soulignons que toutes les mesures prises par les autorités iraniennes sont contraires au droit international et à toutes les normes régissant les valeurs humaines communes. À cet égard, nous notons que la République islamique d'Iran a récemment hissé le drapeau iranien sur la partie de l'île d'Abou Moussa allouée aux Émirats arabes unis en vertu du mémorandum d'accord de 1971 et ce, en violation de ce mémorandum. Mon pays condamne fermement cet acte en tant que violation flagrante du mémorandum d'accord et le considère comme étant dénué de tout fondement juridique.

Aussi nous appelons la communauté internationale à exiger de l'Iran une réponse aux demandes réitérées, pacifiques et sincères des Émirats arabes unis en faveur d'un règlement juste de la question, que ce soit par le biais de négociations directes et sérieuses entre les deux pays, ou par la saisine de la Cour internationale de Justice, conformément aux principes inscrits dans la Charte des Nations Unies et aux dispositions du droit international.

Les Émirats arabes unis se félicitent des négociations en cours entre les cinq membres permanents du Conseil de sécurité et la République islamique d'Iran en vue de parvenir à un règlement complet du dossier nucléaire iranien. Pour éviter une course aux armements dans la région, un accord précis et définitif doit être trouvé. La région ne saurait supporter davantage de tension et d'instabilité. Les Émirats arabes unis estiment toutefois que l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques est une nécessité si nous voulons répondre aux demandes mondiales croissantes en matière d'énergie. Mon pays s'enorgueillit d'être pionnier dans ce domaine et d'exploiter avec succès l'énergie nucléaire à des fins pacifiques dans le respect

des critères de transparence, de sûreté et de sécurité les plus stricts.

Malgré les difficultés que connaît la région, mon pays s'est toujours efforcé d'être un modèle de modération, de tolérance et de coexistence pacifique dans la région, en conformité avec les efforts internationaux actuellement déployés. Nous sommes fermement convaincus

de l'importance que revêt à long terme l'investissement dans le développement humain. C'est pourquoi nous attachons beaucoup de prix aux négociations sur le programme de développement pour l'après-2015 et aux objectifs de développement durable. Nous nous félicitons des résultats obtenus dans ces consultations, lesquelles ont placé l'élimination de la pauvreté au cœur du programme de développement.

Mon pays est favorable également à l'inclusion d'objectifs tels que l'accès de tous à l'énergie durable, le développement des économies vertes, la promotion de la sécurité alimentaire, la fourniture d'eau potable et la garantie de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. Les Émirats arabes unis sont attachés à la poursuite d'une politique économique et sociale ayant pour principal objectif l'épanouissement de l'individu, en dotant chacun des moyens suffisants pour mener une vie décente et productive et en favorisant la prospérité. À ce propos, j'indique que Doubaï a été choisie pour la tenue de l'Exposition universelle de 2020. C'est un grand honneur pour nous d'accueillir cet événement, aussi nous remercions tous les pays qui ont soutenu notre candidature. Nous sommes impatients de travailler avec les États Membres afin que cette exposition réponde aux aspirations de tous.

Un développement complet et durable n'est possible qu'avec la participation de toutes les composantes de la société aux efforts de développement national. C'est pourquoi les Émirats arabes unis accordent une attention particulière à l'autonomisation des femmes. Mon pays occupe désormais une place prépondérante parmi les pays du monde pour ce qui est des réalisations et des succès des femmes dans tous les aspects de la vie. Nos efforts ne se limitent pas à l'autonomisation des femmes dans les Émirats arabes unis, ils englobent aussi l'appui apporté aux femmes dans l'ensemble de la région et à travers le monde.

Grâce au soutien et à l'impulsion de S. A. la Cheika Fatima bint Mubarak, Abou Dhabi abritera un Bureau de liaison d'ONU-Femmes. Nous contribuons également

14-55127 **51/57** 

aux préparatifs par l'ONU-Femmes de l'examen de haut niveau sur les femmes, la paix et la sécurité. Ces initiatives illustrent l'intérêt des Émirats arabes unis pour les efforts internationaux visant l'autonomisation des femmes et leur participation en tant que partenaires efficaces dans la prévention des guerres et le règlement des conflits, car les femmes jouent un rôle primordial dans la lutte contre la violence et la promotion de la paix et de la sécurité dans le monde.

Nous devons continuer d'accorder une attention particulière à la question du changement climatique. Selon des rapports internationaux récents, les incidences du changement climatique constituent un défi majeur en matière de développement. Mais il est encore temps d'atténuer cet impact grâce à la coopération internationale. À cet égard, nous nous félicitons des résultats obtenus lors du Sommet sur le climat, qui s'est tenu il y a quelques jours au Siège de l'ONU. Nous sommes reconnaissants au Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, d'avoir appelé l'attention sur cette importante question avant que ne débute le débat général de l'Assemblée générale, et nous remercions tous les participants à ce sommet. Nous exhortons également toutes les parties à respecter les accords auxquels elles sont parvenues et insistons sur la nécessité pour les pays développés de jouer un rôle moteur dans ce domaine.

Les efforts déployés par les Émirats arabes unis dans le domaine des énergies renouvelables se vérifient dans les différentes parties du monde. Nous accueillons à Abou Dhabi l'Agence internationale pour les énergies renouvelables et consacrons plus de 500 millions de dollars sous forme de subventions et de prêts bonifiés pour la réalisation de projets d'énergie renouvelable dans les pays en développement. Au niveau international, nous procédons également à des investissements commerciaux importants et diversifiés dans le secteur des énergies renouvelables, pour un montant qui se chiffre en milliards de dollars. Ces initiatives, ces investissements et ces subventions sont autant de contributions à la lutte contre le changement climatique et ses incidences à l'échelle mondiale.

J'aimerais pour terminer souligner la volonté des Émirats arabes unis de n'épargner aucun effort pour réaliser leur aspiration en contribuant à l'instauration d'un monde sûr et stable, dans lequel chacun puisse vivre dans la dignité, la paix et le bonheur.

Le Président (parle en anglais) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Bruno Rodríguez Parrilla,

Ministre des affaires étrangères de la République de Cuba.

M. Rodríguez Parrilla (Cuba) (parle en espagnol): Nous vivons dans un monde globalisé qui avance vers la multipolarité, à une époque où l'espèce humaine voit sa survie menacée. Le Gouvernement des États-Unis et l'OTAN ne pourront pas inverser cette tendance en créant un nouveau partage du monde par la force des armes. Mais il existe le risque sérieux qu'en tentant de le faire, ils rendent ce monde ingouvernable.

Les énormes arsenaux nucléaires et conventionnels accumulés, les dépenses militaires annuelles imposées qui s'élèvent à 1750 milliards de dollars, et l'augmentation des dépenses militaires pour un minimum de 2% du produit intérieur brut exigée pour tous les États membres de l'OTAN ne sauraient résoudre les problèmes de la pauvreté, de la faim, des épidémies, des flux migratoires, ni conjurer les crises de l'économie mondiale, environnementale, alimentaire, énergétique et hydrique.

Comme cela a déjà été démontré, là où sera appliquée la prétendue guerre non classique, décrite dans la Circulaire d'entraînement 18-01 des Forces d'opérations spéciales, et les nouveautés de la Révision quadriennale de la Stratégie de défense des États-Unis, toutes deux datant de 2010, le chaos s'imposera par la déstabilisation ou la destruction des États, la prolifération de groupes violents et extrémistes, la destruction des nations, des cultures et des religions, lesquelles ne manqueraient pas de menacer la paix, la sécurité régionale et internationale. Nous devons rejeter la militarisation du cyberespace, le contrôle illégal et secret des systèmes informatiques de certains pays qui les utilisent de façon agressive contre des pays tiers, dans le but d'encourager les conflits, ainsi que l'espionnage de gouvernements et de sociétés entières au niveau mondial.

L'application extraterritoriale des lois des États-Unis, au détriment d'autres nations souveraines, est de plus en plus agressive, alors que certains ont de plus en plus recours aux sanctions unilatérales, notamment financières, en tant qu'instrument de politique étrangère. L'utilisation de leurs cours de justice pour imposer des amendes exorbitantes, y compris à leurs alliés, par le biais de jugements qui violent le droit international, est devenue un instrument de punition, de menace et d'obtention malhonnête de ressources financières. Si les gouvernements négligeaient la défense de leur souveraineté et l'application de leurs propres

lois afin de protéger les normes du système financier international, les légitimes intérêts nationaux et ceux de leurs compagnies et de leurs citoyens, ils créeraient les conditions propices à un recours plus fréquent à de ces pratiques, qui mettent en danger l'indépendance des tous les États et la primauté du droit international.

Les grands médias, de plus en plus liés aux objectifs hégémoniques des puissances occidentales, poursuivent leurs campagnes de désinformation, manipulent les faits de manière éhontée et cynique, et créent des matrices d'opinion publique qui favorisent l'agression. Un ordre international est indispensable, où la philosophie de guerre et le pillage des ressources naturelles n'auront pas leur place.

L'intervention étrangère en Syrie doit cesser. Il n'est pas possible que des puissances occidentales encouragent, financent et arment des groupes terroristes pour les lancer contre un État, et tentent de combattre leurs crimes dans un autre État, comme cela se produit en Iraq. Le gouvernement des États-Unis, même s'il le dissimule derrières des coalitions douteuses, enfreint le droit international quand il lance, au mépris de l'Organisation des Nations Unies, des bombardements unilatéraux, sans respecter les frontières ni les États souverains.

La tentative de déployer l'OTAN jusqu'aux frontières de la Russie aura de graves conséquences pour la paix et la sécurité internationales et pour la stabilité de l'Europe. Les sanctions contre la Russie sont immorales et injustes. Le déploiement stratégique nord-américain dans la région Asie-Pacifique mettra en péril la souveraineté de tous les pays de la région.

Les crimes d'Israël contre le peuple palestinien, perpétrés récemment dans la bande de Gaza, ne doivent pas rester impunis, sous la protection du veto au Conseil de sécurité. Il est temps que la Palestine soit un État Membre de l'Organisation des Nations Unies, établi dans les frontières de 1967 et avec pour capitale Jérusalem-Est.

L'Assemblée générale se doit d'exercer les prérogatives que lui confère la Charte, dans la dangereuse et instable situation actuelle, lourde de menaces et de défis. Le Conseil de sécurité doit être reconstruit sur les bases de la démocratie, de la transparence, de la juste représentativité des pays discriminés du Sud, en tant que membres permanents et non permanents, de crédibilité et dans le strict respect de la Charte des Nations Unies, sans deux poids, deux mesures, procédures obscures ni

veto anachronique. L'Organisation des Nations Unies a besoin d'une profonde réforme et que ses principes soient défendus. Le Secrétaire général doit être le défenseur et le garant de la paix internationale.

Les 1,2 milliard de personnes qui vivent dans l'extrême pauvreté, les 842 millions qui souffrent de faim chronique, les 774 millions d'adultes analphabètes et les 57 millions d'enfants non scolarisés nous confirment que les objectifs du Millénaire pour le développement, méthodologiquement contestables, ont été un mirage. Il a manqué et il continue de manquer la volonté politique des gouvernements des pays industrialisés, dans lesquels prévaut un égoïsme aveugle et inefficace. Des centres transnationaux voraces ne cessent de concentrer la propriété sur d'immenses ressources. L'inégalité dans la distribution de la richesse est de plus en plus brutale.

Il faut, inéluctablement, un nouvel ordre économique international. Dans ces circonstances, la concertation sur le programme de développement pour l'après-2015 laisse peu d'espoir. Cependant, il faut tenter de parvenir à un accord, car il s'agit de la tâche la plus urgente. Cela doit être le résultat d'une négociation intergouvernementale et non exclusive. Le document qui en résultera ne doit pas être le reflet du consensus de quelques-uns seulement, mais le consensus lui-même.

Il est urgent de donner la priorité à l'Afrique subsaharienne. Nous devons faire face, de façon conjointe et déterminée, à travers une coopération suffisante et authentique, à l'épidémie d'Ebola qui touche certains pays du continent. Cuba a décidé de maintenir sa coopération médicale dans les 32 pays africains où plus de 4000 spécialistes prêtent leurs services, et de l'étendre, sous la direction de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), aux autres pays les plus touchés, comme nous l'avons indiqué. Nos médecins et personnels de médecine le feront de façon volontaire.

Nous appelons la communauté internationale, notamment les pays industrialisés, qui disposent de ressources importantes, à répondre énergiquement à l'appel de l'ONU et de l'OMS, afin de pouvoir compter immédiatement sur les ressources financières, sanitaires et scientifiques nécessaires pour éradiquer ce fléau et empêcher qu'il ne fasse davantage de victimes. Ils doivent également apporter les ressources nécessaires pour soutenir l'Agenda 2063 de l'Union africaine, qui fixe la feuille de route pour le développement de cette région.

14-55127 53/57

Au cours de ces cinq décennies, 325 000 travailleurs cubains de la santé ont apporté leur aide à 158 pays du Sud, dont 39 pays africains, où 76 000 coopérants ont prêté leurs services. Par ailleurs, 38 000 médecins ont été formés dans 121 pays, parmi lesquels 3392 sont originaires de pays africains. Si Cuba, un petit pays pauvre et soumis au blocus, a pu le faire, que ne pourrions-nous faire en faveur de l'Afrique avec la coopération de tous, notamment des pays les plus riches?

Lors du deuxième Sommet de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC), à La Havane, nous sommes convenus que, pour atteindre l'objectif de sociétés plus justes et inclusives, il est indispensable d'assurer une meilleure distribution de la richesse et des revenus, d'éradiquer l'analphabétisme, de garantir une éducation de qualité pour tous, une véritable sécurité alimentaire et des systèmes de santé à couverture universelle, entre autres droits humains.

La proclamation solennelle de l'Amérique latine et des Caraïbes en tant que zone de paix, signée par le chefs d'État et de gouvernement, consacre le respect des principes et des normes du droit international, la promotion d'une culture de paix, du désarmement nucléaire et du désarmement général et complet, ainsi que le droit inaliénable de chaque État à choisir son système politique, économique et social. Nous avons également pris l'engagement de faire de l'Amérique latine et des Caraïbes un territoire sans colonialisme, et défendons le droit inaliénable du peuple de Porto Rico à l'autodétermination et à l'indépendance.

Le sommet de La Havane a reconnu que les crises économique, financière et environnementale actuelles frappent avec une force particulière les petits États insulaires en développement, dont les nations des Caraïbes. Leurs efforts pour améliorer le bien-être de

leurs populations ne devraient pas être punis, en les qualifiant de pays à revenu intermédiaire par le biais du calcul schématique du revenu par habitant, et leurs particularités et leurs vulnérabilités devraient être prises en compte.

Au sein de la CELAC, la région de l'Amérique latine et des Caraïbes a trouvé un espace autochtone et légitime où forger, à partir de sa riche diversité, l'indispensable unité pour réaliser les rêves de ses héros illustres d'obtenir l'indépendance définitive de « Notre Amérique » et apporter une contribution substantielle à l'équilibre du monde. Des événements importants

ont joué un rôle significatif dans cet effort, comme la rencontre entre l'Union des nations d'Amérique du Sud et le Brésil, la Fédération de Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud (BRICS), la réunion des dirigeants de la Chine et des pays d'Amérique latine et des Caraïbes et la constitution du Forum CELAC-Chine à Brasilia, en juillet dernier, ainsi qu'il avait été décidé à La Havane. Nous saluons la Déclaration de Fortaleza, également adoptée en juillet au Brésil, lors du sixième Sommet des pays du groupe BRICS, dont les économies représentent 25 % du produit national brut mondial et qui regroupent près de 40 % de la population de la planète, ainsi que la constitution de la nouvelle Banque de développement et d'un Fonds commun de réserves de devises, qui sont essentiels pour les pays du Sud et pour la construction d'une nouvelle architecture financière internationale.

Nous exprimons toute notre solidarité à la révolution bolivarienne et chaviste qui lutte et se défend contre les actes de déstabilisation et d'ingérence extérieure, sous la direction du Président Nicolas Maduro. Nous appuyons la digne bataille de l'Argentine contre les fonds spéculatifs et nous nous opposons aux décisions des cours étasuniennes constituant des formes d'ingérence et une violation du droit international. De même, nous réaffirmons notre ferme soutien aux droits légitimes de l'Argentine sur les Îles Malvinas. Nous renouvelons notre soutien constant à la lutte que livre l'Équateur face à la spoliation et aux dommages écologiques provoqués par les activités des entreprises transnationales.

À la veille de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine (2015-2024), nous aimerions rappeler que nous fêtons cette année le 210<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance d'Haïti, dont la révolution antiesclavagiste et indépendantiste fut le signe avant-coureur des mouvements de libération en Amérique latine et dans les Caraïbes. Haïti mérite une contribution spéciale pour sa reconstruction et son développement, sous la direction souveraine de son gouvernement, et nous exhortons la communauté internationale à y participer. Nous appuyons la demande de la Caraïbe d'obtenir réparation de la part des puissances étrangères pour les horreurs de l'esclavage.

Le Département d'État des États-Unis a une nouvelle fois inscrit Cuba sur la liste unilatérale et arbitraire des États soutenant le terrorisme international. Son but véritable est de durcir la traque de nos transactions financières internationales dans le

monde entier et de justifier sa politique de blocus. Au cours de l'Administration américaine actuelle, il s'est opéré un durcissement du caractère extraterritorial du blocus, avec un accent marqué et sans précédent dans la sphère financière, par le biais de l'imposition d'amendes exorbitantes imposées à des entités bancaires de pays tiers. L'amende scandaleuse et injuste infligée à la banque française BNP Paribas en est l'illustration. Elle ne renonce pas non plus à promouvoir la déstabilisation à Cuba. Elle consacre chaque année des millions de dollars à cette fin et recourt de plus en plus fréquemment à des méthodes cachées, en utilisant les technologies de l'information et de la communication. Le projet ZunZuneo, lancé par l'Agence internationale des États-Unis pour le développement international (USAID), qui viole non seulement les lois cubaines, mais celles de son pays, en est la preuve la plus récente.

Les dernières révélations sur le recrutement de jeunes de notre continent pour des actions de subversion à Cuba, financées et exécutées par l'USAID, confirment les nombreuses accusations du gouvernement cubain concernant la poursuite des projets illégaux des États-Unis destinés à déstabiliser l'ordre interne du pays, et qui constituent une violation de la souveraineté cubaine et celle de pays tiers, ainsi que du droit international. Il est indispensable de rappeler que ce mois-ci marquera le seizième anniversaire de l'injuste incarcération de trois Cubains du groupe des Cinq - Gerardo, Ramón et Antonio –, qui ont fait face avec le plus grand altruisme aux plans terroristes organisés sur le territoire des États-Unis contre notre pays. Je le répète, au nom du peuple et du Gouvernement de Cuba, nous n'aurons pas de répit tant qu'ils ne seront pas revenus dans leur patrie.

Cuba, pour sa part, demeure sereine et prête à participer à un dialogue mutuellement respectueux, responsable, sur des bases réciproques, avec le gouvernement des États-Unis. En même temps, notre pays avance dans le processus de mise à jour de son modèle socio-économique, au milieu d'un contexte international hostile, marqué par la crise économique mondiale et le durcissement du blocus.

M<sup>me</sup> Gunnarsdóttir (Islande), Vice-Présidente, assume la présidence.

La mise à jour du modèle économique cubain a pour but d'assurer le bien-être, l'équité, la justice sociale pour tous les Cubains. Les changements que nous réalisons cherchent à préserver les conquêtes de la révolution, pour lesquelles tant de générations ont lutté. Ils ont pour but la construction d'un socialisme cubain toujours plus juste, prospère et durable.

La Présidente par intérim (parle en anglais) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Sebastian Kurz, Ministre fédéral des affaires européennes, de l'intégration et des affaires étrangères de la République d'Autiche.

M. Kurz (Autriche) (parle en anglais): C'est avec un grand respect que je me trouve à cette tribune pour la première fois en qualité de Ministre autrichien des affaires étrangères. Plusieurs éminents dirigeants mondiaux ont, de cette même place, fait part de leurs vues sur les difficultés et les crises au niveau international. Comme beaucoup l'ont sans doute remarqué, même en étant tout au fond de cette salle, je suis un peu plus jeune que la majorité des orateurs qui m'ont précédé. En effet, je suis le seul orateur de moins de 30 ans à avoir eu le privilège de prendre la parole ici cette semaine. Je ne pourrai donc pas faire valoir des années d'expérience. Ce que je peux offrir, c'est le point de vue de la jeune génération.

Ma génération est celle de l'après-guerre froide. Le rideau de fer est tombé il y a 25 ans lorsque j'avais trois ans. Pour nous en Europe, les années qui ont suivi la chute du rideau de fer nous ont remplis d'espoir et offert de nouvelles possibilités. Nous avons pu voyager librement, étudier dans des pays étrangers et rencontrer des personnes du monde entier. Nous avons grandi dans une société où les droits de l'homme étaient respectés, où la primauté du droit était garantie et où la liberté de culte était possible. Nous communiquons au-delà des frontières sur Facebook ou Twitter, notre vie entière se trouve dans notre téléphone portable et nous consommons les informations en ligne.

Si le monde de l'après-guerre froide a offert de nouvelles et fascinantes possibilités, il a aussi démontré qu'il n'était pas ordonné, mais beaucoup plus complexe et incertain que beaucoup ne l'avaient prédit. Deux ans après la chute du Mur de Berlin, la guerre a fait son retour en Europe, dans les Balkans occidentaux. Heureusement, l'horreur a pris fin, et ces pays partagent désormais une vision européenne claire. Après la chute du rideau de fer, nous pensions que le monde irait de l'avant et que de plus en plus de personnes profiteraient des mêmes possibilités que ma génération en Europe de l'Ouest. Mais aujourd'hui le monde semble faire machine arrière. Nous sommes confrontés à des situations et des horreurs dont nous pensions être venus à bout depuis des années. Pour des jeunes comme moi-même, qui ont

14-55127 55/57

appris la guerre froide dans les manuels d'histoire, il paraît inimaginable que l'Europe connaisse à nouveau la logique de l'affrontement entre blocs.

La crise en Ukraine est sans doute le défi le plus grave pour la paix et la sécurité que l'Europe ait eu à relever au cours des décennies. Rétrospectivement, il est facile de prétendre que cette évolution était prévisible et que nous aurions dû la prévoir. Mais soyons honnêtes. Qui aurait pu prédire qu'après trois ans de négociations, le Président Yanukovych refuserait de signer l'Accord d'association avec l'Union européenne? Qui aurait pu prédire que le mouvement de la place Maïdan serait suffisamment fort pour le contraindre à quitter le pays? Et qui aurait pu prédire que la Russie réagirait en annexant la Crimée et irait même jusqu'à appuyer activement des mouvements séparatistes?

Nous ne saurions accepter que le droit international soit bafoué et que des frontières reconnues soient de nouveau contestées en Europe. Dans le même temps, nous devons trouver une solution politique qui aille au-delà d'un simple cessez-le-feu. Nous devons parvenir à une solution qui offre la perspective d'une Ukraine libre, stable et unie, une Ukraine qui jouisse de relations économiques solides à la fois avec l'Union européenne et avec la Fédération de Russie. Ne retournons pas à la logique de la guerre froide, où deux blocs se faisaient face. Notre politique doit renoncer à la logique « l'Europe ou la Russie » et épouser celle de « l'Europe et la Russie ».

Certains ont prétendu que l'Ukraine ne serait pas dans la situation actuelle si elle n'avait pas renoncé à son arsenal nucléaire. Ce type d'argument est dangereux. Et nous devons nous demander où une telle logique pourrait nous mener? Tant qu'il existe des armes nucléaires, le risque qu'elles soient utilisées, à dessein ou de façon accidentelle, est bien réel. Soyons clairs : l'utilisation d'armes nucléaires, plus que toute autre action humaine, peut mettre fin à la vie sur cette planète. Et, 69 ans après Hiroshima et Nagasaki, n'oublions pas que les conséquences humanitaires d'une seule explosion nucléaire sont toujours aussi terrifiantes. Le souhait de prévenir les conséquences humanitaires des armes nucléaires devrait nous unir tous. Nous formons donc le vœu que la Conférence sur les incidences humanitaires des armes nucléaires, qui se tiendra à Vienne, en décembre prochain, marquera un véritable changement d'orientation dans les discussions internationales sur les armes nucléaires.

Au-delà de notre région, nous assistons actuellement à une résurgence de l'extrémisme au nom de la religion, à un phénomène nouveau : des terroristes étrangers venant de pays occidentaux se rendent au Moyen-Orient pour combattre sur le terrain. Il n'y a plus de temps à perdre, nous devons réagir avec force aux événements qui ont lieu au nord de l'Iraq, où un prétendu État islamique en Iraq et au Levant cherche à éliminer des communautés religieuses tout entières, où des enfants sont décapités, des femmes violées et des pères pendus en raison de leurs croyances.

En Europe, des milliers de combattants étrangers possèdent des passeports européens. Pour notre part, plus de 140 personnes originaires d'Autriche combattent au nom de ce qu'ils appellent une guerre sainte. Nous savons tous que les organisations terroristes opèrent dans le monde entier. Elles recrutent leurs combattants terroristes au niveau mondial. Elles se financent grâce à des réseaux internationaux. Elles achètent des armes et d'autres matériels à une échelle mondiale. Et elles utilisent, ou plutôt détournent à leur profit, les réseaux de communication mondiaux.

Comment est-il possible que des organisations terroristes aient accès à des instruments financiers et économiques qui leur permettent d'agir avec tant d'efficacité? Comment est-il possible que nous permettions aux organisations terroristes de porter atteinte à la liberté d'expression en exhibant leurs actes barbares sur les réseaux sociaux?

Et comment est-il possible qu'ils puissent recruter de nouveaux combattants au sein même de nos sociétés?

Nous tous, Gouvernements et secteur privé, avons le devoir de prendre des mesures préventives au sein de nos sociétés pour enrayer le flux des combattants terroristes étrangers, geler tout appui financier à leurs organisations et mettre fin au détournement des réseaux sociaux en élaborant des modèles de restriction volontaires de ces réseaux. L'adoption cette semaine de la résolution 2178 (2014) du Conseil de sécurité a été une première mesure importante, mais nous devons maintenant lui donner effet. Et n'oublions jamais que les lignes de front dans cet affrontement ne se limitent pas à l'Iraq et à la Syrie. Elles traversent nos propres sociétés occidentales.

En Autriche, ma génération a eu le privilège de grandir dans la liberté, à l'abri de la peur et du besoin. Bien entendu, il n'en va pas de même pour les jeunes gens qui grandissent en Afghanistan ou en République

centrafricaine. Aujourd'hui, la moitié de la population mondiale est âgée de moins de 25 ans, et nombreux sont ceux qui n'ont pas accès à une alimentation saine, à la santé, à l'éducation et à un emploi. Dans ces conditions, ils n'ont pas beaucoup de perspectives pour leur vie. Voilà pourquoi le travail des Nations Unies en matière de développement est essentiel pour sortir des millions de personnes de la pauvreté, venir en aide à ceux qui ont faim ou sont malades et faire que les nouvelles générations dans le monde aient accès à l'éducation. L'Organisation des Nations Unies a besoin de notre soutien et le mérite, et je peux assurer l'Assemblée que l'Autriche appuie sans réserve le programme de développement pour l'après-2015.

Mais nous devons également veiller à ce que le respect des droits de l'homme et la primauté du droit reçoivent l'attention requise. Seule une société qui respecte les droits de ses citoyens peut offrir à chaque personne la possibilité de développer ses capacités. Aussi nous nous réjouissons beaucoup d'organiser la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays en développement sans littoral, qui se tiendra à Vienne, en novembre prochain. Et nous sommes honorés que le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, ait accepté de participer à cette conférence.

Je n'ignore pas que la liste des défis auxquels la communauté internationale et l'ONU sont confrontées est longue : la situation en Iraq, en Ukraine, en Syrie, à Gaza, en République centrafricaine, au Mali et le déclenchement de l'épidémie d'Ebola, pour n'en citer que quelques-uns. Face à ces défis, l'ONU a besoin de notre plein appui et le mérite. Je tiens à remercier tout particulièrement le Secrétaire général, Ban Ki-moon, pour ses efforts inlassables à la tête de l'Organisation. Qu'il sache que l'Autriche est résolue à coopérer activement au sein de l'ONU et de ses organes afin d'appuyer leur travail et relever les défis mondiaux, que ce soit par le biais des soldats de la paix, de notre présidence du Conseil économique et social ou en tant que membre du Conseil des droits de l'homme. Nous sommes particulièrement fiers d'accueillir le Bureau des Nations Unies à Vienne, qui est devenu un endroit emblématique en Autriche. Forte d'une longue tradition, l'Autriche est aujourd'hui une passerelle, un lieu de dialogue international. Nous poursuivrons dans cette voie à l'avenir et contribuerons à faire de ce monde un lieu plus sûr et meilleur pour les générations futures.

La séance est levée à 15 heures.

14-55127 **57/57**